

2022

Rapport d'activités

SOMMAIRE

• Préambule	Page 2
• Mot du Président	Page 3
• Dépenses et recettes de fonctionnement	Page 4
• Investissement	Page 6
<u>Moyens Généraux</u>	
• Administration Générale	Page 8
• Assemblées Générale et Marchés Publics	Page 9
• Ressources Humaines	Page 10
• Finances	Page 13
• Communication	Page 14
• Urbanisme	Page 18
• OPAH / Energie	Page 24
• PCAET	Page 25
• Economie	Page 26
• Manager de commerce	Page 29
<u>I. Services techniques et entretien</u>	
• PDIPR - Vélo Route	Page 30
• Entretien et sécurité des bâtiments	Page 33
• Equipements sportifs : Complexe Aquatique	Page 35
<u>II. Services à la population</u>	
• Enfance Jeunesse (Périsco, ALSH, ADOS)	Page 42
• Petite enfance (Multi Accueil)	Page 53
• Petite enfance (RPE)	Page 56
<u>III. Services Culturels</u>	
• Cinéma	Page 57
• Médiathèques	Page 60
• Fête du couteau	Page 64
• Associations	Page 66
• PEMA	Page 68
<u>IV. Tourisme</u>	
• Nontron / Piégut Pluviers / Varaignes / St Pardoux la Rivière	Page 85
<u>V. CIAS</u>	
• CIAS de Nontron / Piégut Pluviers /St Pardoux la Rivière	Page 89
<u>VI. Eau et Assainissement</u>	
• Eau	Page 101
• Assainissement	Page 104

PREAMBULE

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune-membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune-membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires.

MOT DU PRESIDENT



Mesdames, Messieurs les Maires, Maires Adjoints et Conseillers Municipaux,

Après un début de mandat complexe en raison de la situation sanitaire puis du conflit ukrainien et ses conséquences économiques, la situation n'est pas totalement réglée mais nous avons repris un rythme de travail soutenu.

L'année 2022 a ainsi été le moment du lancement d'un grand nombre de chantiers, pour la plupart très anciens, mais indispensables au développement de notre territoire.

De manière efficace, élus et services ont assaini la situation financière, dégagé des marges de manœuvres, mobilisé les partenaires institutionnels pour enfin lancer de grands chantiers:

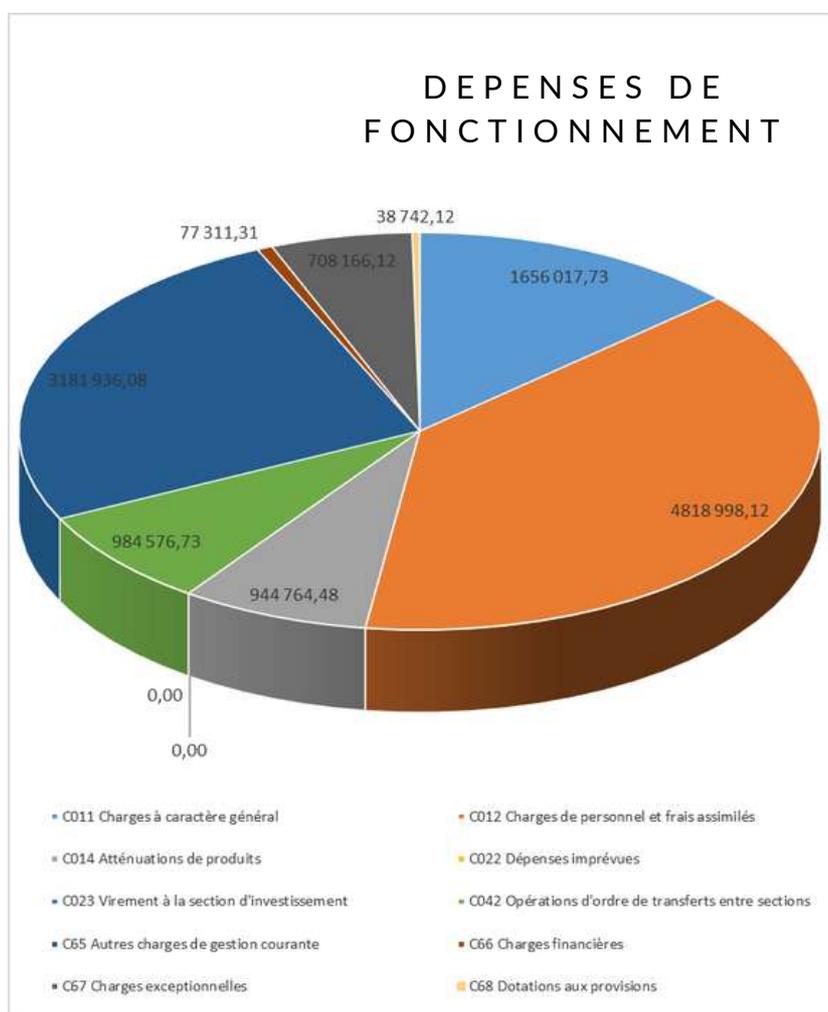
- extension de la maison de santé de Saint Pardoux la Rivière et réflexion sur la création d'une MSP Départementale à Nontron à l'horizon 2025
- sécurisation du Rino et des personnes et des biens au dessus de son tracé
- rénovation du Château (tranche 1)
- construction de la Flow Vélo (tranche 1)
- réhabilitation de la Maison Lapeyre Massignac

Autant de grands chantiers qui doivent ancrer le territoire dans la modernité.

Gérard SAVOYE, Président

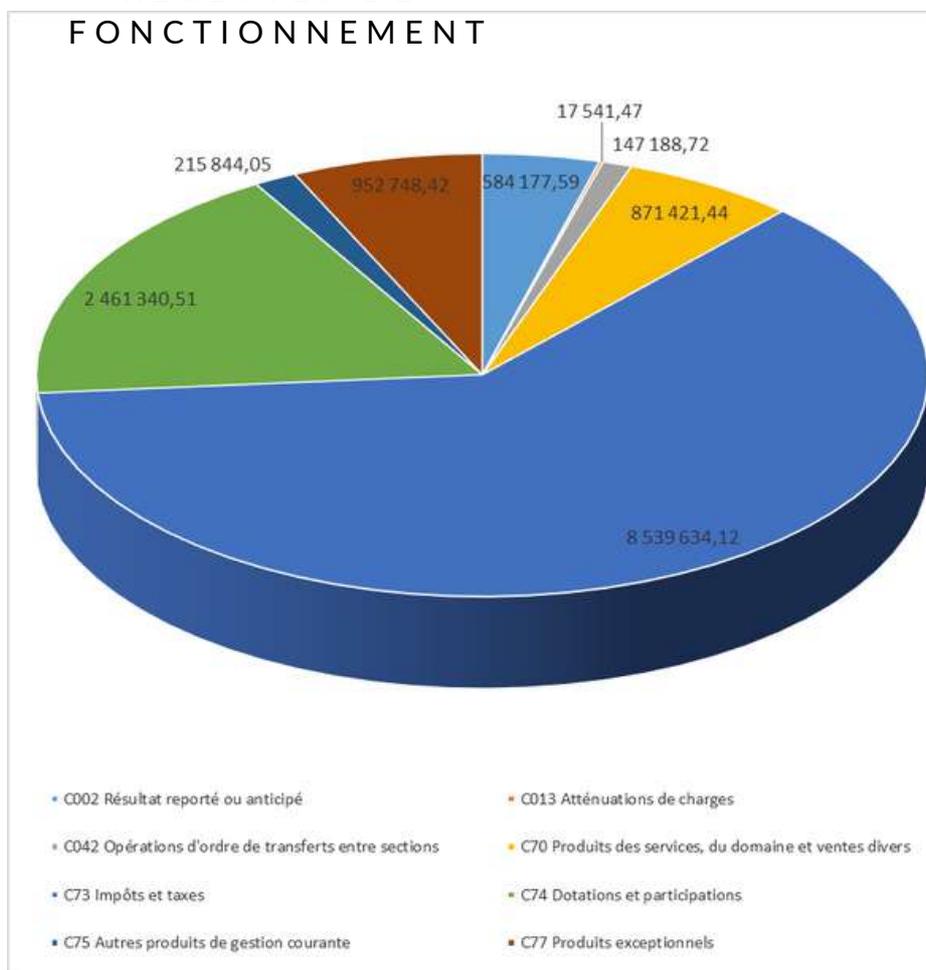
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

COMPTES	LIBELLE	BUDGET 2022 REALISE AU 31/12/2022	% BP REALISE
C011	Charges à caractère général	1 656 017,73	13,34
C012	Charges de personnel et frais assimilés	4 818 998,12	38,83
C014	Atténuations de produits	944 764,48	7,61
C022	Dépenses imprévues		0,00
C023	Virement à la section d'investissement		0,00
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	984 576,73	7,93
C65	Autres charges de gestion courante	3 181 936,08	25,64
C66	Charges financières	77 311,31	0,62
C67	Charges exceptionnelles	708 166,12	5,71
C68	Dotations aux provisions	38 742,12	0,31
TOTAL DES DEPENSES		12 410 512,69	100,00



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

COMPTES	LIBELLE	BUDGET 2022 REALISE AU 31/12/2022	% BP REALISE
C002	Résultat reporté ou anticipé	584 177,59	4,24
C013	Atténuations de charges	17 541,47	0,13
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	147 188,72	1,07
C70	Produits des services, du domaine et ventes divers	871 421,44	6,32
C73	Impôts et taxes	8 539 634,12	61,93
C74	Dotations et participations	2 461 340,51	17,85
C75	Autres produits de gestion courante	215 844,05	1,57
C77	Produits exceptionnels	952 748,42	6,91
TOTAL DES RECETTES		13 789 896,32	100,00

RECETTES DE
FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENTS

SITUATION AU 31/12/2022		REALISE 31/12/2022	
		DÉPENSES	RECETTES
001	RESULTAT REPORTE	329 307,54	
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		
1068	AFFECTATION RESULTAT		434 154,41
020	DEPENSES IMPREVUES		
024	PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS		
10222	FCTVA	18 501,38	242 966,64
001	Opérations financières /patrimoniales	466 473,62	
	041- OPERATIONS PATRIMONIALES		
	DEPOTS CAUTIONNEMENTS RECUS	430,00	
	DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES		430,00
	CREANCES CESSIONS PAVILLONS / BAGUETTE	103 700,00	18 997,21
	OP ORDRE SECTION //AMORTISSEMENT	147 188,72	984 576,73
	C26- PARTICIPATIONS ET CREANCES RATA	15 400,00	
	Emprunt équilibre		
007	BAGUETTE ST FRONT LA RIVIERE	7 823,66	46 541,15
	BAGUETTE ST FRONT LA RIVIERE 2022		
009	ACHAT MATERIEL	68 057,05	15 481,53
011	BATIMENT	2 790,00	7 505,00
30	VELO ROUTE VOIE VERTE	34 209,46	0,00
	VELO ROUTE VOIE VERTE - TRAVAUX AAP		
35	DOCUMENTS URBANISME	10 214,72	0,00
51	PERIGORD NUMERIQUE	87 986,00	0,00
52	AMENAG OFFICE TOURISME	5 536,53	0,00
56	PROMOTION V92	4 350,00	0,00
59	ZAE VARAINES	826,20	0,00
62	PISTES FORESTIERES CCPN	0,00	107 574,12
76	INFORMATIQUE	11 992,11	0,00
83	MEDIATHEQUE ST PARDOUX LA RIVIERE	60,00	87 365,71

INVESTISSEMENTS

		DEPENSES	RECETTES
85	CHÂTEAU -MAISON DES ARTS -	297 162,70	343 383,00
88	RINO	11 107,49	157 692,19
89	SITE GALLO ROMAIN	3 375,00	0,00
97	PISTES FORESTIERES 2019	0,00	191 044,61
98	MAISON MEDICALE ST PARDOUX	411 251,97	176 379,12
99	USINE SNC HERMES SOIE	14 203,76	248 100,00
102	PLUI PCAET	6 741,91	0,00
103	BAT ENSAD	62 156,58	238 000,00
104	COMPLEXE AQUATIQUE	72 833,88	0,00
106	SCHEMA VOIRIE 2021	141 143,88	66 094,56
109	LOCAL ADOS	0,00	90 000,00
112	SCHEMA VOIRIE 2022	653 090,47	259 620,98
113	TRANSFO PIEGUT	20 459,92	
114	ECLAIRAGE SAMU	19 500,00	0,00
115	TOTEM	4 212,00	0,00
116	VEHICULES CCPN	8 207,76	0,00
117	OPAH	8 600,00	0,00
Total Général		3 048 894,31	3 715 906,96
			667 012,65

MOYENS GENERAUX

Secrétariat général - [Valérie Béneyrol](#)

Secrétariat général- ACCUEIL

- Accueil téléphonique et physique,
- Traitement du courrier avec le logiciel Clarisse, des courriels,
- Secrétariat de la direction
- Rédaction de courriers, mails et notes
- Renseignements divers pour les dossiers OPAH
- Réservation des salles

L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES :

Le courrier : 350 plis ouverts et enregistrés dans la base « Clarisse »
Courriers envoyés 300

Mails : environ 390 reçus et 260 envoyés

Accueil physique : environ 400 visites / an

Accueil téléphonique : environ 3000 / an (soit 15 à 20 appels / jour)

• PREPARATION ET SUIVI DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Concertation avec les services pour préparation des questions proposées à l'ordre du jour.

Rédaction et collecte des documents préparatoires à envoyer aux conseillers communautaires.

Transmission des délibérations par stella (mise en ligne Préfecture) pour le contrôle de légalité.

Mails pour suivi des délibérations.

Au 31 décembre 2022 : 11 conseils communautaires et 171 délibérations

- Rédaction de courriers, mails et de notes

• Marchés publics

Préparation du dossier de consultation des entreprises DCE : Rédaction des pièces administratives CCAP, RC, AE.

Mise en ligne du marché sur la plateforme AWS portail des marchés publics de la Dordogne,

Gestion de la correspondance avec les entreprises.

Exportation des plis, analyses des offres avec la commission MAPA.

Rédaction des courriers de rejet d'offres.

Passage du marché au contrôle de légalité.

Notification aux entreprises.

Publication des données essentielles.

Suivi des réclamations.

Au 31/12/2022 : 6 Marchés en cours :

- Marché Travaux Maison de Santé de Saint Pardoux la rivière
- Marché de travaux Maison Lapeyre Mensignac à Nontron
- Marché de travaux RINO (Cours d'eau qui traverse Nontron)
- Marché de travaux Château de Nontron (Phase 1)
- Marché de travaux SNC HERMES
- Marché de Voirie (Groupement de commande)

Au 31/12/2022 : 3 Consultations en cours :

- Marché travaux Flow Vélo.
- Marché de service pour le PLUI-H.
- Marché Maitrise d'œuvre Atelier Peinture carrelage à la Baguette de Bois.

En préparation 3 Consultations :

- Marché de travaux Phase 2 et 3 du Château de Nontron.
- Marché de travaux Atelier Peinture Carrelage à la Baguette de bois.
- Marché Maitrise d'œuvre Etang des Nouailles.

• Assurances

Suivi dossiers et sinistres.

RESSOURCES HUMAINES- SERVICE MUTUALISE -
Catherine MARQUILLIE puis Odile RAIMBAULT
Assistante R.H. : Sandy LAMONNERIE

Depuis le mois de septembre 2018, le service des Ressources Humaines a été mutualisé.

Les missions dévolues à ce service concernent la CCPN et le CIAS.

Le service composé de deux personnes prend en charge toutes les missions R.H. qui concernent le CIAS et la CCPN.

En prévision du départ à la retraite de Catherine MARQUILLIE, la collectivité a recruté Odile RAIMBAULT le 02 novembre 2022.

Missions :

- Gestion du personnel :
 - Paie CCPN (Sandy LAMONNERIE),
 - Paie CIAS (Catherine MARQUILLIE, puis Odile RAIMBAULT),
 - Gestion des carrières,
 - Gestion de l'absentéisme,
 - Gestion des congés et des Comptes-Epargne-Temps
- Formation - Plan de formation,
- Médecine professionnelle,
- Suivi de l'évaluation des professionnels,
- Comité technique (CT), dialogue social,
- CHSCT : Veille réglementaire en matière d'hygiène et sécurité,
- Organisation et suivi des recrutements,
- Participation aux projets d'organisation ou de réorganisation des services,
- Information et conseils des personnels, encadrants et élus,
- Bilan social
- Recrutements

Réalisations 2022 :

- Approche de la dématérialisation des bulletins de paie
- Première étape de la mise en place de la protection sociale complémentaire obligatoire des agents en prévoyance et en santé
- Mise en œuvre du Complément de traitement indiciaire pour les aides à domicile et auxiliaire de vie du CIAS, dans le cadre du Ségur de la santé
- Elaboration du Rapport Social unique pour la CCPN et pour le CIAS
- Organisation des élections professionnelles qui se sont déroulées le 08 décembre 2022
- Recrutements :
 - Responsable des Ressources Humaines
 - Adjoints techniques
 - Auxiliaire de puériculture
 - Chargée de mission Contrat d'Objectif Territorial (COT)

EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE

CCPN	2021		2022	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Masse salariale (Chapitre 012)	4 419 748 €	Soit 43.05 % du budget de fonctionnement	4 819 028 €	Soit 38,83 % du budget de fonctionnement
Dépenses totales de fonctionnement	10 265 543 €		12 410 513 €	
Atténuation de charges de fonctionnement	363 194 €		434 504 €	

EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ENTRE 2021 ET 2022 : + 9.09%

CIAS	2021		2022	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Masse Salariale (Chapitre 012)	2 400 075 €	Soit 89.57 % du budget de fonctionnement	2 297 646 €	Soit 87.99 % du budget de fonctionnement
Dépenses totales de fonctionnement	2 679 682 €		2 611 102 €	
Atténuation de charges de fonctionnement	134 607 €		143 840 €	

EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ENTRE 2021 ET 2022 : - 4.26%

Effectifs au 31 décembre 2022:

- Pour la CCPN: 149 agents
- Pour le CIAS : 115 agents

**EFFECTIFS EQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Agents</i>	Titulaires	Non- titulaires	Droit privé (PEC, Apprenti)	Total ETP
CCPN	96.8	22.6	5.89	125.29
CIAS	55.16	39.28	1.67	96.11

Taux d'absentéisme :

CCPN : 6.29 % (dont 0.67% liés au arrêts COVID)

CIAS : 10.05 % (dont 1.66 % liés au arrêts COVID) en diminution de 26.46 % par rapport à 2021

Missions :

- Préparation et suivi du budget principal et des budgets annexes,
- Exécution financière des marchés publics,
- Suivi des loyers à payer / à recevoir,
- Fiscalité,
- Attribution de compensation,
- Gestion de la dette et de la trésorerie,
- Suivi des subventions à verser et à recevoir,
- Suivi des régies comptables,
- Animation Groupe Travail Finances et CLETC,
- Suivi et mise à jour des transferts de charges liés au transfert de compétences.

Objectifs 2022 :

- Mise à jour de la prospective financière,
- Dématérialisation des actes budgétaires (budgets, DM, comptes administratifs),
- Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement,
- Révision de l'attribution de compensation voirie,
- Déconcentration des bons de commande,
- Mise en place d'une procédure avec le service commande publique,
- Elaboration et diffusion des procédures : élaboration du budget, chaîne comptable, guide de la Dépense Publique.

Réalisations et résultats obtenus :

- Mise à jour de la prospective financière,
- Dématérialisation des actes budgétaires (budgets, DM, comptes administratifs),
- Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement,
- Mise en place de services pilote pour la déconcentration des bons de commande,
- Élaboration du Schéma de Mutualisation rendu obligatoire par la réglementation,
- Mandats et annulations 5 715 Titres et annulations : 2 052

Secrétariat général :

- Accueil téléphonique et physique (occasionnel)
- Traitement du courrier (occasionnel)
- Traitement des courriels
- Secrétariat de la direction et des élus
- Compte rendu des conseils communautaires et des conférences des Maires
- Aide ponctuelle aux services

Communication :

Missions :

- Renforcer l'image de la collectivité au niveau interne et externe
- Elaborer différents supports de communication
- Mettre à jour le site internet de la CCPN
- Mettre à jour le Facebook de la CCPN
- Mise à jour des sites internet (Piscine, les ALSH de Nontron et Saint Pardoux)
- Contribuer aux divers projets des services (affiches, plaquettes, programmes, suivi des chantiers...)
- Etre en relation avec la presse locale (articles, photos)
- Rencontrer des représentants de sociétés (informatique, téléphonie, supports de communication, règlementation publications...)
- Elaboration du rapport d'activités annuel (avec les éléments remis en partie par les services)
- Mise à jour de l'Application INTRAMUROS

Autres missions :

- Suivi téléphonie orange + mise en place de la nouvelle solution en IP (pour 2023 via le RESAH)

Réalisations et résultats obtenus :

- Réalisation du second bulletin intercommunal de 40 pages.
- Diverses interventions (photos dans des réunions, ou manifestations...)

Projets 2023 :

- Bulletin d'informations Intercommunal de 8 pages à thème (3 dans l'année)
- Refaire le site internet de la CCPN



STATISTIQUES

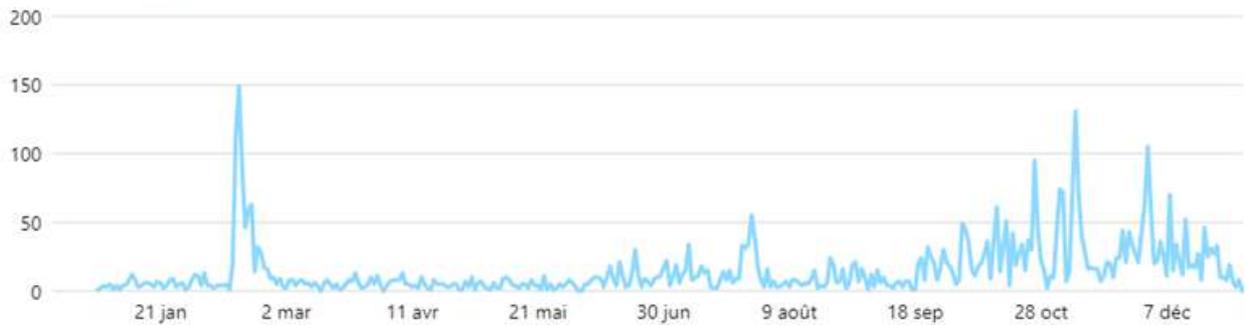
FACEBOOK

Compte publicitaire : Perigord Nontronnais Perigor... ▾

📅 1 jan 2022 - 31 déc 2022 ▾

Visites de la Page ou du profil Facebook ⓘ

5 407 ↑ 522,9

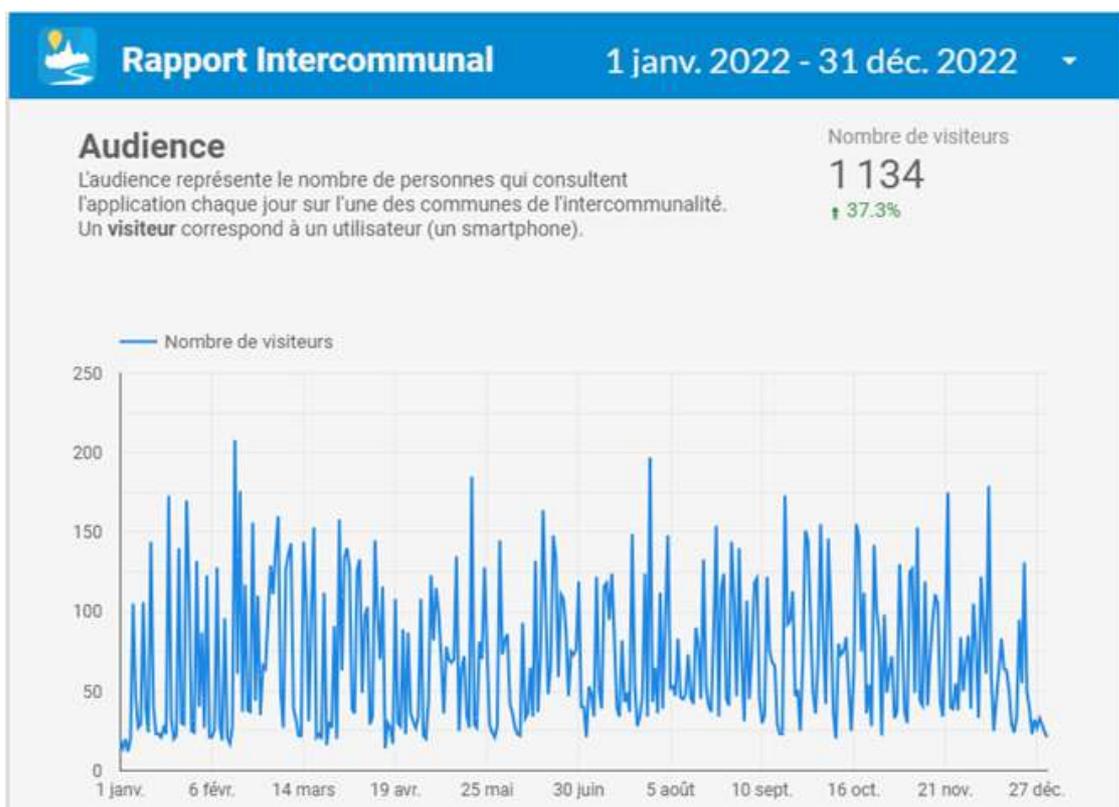


Nouvelles mentions J'aime de la Page Facebook ⓘ

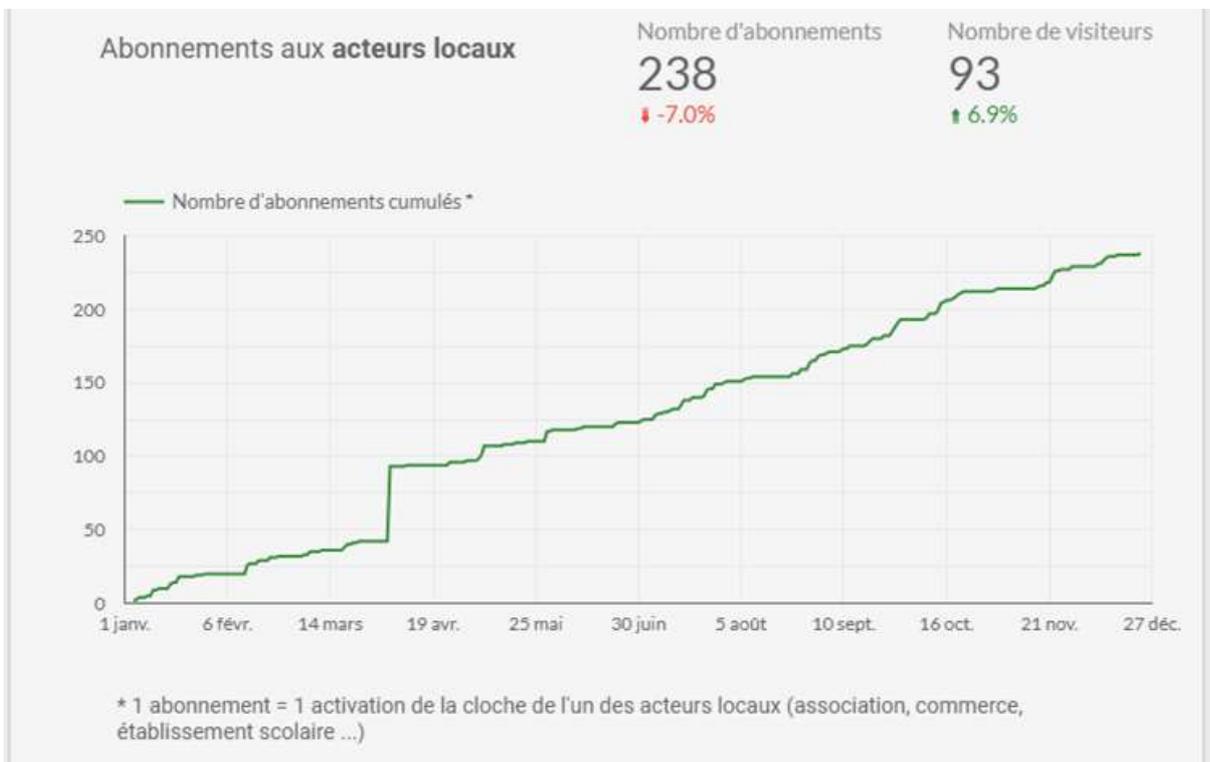
219 ↑ 75,2

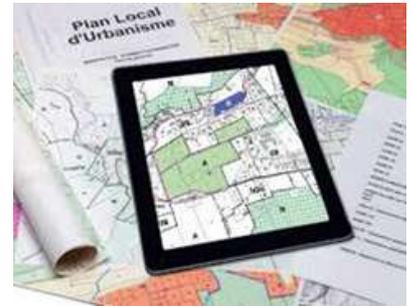


INTRAMUROS



Commune	Nombre de visites
Nontron	635
Piégut-Pluviers	176
Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	140
Saint-Pardoux-la-Rivière	112
Saint-Estèphe	111
Augignac	105
Varaignes	83
Saint-Martial-de-Valette	80
Abjat-sur-Bandiât	79
Saint-Saud-Lacoussière	78
Champniers-et-Reilhac	76
Bussière-Badil	72
Lussas-et-Nontronneau	59
Saint-Martin-le-Pin	55
Busserolles	54
Saint-Barthélemy-de-Bussière	50
Champs-Romain	49
Saint-Front-la-Rivière	49
Milhac-de-Nontron	46
Évroux	44
Le Bourdeix	44
Savignac-de-Nontron	39
Teyjat	35
Hautefaye	35
Saint-Front-sur-Nizonne	34
Soudat	30
Connezac	24
Sceau-Saint-Angel	24
Total général	1134



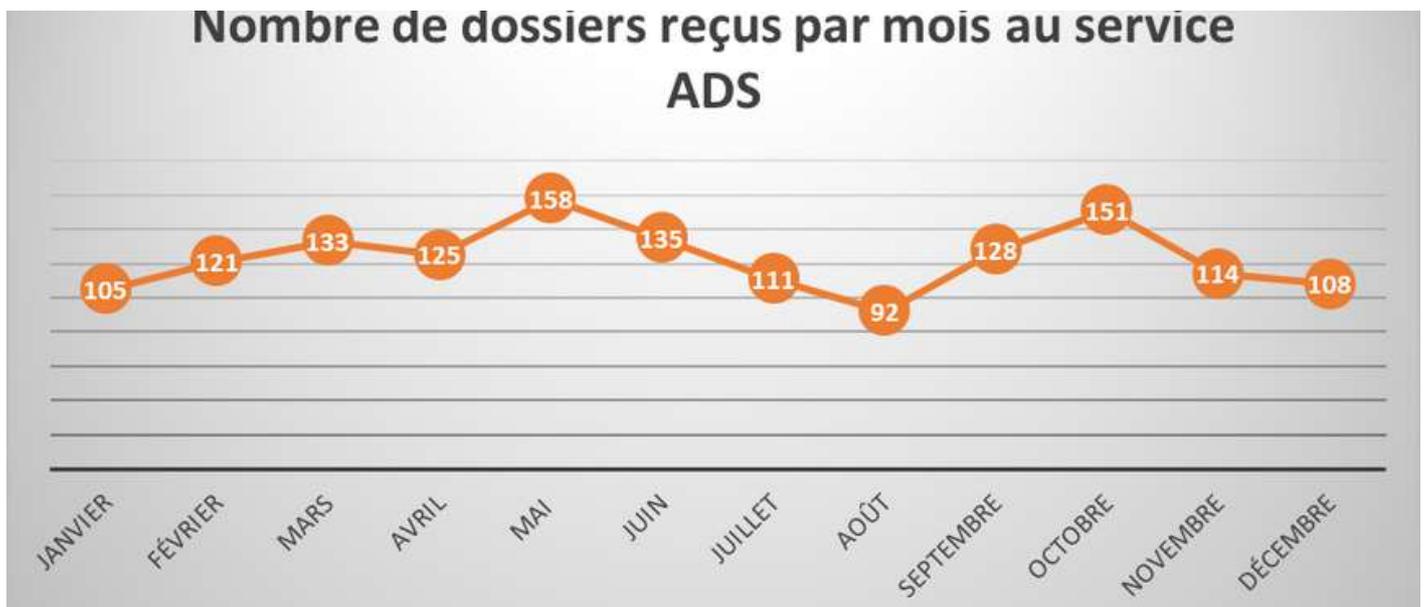


INSTRUCTION AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

I. BILAN QUANTITATIF DE L'ANNEE 2022

A. EVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS PAR MOIS :

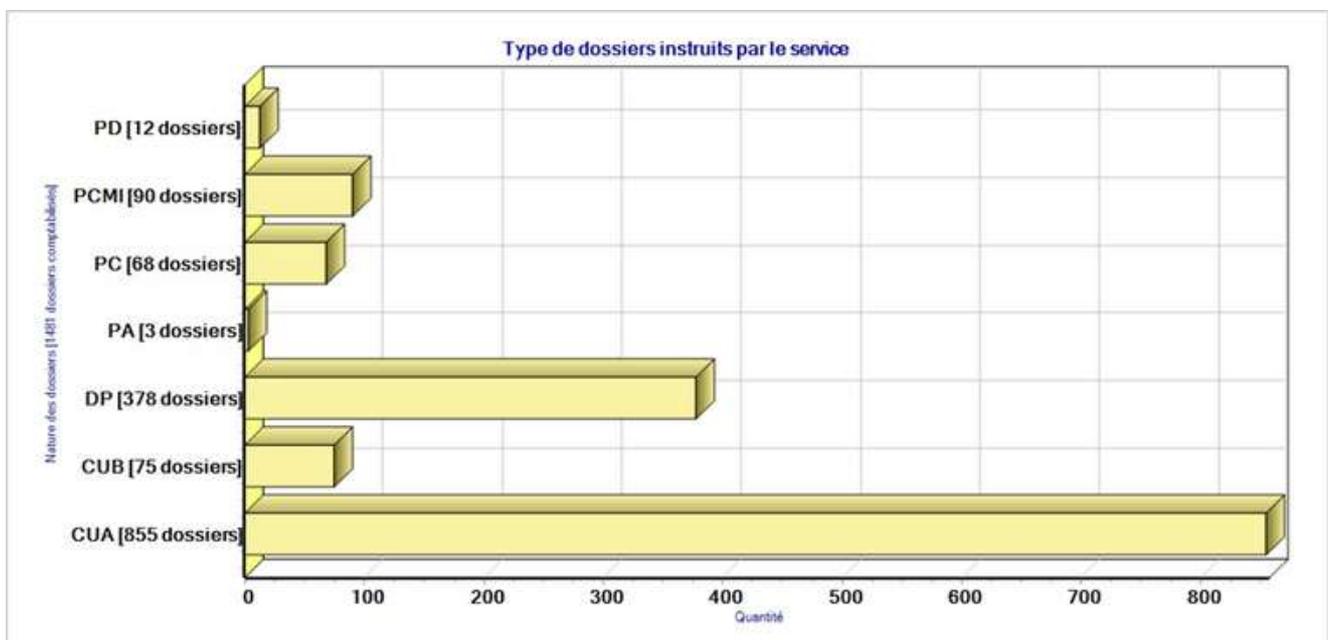
Du 1er janvier au 31 décembre 2022, 1481 dossiers ont été reçus au service d'Autorisation du Droit des sols :



Le nombre de dossiers reçus varie en fonction des mois toutefois l'activité du service se maintient à une moyenne de 123 dossiers par mois.

B. TYPE DE DOSSIERS INSTRUITS PAR LE SERVICE

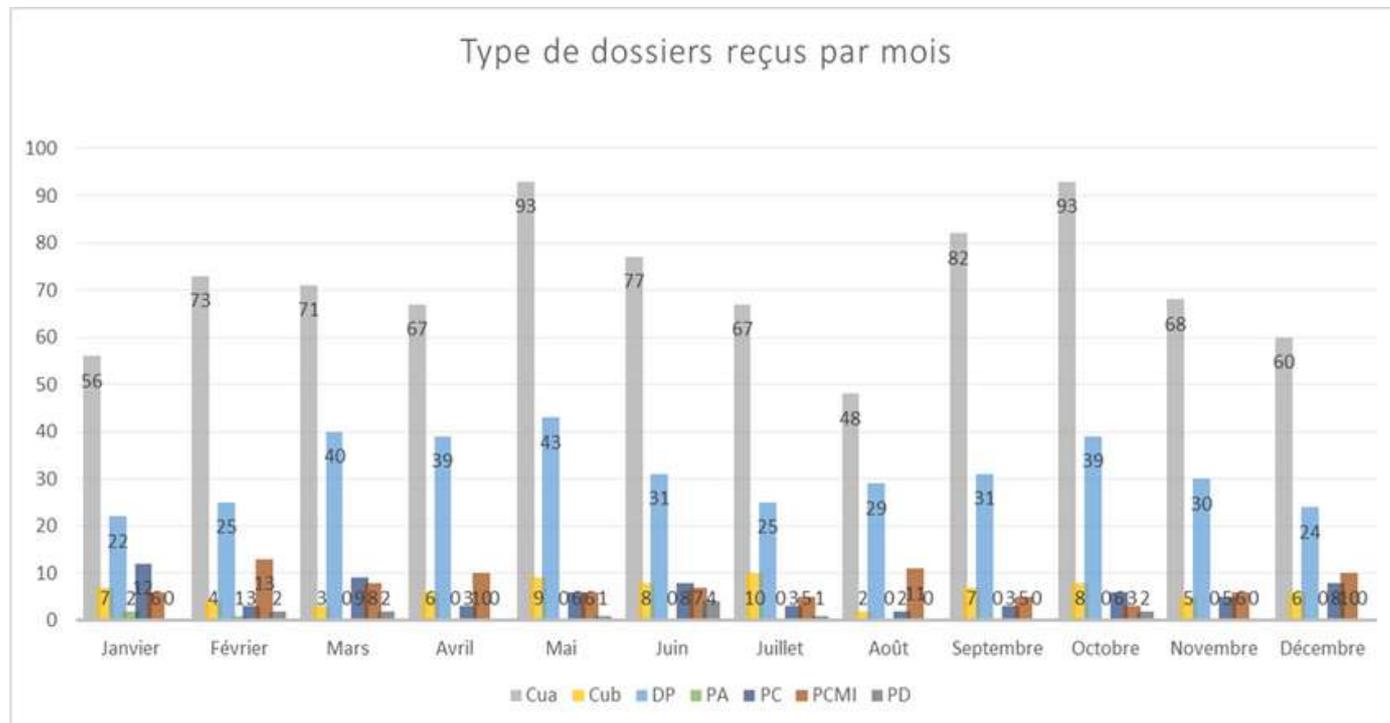
Les certificats d'urbanisme de simple info (CUa) avec 855 dossiers et les déclarations préalables avec 378 dossiers sont les autorisations majoritaires dans le volume des actes instruits par le service.



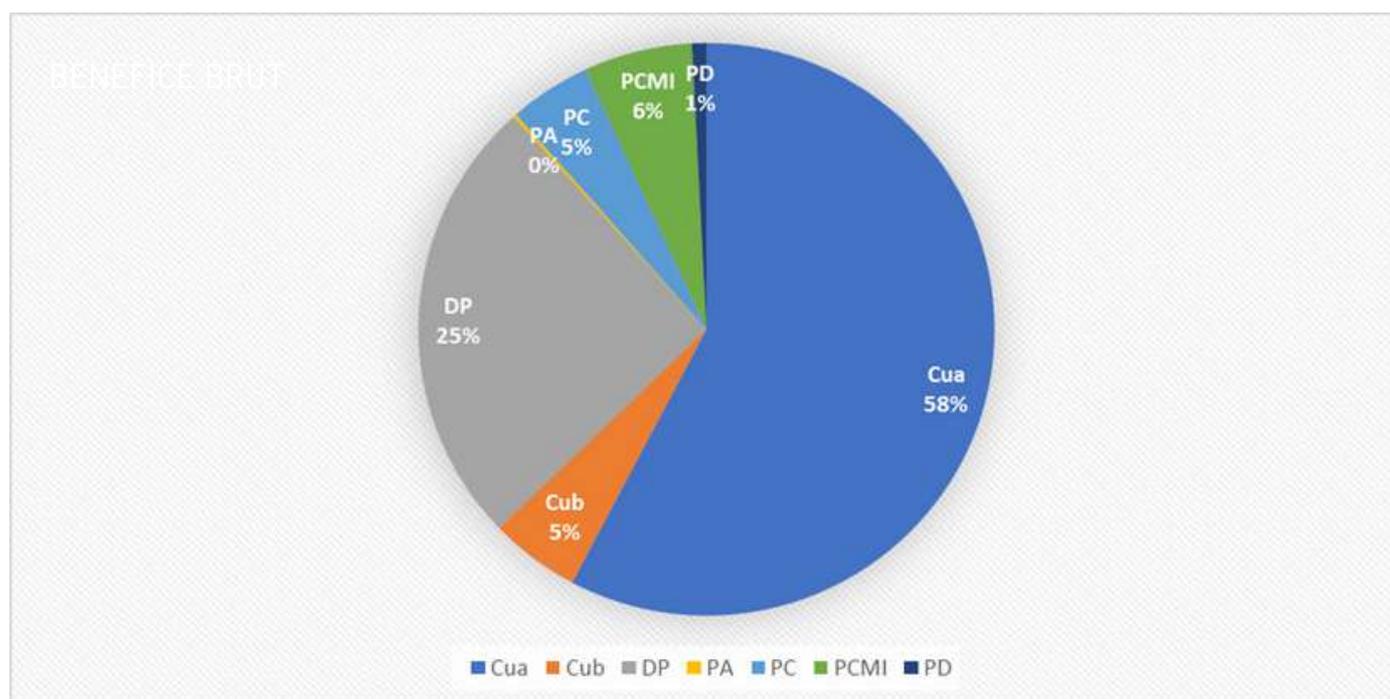
En fonction des mois, les CUa restent majoritaires par rapport aux déclarations préalables.

Les permis d'aménager (3 dossiers) restent minoritaires, de même que les permis de démolir (12 dossiers).

Les permis de construire représentent 11 % des actes instruits et les certificats d'urbanisme opérationnels (Cub) 5 % .



83 % de l'activité du service pour les CUa et les déclarations préalables.

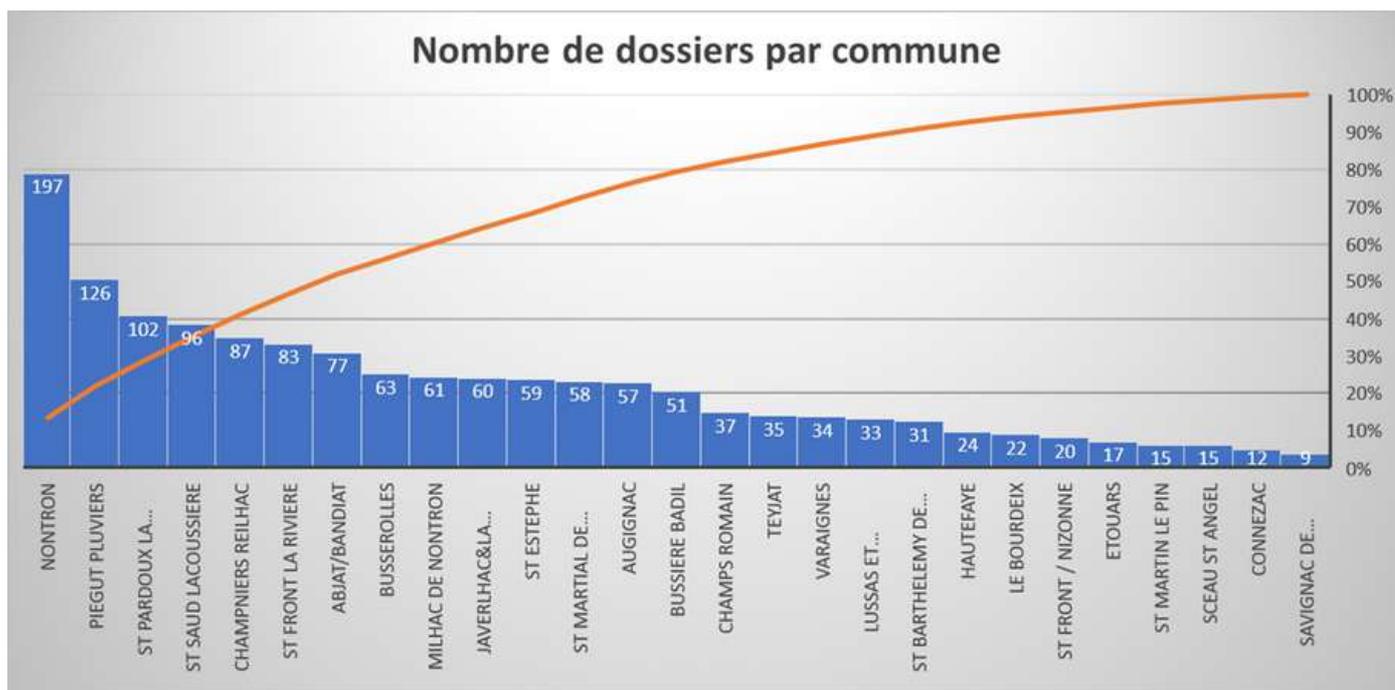


C. LOCALISATION DES DOSSIERS RECUS AU SERVICE ADS :

LES COMMUNES TRANSMETTANT LE PLUS DE DOSSIERS SONT LES COMMUNES DE NONTRON (197 DOSSIERS), PIÉGUT-PLUVIERS (126 DOSSIERS) ET ST PARDOUX LA RIVIÈRE (102 DOSSIERS).

TOUTEFOIS CERTAINES COMMUNES ONT UNE ACTIVITÉ IMPORTANTE EN MATIÈRE D'URBANISME :

- ST SAUD LACOUSSIÈRE (96 DOSSIERS)
- CHAMPNIERS REILHAC (87 DOSSIERS)
- ST FRONT LA RIVIÈRE (83 DOSSIERS)



D. EQUIPE DU SERVICE D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

L'équipe du service ADS est rattachée au Pôle Urbanisme Habitat.

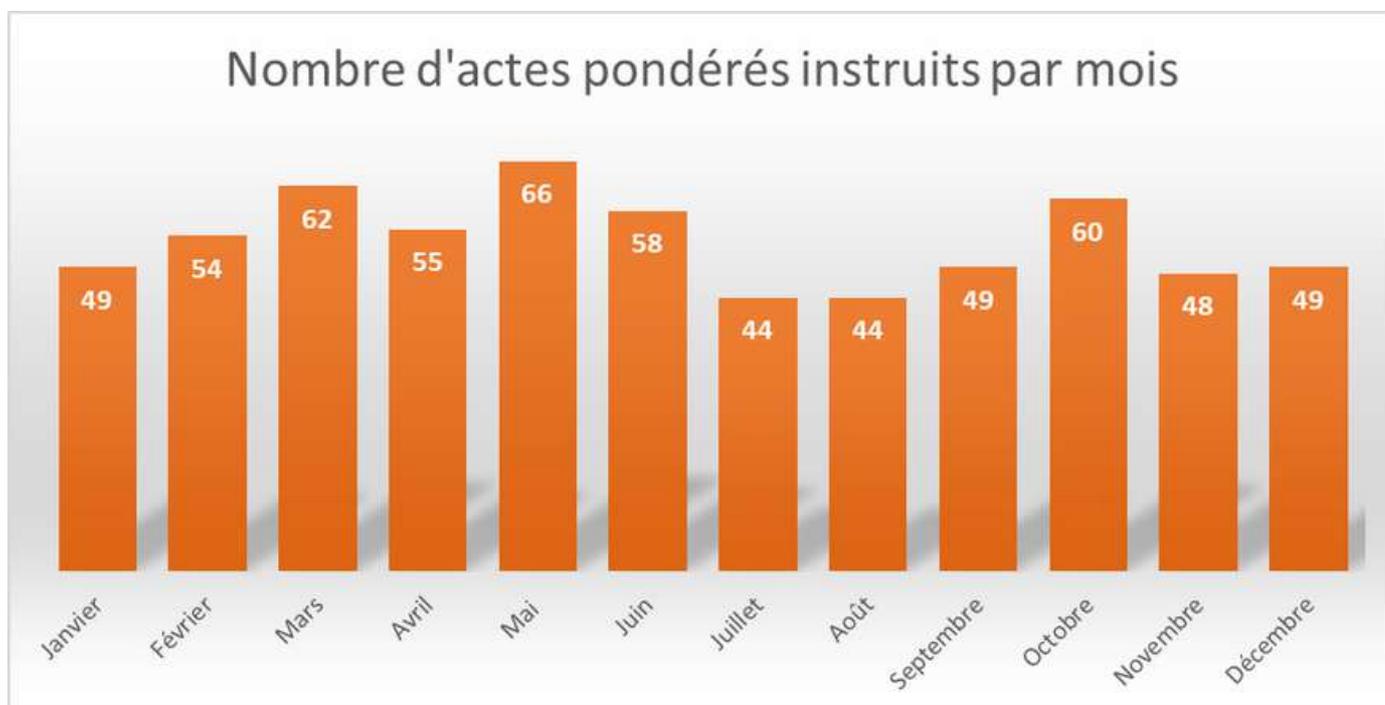
Elle est constituée de :

- Valérie MEYLEU - Chef du service : 0.8 ETP (suivi du service, information juridique et technique aux communes, instruction des PC, PA, PD et CUB, ...)
- Karine DUPINET - instructrice du droit des sols : 0.9 ETP (instruction des CUa, CUB, DP)

Pour rappel, l'Etat avait établi une pondération des actes afin de tenir compte de la spécificité d'instruction de chaque acte. Le nombre d'actes a été pondéré selon une règle établie au niveau national qui est la suivante :

1CUa = 0,2 1CUB = 0,4 1PD = 0,8 1PA = 1,2 1DP = 0,7 1PC = 1

L'évaluation du besoin en agents instructeurs établi par l'Etat est de 250 actes pondérés par agent et par an, soit environ 20 actes pondérés par mois.



Le nombre d'actes pondérés est en moyenne de 53 actes par mois pour 2 instructeurs, ce qui est supérieur aux préconisations de l'Etat.

E. MISE EN PLACE DE LA DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

En parallèle de son activité d'instruction, le service a eu à mettre en place les modalités techniques et pratiques pour la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme ; à savoir :

Mise à disposition des administrés à compter du 01/12/2022, d'un télé-service mutualisé « NetSVE » permettant la saisine par voie électronique des actes relatifs à l'occupation et l'utilisation des sols et les Déclarations d'Intention d'Aliéner.

Afin d'optimiser le fonctionnement de ce service via le logiciel NetADS, une session de formation des secrétaires de mairies a été organisée par le service urbanisme, le 07/11/2022 dans les locaux de la CCPN.

NB : La mise en œuvre de l'instruction dématérialisée dans son intégralité se fera de manière progressive durant l'année 2023.

II. BILAN FINANCIER 2022

Le montant de la participation des communes au financement du service instructeur est fixé chaque année par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Dans son rapport du 15/09/2022, la CLECT a fixé la participation pour l'année 2022 à 8,20 € par habitant.

Communes	Population	Tarif/habitant	Participation
Abjat/Bandiat	629	8,20 €	5 157,80 €
Le Bourdeix	231	8,20 €	1 894,20 €
Champs Romain	290	8,20 €	2 378,00 €
Connezac	71	8,20 €	582,20 €
Hautefaye	140	8,20 €	1 148,00 €
Javerlhac	845	8,20 €	6 929,00 €
Lussas et Neau	290	8,20 €	2 378,00 €
Milhac de N	505	8,20 €	4 141,00 €
Nontron	3 166	8,20 €	25 961,20 €
Savignac de N	196	8,20 €	1 607,20 €
Sceau St Angel	129	8,20 €	1 057,80 €
St Front la R	505	8,20 €	4 141,00 €
St Front sur N	164	8,20 €	1 344,80 €
St Martial de V	814	8,20 €	6 674,80 €
St Martin le Pin	274	8,20 €	2 246,80 €
St Pardoux la R	1 181	8,20 €	9 684,20 €
St Saud Lacoussière	849	8,20 €	6 961,80 €
Augignac	841	8,20 €	6 896,20 €
Busserolles	515	8,20 €	4 223,00 €
Bussière-Badil	376	8,20 €	3 083,20 €
Champniers Reilhac	456	8,20 €	3 739,20 €
Étouars	160	8,20 €	1 312,00 €
Piégut Pluviers	1 199	8,20 €	9 831,80 €
St Barthélémy de B	221	8,20 €	1 812,20 €
Saint Estephe	606	8,20 €	4 969,20 €
Soudat	88	0,00 €	0,00 €
Teyjat	279	8,20 €	2 287,80 €
Varaignes	380	8,20 €	3 116,00 €
TOTAL	15 400		125 558,40 €

Pour rappel, ce montant correspond aux frais de fonctionnement du service, à savoir : les frais à caractère général : loyer, énergie, déplacement, téléphonie, affranchissement, fournitures... et les frais de personnel.

Il est actualisé chaque année selon l'évolution de la population et des frais inhérents au service.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le service est également chargé d'assurer la gestion des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre de l'exercice du Droit de Préemption Urbain dont la CCPN est titulaire (compétence liée à celle en matière de documents d'urbanisme) ; 4 communes avec PLU concernées ainsi que 8 communes avec carte communale.

Cette mission est assurée par Karine DUPINET, également en charge de l'instruction des autorisations du droit des sols, à raison de 0.1 ETP. Le nombre total de dossiers DIA traités en 2022 est de 193.



PLANIFICATION

Dans le cadre de la compétence « Harmonisation, Elaboration, Révision et Modification des documents d'urbanisme et Elaboration et suivi du PLUI, SCOT » ; sur un territoire couvert par 23 cartes communales et 4 Plans Locaux d'Urbanisme le service est chargé d'assurer un suivi des procédures en cours, d'assister aux réunions, d'apporter un conseil aux élus et d'effectuer une veille juridique.

Ces missions sont assurées par :

- Valérie MEYLEU, responsable du service, 0.2 ETP
- Marion ARAUD-RAZOU, chargée de projet PLUIh, 1ETP

Actions suivies en 2022 :

- Approbation de la révision de la carte communale de St Martin le Pin
- Approbation de la révision de la carte communale de St Barthélémy de Bussière
- Rectification d'une erreur matérielle sur la carte communale de Busserolles
- Prescription et approbation d'une modification simplifiée du PLU d'Abjat sur Bandiat
- Prescription d'une modification simplifiée du PLU de Piégut Pluviers
- Rédaction du dossier d'appel d'offres pour le recrutement d'un bureau d'études dans le cadre de la procédure d'élaboration d'un PLUIh prescrite par délibération 09/12/2021

Suite à l'arrivée d'une nouvelle équipe composée de Basile LOPEZ comme thermicien et complétée par Aurélie VILLEVEYGOUX comme animatrice et Valérie BENEYROL en soutien à l'accueil téléphonique, le service OPAH a su se ré-organiser tant au niveau du fonctionnement administratif que technique.

La cohésion de cette nouvelle équipe a permis le maintien des visites techniques chez les usagers du territoire et donc l'ouverture de nouveaux dossiers de rénovation énergétique et d'adaptation du logement. Le service assure également le suivi administratif et financier des dossiers en cours.



L'année 2022 a également été une année de concertation avec plusieurs partenaires dont le département de la Dordogne afin de discuter des modalités concernant la continuité de l'OPAH à partir du 1er septembre 2023. Cette concertation a débouché en 2023 sur le lancement d'une étude pré-opérationnelle au renouvellement d'une future convention OPAH.

Durant l'année 2022, plusieurs aides ont été diminuées ou supprimées. La prime de 10% de l'ANAH allouée à chaque dossier de rénovation énergétique a été supprimée à compter de juin 2022, le plafond de ressources conditionnant la subvention CARSAT (caisse de retraite) a été diminué. De plus, il est à noter une difficulté des banques à établir des prêts alors que le coût des travaux a également augmenté de façon significative.

Afin de palier à cette problématique financière, les élus et agents de l'OPAH sont en train d'œuvrer à l'élaboration d'un nouveau programme financier afin d'accompagner toujours mieux les administrés du territoire dans leurs projets de rénovation et d'adaptation du logement.

	Objectifs OPAH CCPN/an	Dossiers concernant la CCPN				
		Nbre de projets déposés à la CCPN	Nbre de demande de solde	Nombre demande d'acompte /d'avance	Nombre de visite	Nombre d'abandon
PO Energie	80	38	38	17	80*	16
PO Autonomie	27	24	15	3	23	7
PO tvx lourds	3	0	0	0	0	1
PO tvx sécurité	1	0	0	0	0	0
PB Energie	6	0	0	0	0	0
TOTAL	117	57	53	20	108	24

PO = Propriétaire Occupant PB = Propriétaire Bailleur *80 visites thermique CCPN pour 54 DPE réalisés, 41 DPE pour la CCDB et 1 audit pour les locaux de la CCPN

Répartition des dossiers abandonnés : 54% ne sont pas subventionnables (pas d'atteinte du gain énergétique ; travaux non subventionnables ; plafond de revenus: 28% sont abandonnés par faute de moyens financier ; 9% sont des personnes décédés et 9% pour cause de dossier trop long à monter.

Les missions du service : Elaboration - Animation- Mise en œuvre du PCAET et dispositifs connexes

Les Objectifs 2022 : Elaboration de la stratégie et du plan d'action en concertation avec les élus, acteurs et habitant du territoire.

Les réalisations 2022 :

I) Retour sur la concertation

Afin de recueillir les réflexions autour du document plusieurs moyens ont été mis en œuvre par les services :

- La création d'une adresse mail dédiée qui a permis de récupérer les contributions directes du public jusqu'au 25 septembre 2022 (date de clôture de la concertation);



- Mise en place d'un partenariat avec le GCO pour la création d'une page internet pour compléter l'adresse mail ;

- La création d'un nouveau feuillet d'information "Dessiner le Périgord Nontronnais" qui a pour but d'expliquer les différentes étapes du document, réunions publiques, ... Il est dédié plus largement aux activités en lien avec le service (PLUi-H, CTG, PVD). Deux numéros ont été distribués dans les boîtes aux lettres en 2022

- 12 réunions de concertation ont été organisées, variant les modalités d'organisation, les lieux et les publics visés. Ces réunions ont pris la forme d'atelier entre élus et acteurs d'un secteur, ciné-débat ou encore café-débat. Pour ces ateliers du 21 mai 2022, la CCPN a expérimenté le tirage au sort sur liste électorale. 20 communes volontaires ont apporté leur soutien. Selon les études entre 5 et 10% des tirés au sort donnent des suites positives. Cet événement a réuni à peu près 7% des tirés au sort. Il a surtout permis un renouvellement intéressant du public pour cette réunion qui a posé les bases du travail autour du plan d'action ;



- Deux expositions thématiques à la bibliothèque de Nontron.

La totalité de la concertation a fait l'objet d'un livre blanc de concertation nommé "Parole de territoire" qui sera annexé au document final.

II) Le travail en commission

Le PCAET a été suivi par deux commissions : la commission développement durable et la commission urbanisme, aménagement, habitat pour mieux aborder la transversalité des enjeux. Les commissions se sont réunies chaque trimestre donnant les bases aux arbitrages du COPIL (tri des propositions d'action, participations aux réunions publiques, ...).

La totalité du document est disponible sur le site internet de la CCPN.

FRICHE INDUSTRIELLE « LA BAGUETTE DE BOIS » A SAINT FRONT LA RIVIERE

Depuis fin 2018, les opérations de reconversion de la friche industrielle « La Baguette de Bois » (cédée par la Commune de Saint Front la Rivière pour l'€ symbolique) ont été réalisées sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, compétente en matière économique.

En 2019, trois artisans ont été installés (un atelier de carrosserie et mécanique automobile, un atelier de découpe laser et une entreprise de maçonnerie).

En 2020/2021, c'est un atelier d'affutage industriel qui a été installé dans des bâtiments totalement réhabilités.

Enfin, en 2022, nous avons été saisis par une entreprise de plâtrerie - peinture - décoration - carrelage, pour installer son atelier et développer son activité ce qui permettra la création de nouveaux emplois. Cette activité sera installée dans le bâtiment B4 avec une surface utile rénovée de 537 m².

Le démarrage des travaux est prévu pour Septembre 2023. Toutes ces opérations ont pour but de permettre à des artisans de s'installer dans des locaux réhabilités en fonction de leurs besoins et de devenir propriétaires. Elles sont, depuis l'origine, soutenues financièrement par l'Etat au titre de la DETR et le Conseil Départemental de la Dordogne au titre des Contrats de Projets Territoriaux.

ZAE « GRAND MASSONNEAU » A SAINT MARTIAL DE VALETTE

Depuis 2021, les travaux d'aménagement de 5 lots destinés à la vente sont terminés (montant des travaux : 1 200 000 € HT subventionnés par l'Etat et le Département de la Dordogne).

Deux lots ont été vendus en 2021 : « Chêne Vert » et « LOCATOUMAT », leur permettant ainsi de développer leur activité et par conséquent de créer de l'emploi.

Fin 2022, des acquéreurs se sont positionnés pour les lots 4 (SCI B. Q-Be) et 5 (SAS EPICURE IMMOBILIER). La signature des actes est prévue pour début 2023.

Reste à la vente le lot n°2 d'une surface de 3 491 m², commercialisé viabilisé au prix de 2.50 € HT / m².



ZAE « LES TERRES DU POINT DU JOUR » A AUGIGNAC

La ZAE d'Augignac est composée de 12 lots à bâtir et tous ont été vendus.

La Communauté de Communes est propriétaire de deux parcelles de réserves foncières sur la ZAE qui ont chacune trouvé acquéreur. Pour pouvoir vendre ces deux parcelles, il est nécessaire de modifier le permis d'aménager ce qui implique de fait, la modification du règlement de la zone et du cahier des charges.

Une procédure de demande d'accord des colotis a été lancée en Mai 2022. Chacun des propriétaires a reçu le nouveau règlement et le cahier des charges, intégrant ces deux nouveaux lots, et doit nous retourner un imprimé d'accord signé.

Au terme de cette procédure, les lots 13 et 14 pourront être vendus (courant 2023) respectivement à la « SCI les 3 Fleurs » et à la « SCI DD LOC ».

ZAE « LE GRAND MOULIN » A VARAIGNES

Sur la ZAE, seules deux parcelles (n° 1137 et 1139) de réserve foncière restent propriété de la Communauté de Communes.

Fin 2022, le Gérant de la « SCI ACMB 24 » nous a fait savoir qu'il souhaitait acquérir ces deux parcelles ainsi que la n°1553 (voirie de desserte de ces 2 parcelles) afin d'y construire un bâtiment d'environ 1 000 m².

Une modification du Permis d'Aménager a été lancée afin d'intégrer ce futur nouveau lot d'une contenance totale d'environ 8 000 m².

Au terme de la procédure de cette modification, l'acte de vente pourra être signé courant 2023 (prix de vente : 2 € HT /m² viabilisé).

SIGNALETIQUE ZONES D'ACTIVITES (TOTEM).

La Communauté de Communes a décidé d'installer sur ses 4 zones d'activités des « Totem ». La conception et la réalisation de ces Totems a été confiée à la Société POM PUBLICITE pour un montant de 16 271 € HT (massifs béton compris).

Chaque Totem comprend un plan et la liste des entreprises installées sur le site.



BATIMENTS CHAUSSON A NONTRON

La Communauté de Communes a acheté fin 2021 l'ensemble immobilier Chausson à Nontron (environ 17 000 m²).

Fin 2022, la SCI Enaël (SARL MALPEYRE) nous a contacté pour acquérir une partie (environ 5 300 m² du plateau du haut avec le bâtiment en tôle) pour y installer un funéraire.

En parallèle, la Commune de Nontron souhaite acquérir, toujours sur le plateau du haut, environ 4 200 m² pour y installer ses ateliers techniques.

Une déclaration préalable a donc été déposée afin de réaliser les divisions parcellaires nécessaires.

Les actes de ventes correspondants devraient être signés dans le courant du 1er semestre 2023.

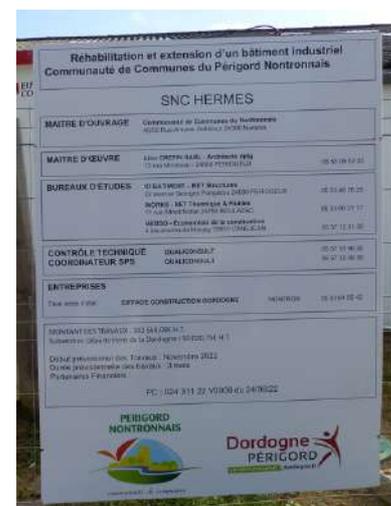
SNC HERMES

La Société Novatrice de Confection (SNC) loue depuis plusieurs années, un bâtiment propriété de la Commune de Nontron situé « Les Belles Places », pour y exercer son activité. La SNC a fait une demande, auprès de la Mairie, d'extension et de réhabilitation du bâtiment qu'elle occupe.

La compétence Développement Economique relevant des compétences obligatoires de la Communauté de Communes, la Mairie de Nontron nous a demandé d'assurer la maîtrise d'ouvrage de cette opération et nous a mis à disposition au 1er Janvier 2022 le bâtiment afin que nous puissions porter cette opération.

Madame Line CREPIN a été désignée Maître d'œuvre et les travaux d'aménagement ont débuté en Octobre 2022 pour une durée de 6 mois environ.

Ces travaux d'un montant de 300 000 € HT sont financés pour une grande partie par la SNC et le Conseil Départemental de la Dordogne participe à hauteur de 50 000 €.



EN BREF :

- En 2022, la Communauté de communes a renouvelé son adhésion à la plateforme STAGE IN. Pour mémoire, il s'agit d'une plate-forme digitale de mise en relation entre les élèves, leurs parents et les acteurs du monde économique avec la participation des chefs d'établissements scolaires.

1. Missions du Manager de commerce

La mission du manager de commerce est d'accompagner le développement des activités commerciales du territoire. De plus, le manager de commerce travaille non seulement au renforcement du dynamisme commercial du centre-ville/bourg mais plus largement à l'attractivité globale du territoire en lien avec tous les acteurs concernés.

Suite à l'entrée de la ville de Nontron dans le programme « Petite Ville de Demain », la Communauté de Communes a recrutée un manager de commerce **qui a pris ses fonctions le 2 mai 2022.**

2. Evènements et actions réalisées en 2022

- 12 réunions / rencontres commerçants-artisans sur le territoire : les réunions avaient pour objectifs de présenter la manager de commerce puis par la suite de faire la restitution des résultats de l'enquête consommateurs.
- Création d'une rubrique « J'aime mon commerçant-artisan du Périgord Nontronnais » sur les réseaux sociaux de la CCPN pour avertir la population des nouvelles ouvertures de commerces sur le territoire.
- 1 enquête consommateurs lancée le 2 juillet 2022 et terminée le 4 septembre 2022. L'enquête a permis de comprendre les modes de consommations de la population du territoire.
- 17 et 24 octobre : Formations Google Business + Facebook aux commerçants de Piégut
- 2 évènements créés : Animation de Noël sur Nontron et Saint Pardoux la Rivière
- 1 association de commerçants en création sur Saint Pardoux la Rivière
- 19 contacts pour des demandes de renseignements
- 10 créations de commerce et 5 reprises de commerce sur le territoire en 2022.

3. Projets 2023

Pour l'année 2023, les objectifs principaux sont :

- Poursuivre l'accompagnement auprès des nouveaux commerçants/repreneurs
- Poursuivre l'accompagnement auprès des associations de commerçants
- Créer de nouveaux évènements/animations dans les centres-bourgs
- Mettre en place des chèques cadeaux locaux



SERVICES TECHNIQUES ET ENTRETIEN

PDIPR - VELO ROUTE : Julien PIJARIAS

Travaux d'intérieurs et extérieurs :

L'entretien des véhicules, des machines et du petit matériel a été réalisé lors des périodes d'intempéries.

Une haie de thuyas qui gênait la visibilité des voitures avait été coupée et remplacée par la construction d'un mur en parpaing au niveau du stade Henry Laforest en 2020. Les agents n'ont pas pu continuer ce chantier (mise en place de poteaux et de grillage) car des missions plus prioritaires ont dues être effectuées.

L'état général de la structure (vestiaires et tribunes) se dégrade toujours plus.

Des travaux de réparation de tuyaux en cuivre ont été effectués pour pallier à de nombreuses fuites qui ont accentuées à nouveau la dégradation des sols et des murs des vestiaires.

Les plafonds des vestiaires sont de plus en plus délabrés accentuant encore un risque d'effondrement de ce dernier.

Un danger réel sur ces structures

Aucun travaux de réfection des toits n'a été effectué.

Des travaux de remise en état sur les vestiaires de St Martial ont été faits. Le sol a été remis en place (plaquage bois de récupération) avec du revêtement de sol, des radiateurs ont été installés ainsi que des lumières extérieures, les douches et wc ont été réparés
Travail en partenariat avec le CD24 et l'ATD pour la réfection des vestiaires et des tribunes du stade d'honneur.

PDIPR :

L'entretien du PDIPR et sa gestion ont été gérés par les communes elles-mêmes.

La remise en place du mobilier sur l'ensemble de la CCPN devra être effectuée.

Un état des lieux complet est toujours à prévoir.

Espaces verts espaces Naturels :

L'entretien de l'Agorespace à Saint Front la Rivière est désormais réalisé par les agents intercommunaux affectés à Saint Front la rivière.

L'arboretum privé, d'une superficie supérieure à 2 hectares, a été intégré au PDIPR sur la commune de Saint Saud Lacoussière.

Son entretien est désormais fait par la commune (prestataire de service).

L'étang de Saint Saud Lacoussière a bénéficié de quelques aménagements comme le changement complet du sable de la plage surveillée, la restauration de quelques tables et poubelles (certaines ont été changées).

L'entretien quotidien (y compris en week-end pendant la période d'ouverture de la baignade) est réalisé par les agents affectés à cette commune.

Le plan d'eau des Nouailles nécessite une grosse charge de travail.

En effet il faut entre 3 et 4 jours pour réaliser son entretien (débroussailleuse et tracteur autoporté).

Entre mai et début août il faut intervenir toutes les 3 semaines, tous les mois par la suite et la dernière passe s'effectue fin octobre.

Nous parlons ici seulement des missions d'entretien courant.

Des travaux de reprofilage du sentier autour de l'étang devront être effectués ainsi que de l'élagage d'arbres.

Le matériel a été renouvelé facilitant ainsi l'entretien général du site.

De gros travaux d'élagage et de débroussaillage ont été effectués pendant la période hivernale rendant ainsi le site beaucoup plus attrayant que les années passées.

Le chemin autour du plan d'eau a été à nouveau restauré.

De plus les 2 ruisseaux alimentant l'étang nécessitent un curage complet afin de faciliter l'écoulement des eaux notamment en période de sécheresse.

Le parcours de santé ainsi que les balises de courses d'orientation nécessitent également une remise en état.

Ce sont les 3 agents (3 temps pleins) affectés aux stades qui réalisent cette mission.

L'entretien extérieur des 2 maisons médicales de Saint Pardoux la Rivière et de Nontron est désormais réalisé par la CCPN. A Saint Pardoux la Rivière il faut intervenir tous les 15 jours entre avril et juillet. Cette mission est réalisée par les agents affectés aux stades.

L'entretien de l'espace extérieur des bureaux de la CCPN est également réalisé par les agents des stades (toutes les 3 semaines).

L'ancienne aire des gens du voyage est désormais un terrain de foot/rugby destiné aux entraînements pour l'instant.

Aucun travaux n'a été effectué depuis rendant ainsi cet espace non praticable pour le football.

L'extérieur du centre aquatique et les abords des stades est entretenu par les agents affectés aux stades.

L'aire d'accueil des gens du voyage est également entretenu par les agents affectés aux stades.

L'achat de l'ancien bâtiment « Chausson » nécessite un entretien régulier (débroussaillage, taille haies,...) car des riverains sont régulièrement envahis par les végétaux présents sur le site.

Des passages réguliers sont également réalisés sur les **2 zones artisanales de St Front la Rivière et de St Martial de Valette.**

Véloroute Voie verte :

Le projet a évolué en 2022.

Nous avons répondu à un appel à projet de l'Etat pour lancer une première tranche de travaux (Javerlhac bourg- Nontron).

Lauréat de cet appel à projets, nous avons relancé des études maîtrise d'œuvre afin de lancer un appel d'offre au 3ème trimestre 2022 pour une attribution de marché début 2023 et démarrage des travaux 1er trimestre 2023.

Notre taux de subvention souhaité étant de 80% laissant ainsi 20% d'autofinancement à la CCPN.

Le rachat de certaines parcelles sur les communes de Teyjat et de Varaignes est toujours en cours ce qui permettra de rallier la Flow vélo en Charente au centre bourg de Javerlhac en site propre sur sa quasi-totalité (environ 4 kilomètres) à condition d'y effectuer des travaux d'aménagement (terrassément, revêtement et signalétique).

STADES :

La Communauté de communes a désormais la charge d'entretenir exclusivement les terrains de sports de St Martial de Valette (4 terrains).

Des travaux de décompactage/sablage et réensemencement ont été effectués sur le stade Henry Laforet et sur l'annexe du rugby.

Les canicules répétitives ont engendré des arrêtés préfectoraux d'interdiction de pomper et donc d'arroser les terrains mettant à mal les pelouses qui nécessitent un arrosage régulier dès lors qu'un semis est mis en place.

Il conviendra de réfléchir à un mode d'entretien différent pour les années à suivre en anticipant ces phénomènes météorologiques.

Le terrain d'entraînement du foot de Saint Martial de Valette n'a pas fait l'objet de travaux.

Les agents nettoient quotidiennement les vestiaires utilisés par l'association du Rugby.

L'association de foot gère elle-même l'entretien des vestiaires. Il conviendra d'harmoniser cette gestion pour l'année à venir.

Les agents des stades effectuent pour chaque week-end le traçage de l'ensemble des terrains de la CCPN soit 7 terrains.

La non intégration du personnel technique de 3 communes au sein de la CCPN engendre beaucoup de contraintes au personnel communautaire et plus particulièrement les agents affectés à l'entretien des stades (Nouailles et maisons médicales principalement).

VOIRIE INTERCOMMUNALE :

La CCPN a pris en charge, pour les 28 communes, 2 passes de fauchage (passe de confort et passe de débroussaillage), 2 journées d'élagage et le curage de 25 % du linéaire routier intercommunal sur les voies intercommunales.

De plus des travaux routiers ont été réalisés sur une partie des communes aux alentours de 800 000 € TTC avec une participation des communes à hauteur de 50% du prix hors taxe sous forme de fond de concours.

Ce programme est reconduit en 2023 avec d'autres travaux et d'autres communes concernées

ENTRETIEN ET SECURITE DES BATIMENTS : Jean-Guillaume DOUCET

-Service extincteur.

Pour l'année 2022, 25 communes sur 28 sont conventionnées pour la vérification et le contrôle des extincteurs, ce qui représente 1333 extincteurs vérifiés. On compte en moyenne 5 à 6 extincteurs vérifiés par heure.

Cette mutualisation permet d'acheter les extincteurs à prix coûtant. Le service propose une mise à disposition gratuite d'extincteurs pour toutes festivités, salons, rassemblements ; comme pour la « fête du dindon » à Varaignes, mise à disposition de 30 extincteurs + registre de sécurité + couvertures feux.

Le service propose une mise à disposition de 2 chapiteaux (5mx5m), avec attestation de conformité, registre de sécurité et attestation de montage.

Mise en place de formation extincteurs avec 3 écoles du territoire ainsi qu'avec le personnel de la CCPN (environ 20 personnes).

-Service prévention.

Le service propose son aide technique pour le montage des dossiers pour les ERP (Etablissement Recevant du Public), des notices de sécurité, des notices PMR, de l'utilisation exceptionnelle des ERP et pour la préparation en amont des commissions de sécurité, ainsi que la réalisation et la conception de plan d'évacuation, d'intervention, de réseau d'intervention technique et l'élaboration de registre de sécurité spécifique à L'ERP.

-Service vérification électrique, alarme incendie, blocs d'évacuation et défibrillateurs.

Tous les ans nous avons l'obligation de faire contrôler les équipements électriques des différents bâtiments. Cette vérification est effectuée par un prestataire privé. Pour les alarmes incendies et les blocs d'évacuation la vérification s'effectue en interne.

Depuis le 1er janvier 2019 la vérification des défibrillateurs est obligatoire. Pour cela le service a trouvé une société de contrôle et mis en place le recensement des communes voulant adhérer à ce service.

En 2022, 14 communes adhèrent au projet de vérification et entretien des DAE et ont pu bénéficier du tarif négocié.

-Service entretien des bâtiments.

- Le service intervient sur l'ensemble des bâtiments de la CCPN ; petite plomberie, interventions électriques, nettoyage des VMC, des hottes des cuisines, réparation du mobilier, changement des blocs d'évacuation, relamping, suppression des néons et halogènes par de la LED. Le relamping se poursuivra pour 2023 sur le reste des bâtiments.
- En 2022, lancement de la préparation des chantiers (unité 3 MSP St Pardoux la rivière + Maison Lapeyre Mensignac pour les étudiants de l'ENSAD.)
- En février 2022, aménagement de l'office de tourisme à l'ancienne pharmacie.

-Service ménage

Le service se compose de 3 agents

- 1 agent à 35h
- 1 agent à 20h
- 1 agent à 30h

Ces trois agents interviennent sur l'ensemble des bâtiments de la CCPN (Crèche, Centre de loisirs de Nontron, Cinéma, PEMA, OT, Ecole de musique, Bureau, Urbanisme, Maison médicale, Bibliothèque, RAM, Médiathèque...)

Le service fait une commande de produits une fois par an (cela représente un volume d'une dizaine de palettes).

Un travail est effectué auprès des services afin d'harmoniser l'utilisation des mêmes produits.

-Service Certibiocide

En 2022, le service Certibiocide a permis l'achat de produits réservés aux professionnels. Achat de produits pour les rongeurs + mise en place de boîtes dans 7 ERP de la CCPN.

BILAN 2022 ET AXES DE PROGRES 2023

PERSONNEL DU CENTRE AQUATIQUE

Direction et expertise technique :

Pascal RABIAN

Maitres-nageurs :

PEYROUX Lionel (Chef de bassin CDD)

GOUAUD Bénédicte (Mi-temps)

Départ de deux MNS fin juin 2022
remplacés par : GABILLARD Gregory
en juillet 2022 CDD et MARTINEZ France
en juin 2022 CDD

Maintenance :

Jean Guillaume DOUCET

Accueil/entretien :

PAULHIAC Valérie

(Responsable accueil)

Anaïs RATINEAUD

(Temps partiel)

BRUNET Flora (CDD)

COURDEAU Christophe

(CDD PEC)

ROUSSARIE Sophie

(CDD PEC)

Saisonniers :

L'Ovive : deux BNSSA plus un demi-poste et un agent d'accueil/entretien.

Etang de St Saud LaCoussière: deux BNSSA plus un demi-poste pour les jours de repos.

Missions 2022 :

- Enseignement de la natation scolaire en 3 cycles aux classes de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 des Communautés de Communes du Périgord Nontronnais, Communautés de Communes de Dronne et Belle.
- Accueil des classes des 4 collèges (Nontron, Piegut Pluviers, Mareuil, Brantome).
- Accueil des classes secondes, premières, terminales lycée de Nontron.
- Cours collectifs de natation (Aquaphobie, adultes débutants et enfant)
- Animations : stages de natation sur la période de vacances scolaires.
- Animation d'activités « Aquasport » (Aquabiking, Aquagym, Aquatraining, Aquapalming, Aquastep...)
- Accueil du public
- Gestion et répartition du matériel sportif à disposition des écoles du territoire.
- Accueil des Centres de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H)
- Accueil des associations
- Pour la huitième année consécutive, formation BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) en partenariat avec la Fédération de MNS de Périgueux. M CARRELE Laurent et M LECOURT Geoffrey ayant supervisés l'entraînement et la préparation des stagiaires durant les nocturnes des mardis. Ceci du mois d'octobre 2022 au mois de mai 2023.

Le brevet de secourisme (PSE1) étant organisés et encadrés par la fédération à Périgueux. La fédération gérant également l'aspect financier des formations, nous mettons deux lignes d'eau à la disposition des stagiaires de 19h30 à 22h00 .

L'examen final s'étant déroulé fin mai 2023, les neuf candidats inscrits ont validé leur examen.

- Gestion du Lac de Saint Saud Lacoussiere sur la saison d'été.

Objectifs 2023 :

- Pérenniser les économies engagées en 2022.
- Baisse de la température d'eau des bassins de 1,5°,
- Mise en suspend des créneaux Bébés nageurs du samedi matin (eau à 32°)
- Baisse de la température chauffage.
- Optimisation au maximum de l'utilisation de la chaudière bois.
- Renouvellement de l'isolation des conduites circuit eau chaude dans les locaux techniques.
- Projet « photovoltaïque » pour une autoconsommation électrique (SEM24)

- Renouvellement du contrat, et contrôle du respect de celui-ci, avec « Martin produits du bois », fournisseur de combustible.

Les événements marquants 2022

Absence du directeur pour raison de santé du mois de janvier au mois de septembre 2022, et reprises de celui-ci à mi-temps pour le reste de l'année.

Fermeture pour réfection des joints du carrelage des bassins et des sanitaires par la société SAREPS : Deux semaines au mois de décembre 2022

Renouvellement important de l'équipe des MNS

Fréquentation tout public :

	2021	2022
<u>Janv</u>	0	2 045
<u>Fev</u>	0	2 774
<u>Mars</u>	0	3 987
<u>Avr</u>	0	3 380
<u>Mai</u>	0	3 761
<u>Juin</u>	0	2 896
<u>Juil</u>	0	2 107
<u>Aout</u>	74	3 066
<u>Sept</u>	3 418	3 407
<u>Oct</u>	2 974	2 965
<u>Nov</u>	3 096	3 057
<u>Déc.</u>	1 755	1 075
Total	11 317	34 520

Bilan 2022:

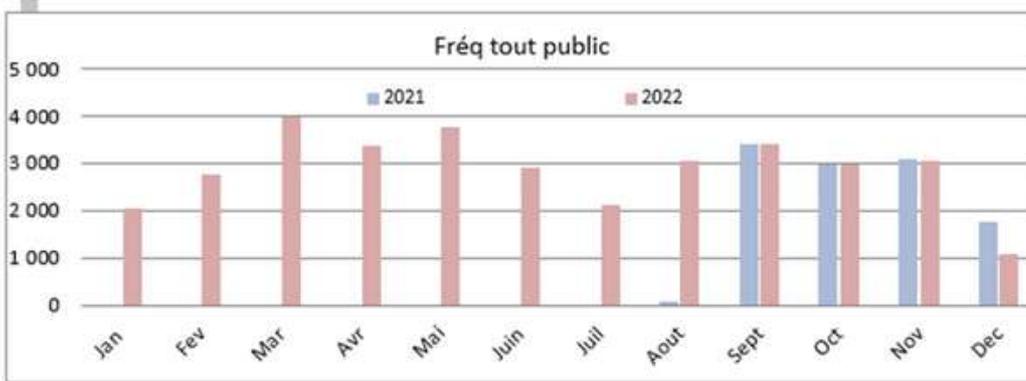
Fréquentation globale du centre Aquatique regroupant toutes les catégories de public.

En forte progression.
Progression due à la reprise de l'activité sur une année complète.
Sur les quatre derniers mois comparables de l'année, stabilité de la fréquentation.

Axes de progrès pour 2023 :

- Optimisation des cours d'apprentissage.
- Retrouver un niveau de fréquentation semblable à « l'avant COVID ».

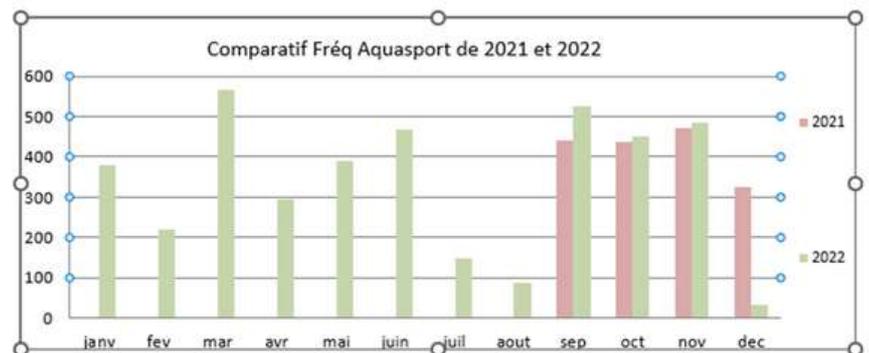
Evolution 2021/2022 Non comparable



Reprise des cours sur une base comparable à l'avant COVID. Stabilité des fréquentations sur la fin d'année comparable à 2021, malgré une fermeture technique de deux semaines en décembre 2022

Fréquentation Aquasport

	2021	2022
Jan	0	380
<u>Fev</u>	0	220
Mar	0	567
<u>Avr</u>	0	293
Mai	0	391
Juin	0	466
Juil	0	150
<u>Aou</u>	0	86
Sept	440	525
<u>Oct</u>	437	450
<u>Nov</u>	470	485
Déc	326	33
Total	1673	4046



Evolution 2021 2022: Non comparable

Bilan 2021/2022:

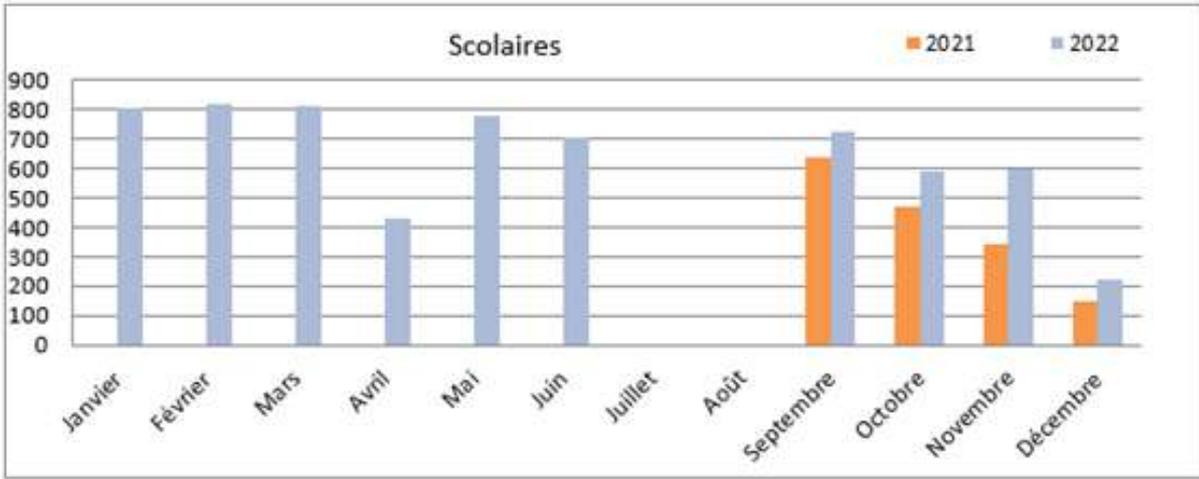
Reprise de l'activité des scolaires compliquée. Les séances ont dû être adaptées en 2020/2021 aux consignes sanitaires réglementaires, et par anticipation et pour plus de sécurité nous avons gardé le protocole COVID pour la rentrée 2021/2022.

Objectif 2022/2023:

Comblent au mieux le retard d'apprentissage accumulé, suite aux séances annulées durant la pandémie.

Ecoles primaires

	2021	2022
Jan	0	803
<u>Fev</u>	0	817
Mar	0	809
<u>Avr</u>	0	428
Mai	0	777
Juin	0	702
Juil		
<u>Aou</u>		
Sept	637	722
<u>Oct</u>	470	587
<u>Nov</u>	345	596
Déc	147	220
Total	1599	6461

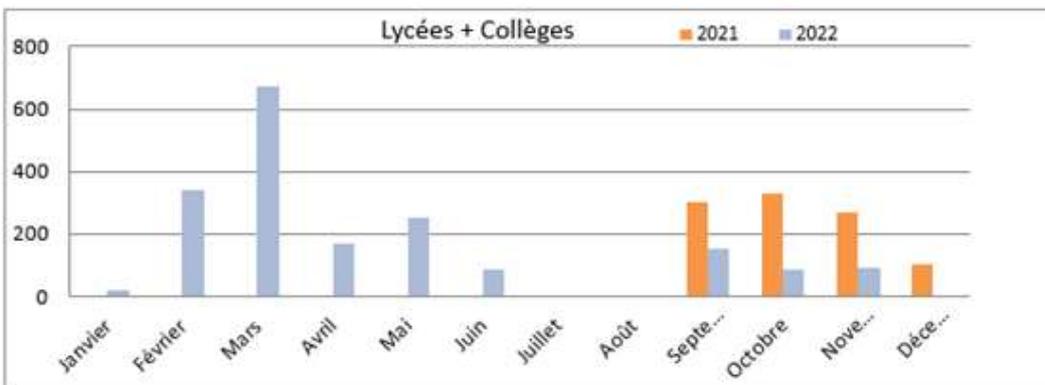


Collèges et Lycées

	2021	2022
Jan	0	22
<u>Fev</u>	0	339
Mar	0	674
<u>Avr</u>	0	166
Mai	0	252
Juin	0	85
Juil		
<u>Aou</u>		
Sept	304	153
<u>Oct</u>	328	86
<u>Nov</u>	267	90
Déc	102	0
Total	1001	1867

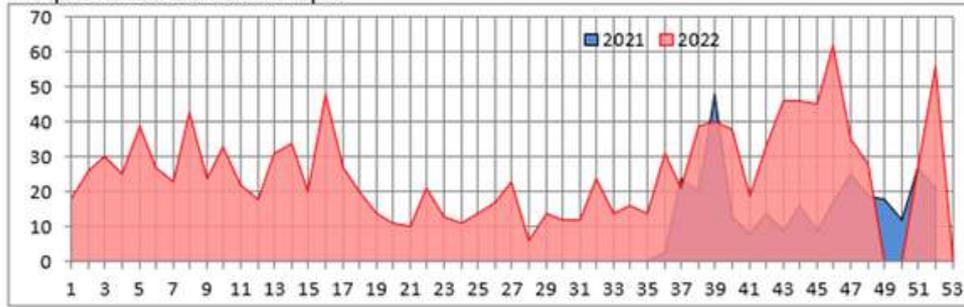
Bilan 2021/2022:

IDEM Scolaires

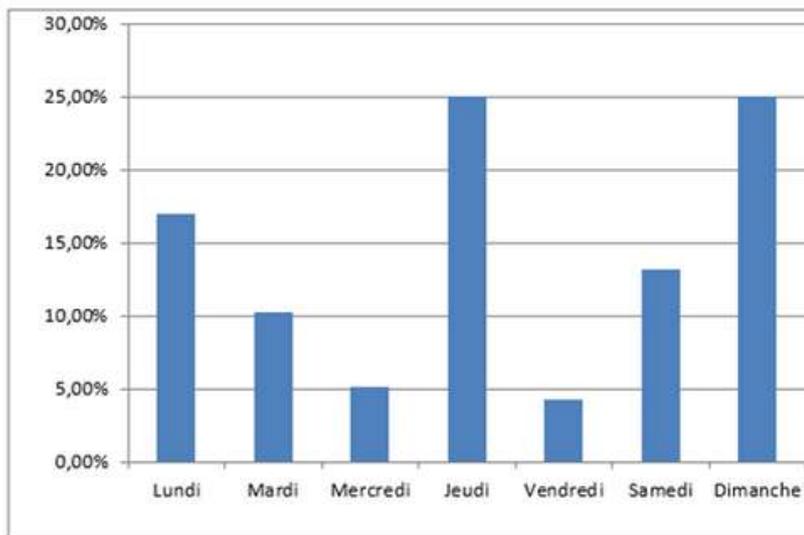


Balnéothérapie :

Fréquentation Balnéothérapie



Répartition hebdomadaire fréquentation balnéothérapie



Ecoles de natation :

Inscrits aux cours enfants 2016/2017 : 190 - Inscrits aux cours enfants 2017/2018 : 209

SAISON	MARM'EAU	ENF DEB	ENF PERF	TOTAL
2009/2010	20	50	35	105
2010/2011	20	45	50	115
2011/2012	20	35	50	105
2012/2013	30	70	73	173
2013/2014	30	60	65	155
2014/2015	40	50	90	180
2015/2016	40	60	90	190
2016/2017	44	77	88	209

Comparatif des recettes mensuelles 2021/2022.

Recettes 2022	Total COMPTANT	CA TOTAL	ESPECES	Chèques	Chèques vacance	Chèques sport	TPE Brut	Différés	Total recettes 2022	Total recettes 2021
janvier	10 748,60	10 748,60	2 830,60	2 766,10	150,00	130,00	4 169,90	700,00	10 748,60	0,00
février	13 239,60	13 239,60	2 321,70	4 209,20	80,00	185,00	4 563,70	1 580,00	13 239,60	0,00
mars	14 497,70	14 497,70	2 232,80	4 971,40	50,00	30,00	7 213,50	0,00	14 497,70	0,00
avril	14 921,40	14 921,40	2 477,10	1 822,60	90,00	190,00	7 017,80	3 523,90	14 921,40	0,00
mai	9 842,10	9 842,10	1 951,00	1 516,10	130,00	0,00	6 245,00	0,00	9 842,10	0,00
juin	10 960,90	10 960,90	2 288,50	3 880,50	50,00	50,00	4 711,80	0,00	10 960,90	0,00
juillet	9 765,74	9 765,74	2 696,20	1 763,14	325,00	0,00	4 956,40	23,00	9 765,74	0,00
août	10 134,90	10 134,90	2 755,30	563,40	180,00	110,00	5 701,60	824,60	10 134,90	246,10
septembre	29 361,60	29 361,60	3 000,10	8 072,60	830,00	170,00	16 996,90	292,00	29 361,60	14 996,80
octobre	12 372,00	12 372,00	3 017,60	2 358,30	80,00	45,00	6 871,10	0,00	12 372,00	12 644,72
novembre	11 528,00	11 528,00	2 576,70	2 678,40	370,00	180,00	5 722,90	0,00	11 528,00	11 661,90
décembre	6 444,80	6 444,80	1 151,70	1 834,00	195,00	80,00	2 564,10	620,00	6 444,80	7 521,80
Total	153 817,34	153 817,34	29 299,30	36 417,74	2 530,00	1 170,00	76 736,70	7 663,50	153 817,34	47 271,32

Comparatif 2021 / 2022		
Mois	Différence 2021 / 2022	%
Janvier	10 748,60	#DIV/0!
Février	13 239,60	#DIV/0!
Mars	14 497,70	#DIV/0!
Avril	14 921,40	#DIV/0!
Mai	9 842,10	#DIV/0!
Juin	10 960,90	#DIV/0!
Juillet	9 765,74	#DIV/0!
Août	9 888,80	4018,20
Septembre	14 364,80	95,79
Octobre	-272,72	-2,16
Novembre	-333,90	-2,81
Décembre	-1 077,00	-14,32
	106 546,02	69,27

Remise en service chaudière bois.

Cout Gaz (0,76€/M3 TTC) 2022	Cout Bois (99€/T TTC) 2022	Cout Total TTC 2022(Bois + Gaz)	Cout gaz TTC 2021 (0,76€/M3)	Conso gaz 2021 en M3	Cout Bois (99€/T TTC) 2021	Conso Bois 2021 en Tonne	Cout totale 2022	Résultat financier (CHAUFFAGE)
9725,72	0	9725,72	5529,76	7276	0,00	0,00	5530	4 195,96
5267,56	0	5267,56	3920,84	5159	0,00	0,00	3921	1 346,72
9363,96	0	9363,96	3948,96	5196	0,00	0,00	3949	5 415,00
5143,68	0	5143,68	2058,84	2709	0,00	0,00	2059	3 084,84
4176,96	0	4176,96	2099,88	2763	0,00	0,00	2100	2 077,08
3146,4	0	3146,4	2472,28	3253	0,00	0,00	2472	674,12
2770,2	0	2770,2	946,96	1246	0,00	0,00	947	1 823,24
2967,8	0	2967,8	568,48	748	0,00	0,00	568	2 399,32
2755,76	0	2755,76	3515,76	4626	0,00	0,00	3516	-760,00
3370,6	0	3370,6	5981,2	7870	0,00	0,00	5981	-2 610,60
5033,48	0	5033,48	7288,4	9590	0,00	0,00	7288	-2 254,92
3715,64	3857,04	7572,68	8505,92	11192	0,00	0,00	8506	-933,24
57437,8	3857,04	61294,8	46837,3	61628	0	0	46837,28	14 457,52

L'arrêt de la chaufferie bois pour raisons techniques (Absence de m RABIAN pour raisons de santé), a entraîné un surcout de 14457€)

TECHNIQUE

Fermeture exceptionnelle.

Fermeture exceptionnelle durant les vacances de Noël 20, pour vidange et réfection des joints de fractionnement du carrelage de fond de bassin et de sanitaires.

Statiques de provenance 2017

Libelle	Quantité	%	Libelle	Quantité	%	Libelle	Quantité	%
Autres Villes	9 667	33,87	24800 THIMERS	121	0,39	24310 BOURDEILLES	55	0,18
24300 NONTRON	6 213	19,83	24530 QUINSAC	109	0,35	24340 CHAMPEAUX ET L	57	0,18
24300 ST MARTIAL DE	3 130	9,99	24340 ROCHEBEAUCOURT	106	0,34	24340 STE CROIX DE M	55	0,18
24000 PERIGUEUX	1 033	3,30	24340 BEAUSSAC	102	0,33	24300 TEYJAT	52	0,17
24310 BRANTOME	780	2,49	24380 CHAMPNIERS ET	101	0,32	24530 ST PANCRACE	52	0,17
24530 CHAMPAGNAC DE	773	2,47	24300 LA CHAPELLE MO	95	0,30	24340 MONSEC	50	0,16
24340 MAREUIL	620	1,98	24300 LUSSAS ET NONT	93	0,30	24800 ST JEAN DE COL	51	0,16
24380 PIEGUT PUVIER	600	1,92	24450 MIALET	94	0,30	87150 CUSSAC	49	0,16
24300 JAVERLHAC ET L	472	1,51	24470 CHAMPS ROMAIN	83	0,26	87230 DOURNAZAC	46	0,15
24300 AUGIGNAC	448	1,42	24530 CANTILLAC	83	0,26	24310 ST CREPIN DE R	44	0,14
24470 ST SAUD LACOUS	418	1,33	16320 COMBIERS	77	0,25	24800 ST MARTIN DE F	45	0,14
24300 ABJAT SUR BAND	405	1,29	24320 VERTEILLAC	79	0,25	87440 PENSOL	45	0,14
24470 ST PARDOUX LA	393	1,25	24380 VARAIGNES	79	0,25	24380 ETOUARS	40	0,13
24380 BUSSEROLLES	277	0,89	24310 VALEUIL	72	0,23	16000 ANGOULEME	37	0,12
24380 ST ESTEPHE	230	0,73	24300 SCEAU ST ANGEL	70	0,22	16380 ST GERMAIN DE	38	0,12
24430 MARSAC SUR LI	198	0,63	24340 LEGUILLAC DE C	70	0,22	24310 SENCENAC PUY D	37	0,12
24470 MILHAC DE NONT	181	0,51	24380 BUSSIERE BADIL	70	0,22	24320 CHERVAL	39	0,12
87440 ST MATHIEU	159	0,51	24310 BIRAS	65	0,21	24800 ST PIERRE DE C	39	0,12
24530 VILLARS	158	0,50	24450 LA COUILLE	65	0,21	24320 CHAPDEUIL	34	0,11
16220 MONTBRON	155	0,49	24530 CONDAT SUR TRI	66	0,21	24340 LES GRAULGES	33	0,11
16380 FEULLADE	155	0,49	24340 ST SULPICE DE	63	0,20	24300 HAUTEFAYE	31	0,10
24300 SAVIGNAC DE NO	149	0,48	24800 ST JORY DE CHA	62	0,20	24320 CHAMPAGNE ET F	31	0,10
24340 RUDEAU LADOSSE	143	0,46	16380 CHARRAS	58	0,19	16380 CHAZELLES	27	0,09
24300 ST MARTIN LE P	132	0,42	16380 MARTHON	61	0,19	16380 GRASSAC	27	0,09
87440 MARVAL	130	0,41	24340 VIEUX MAREUIL	60	0,19	24530 LA CHAPELLE FA	27	0,09
24300 LE BOURDEIX	126	0,40	17000 LA ROCHELLE	56	0,18	24800 RIBERAC	28	0,09
24300 ST FRONT LA RI	126	0,40	24300 ST FRONT SUR N	55	0,18	16320 VILLEBOIS LAVA	24	0,08

SERVICES A LA POPULATION

ENFANCE JEUNESSE (périsco, alsh, ados): Pierre CHABAUD - Elodie BOUTEY - Aline CHAPRON - Marie-Jo DUTISSEUIL - Baptiste REJOU

L'OASIS

Les Accueils Périscolaires

5 écoles

- école maternelle Jean Rostand ,
- école Primaire Gambetta (CP-CE1)
- école Primaire Anatole France (CE2-CM1-CM2),
- école Saint Martial (maternelles et primaires)
- école Javerlhac (maternelles et primaires)



L'accueil périscolaire est un temps de transition entre le temps en famille et le temps scolaire. Il permet de répondre aux besoins des familles en proposant un accueil complémentaire de l'école, le matin et le soir.

Au-delà de la garde, il s'agit de créer au travers de l'accueil périscolaire, un environnement permettant à l'enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, de partage mais aussi d'éducation et d'apprentissage.

L'accueil périscolaire est déclaré comme un Accueil de loisirs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Il suit les recommandations de la Protection Maternelle Infantile pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Les TAUX D'ENCADREMENT, ils sont conformes à la réglementation en vigueur et assouplis par la mise en place du Projet Educatif Du Territoire:

- 1 adulte pour 14 enfants de maternel - de 6 ans
- 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire + de 6 ans

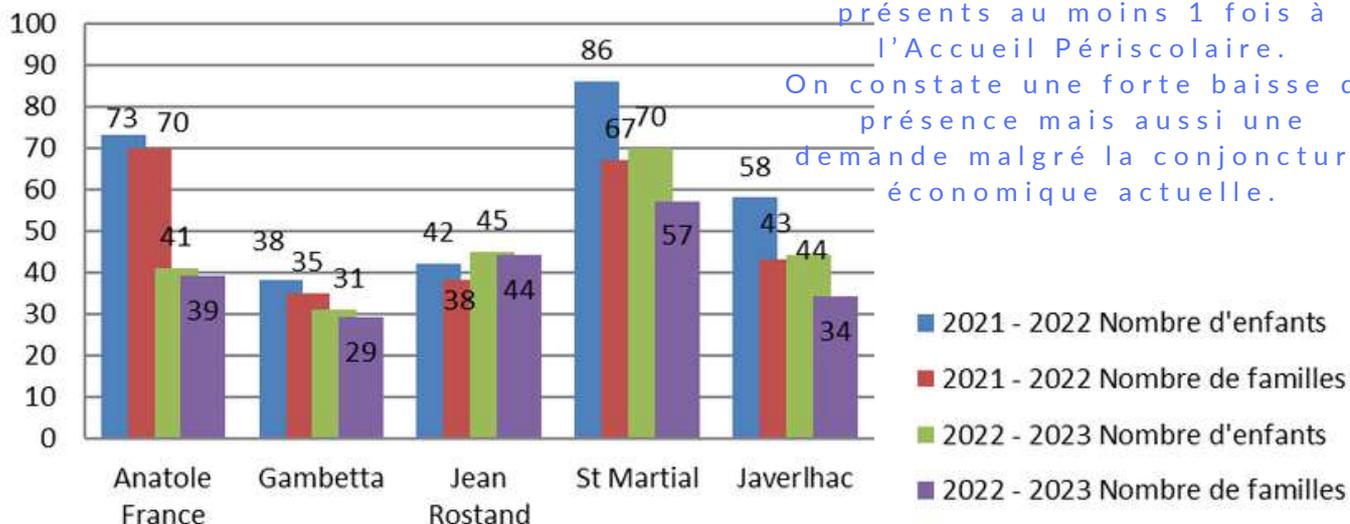
Les OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

- Favoriser des temps éducatifs et ludiques.
- Respecter le rythme de l'enfant.
- Responsabiliser l'enfant et lui permettre d'être acteur de ce temps de loisirs.
- Développer la communication entre les enseignants, les parents, les animateurs, le personnel et les enfants

LES EQUIPES ENCADRANTES : Tous les agents sont qualifiés et proposent des animations de qualités.

Jean Rostand	Gambetta	Anatole France	Saint Martial	Javerlhac
Mariène LEBLANC BAFA	Carole DUSSAC BAFA	Julien DEFORGE BAFA	Jessica CALLOCH BAFA	Julien DELAGE BAFA
Elodie LECOUR BAFA	Valérie LAMOUREUX BAFA	Giselle LEBOEUF BAFA	Nelly DUPUY BAFA	Véronique DELAGE BAFA
			Fabienne LIVERTOUT BAFA	

Fréquentation



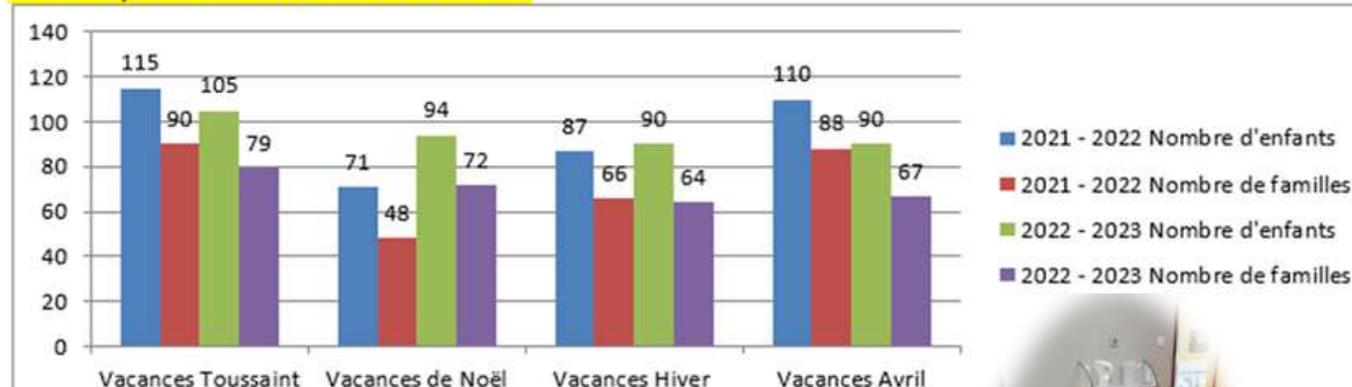
Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux, parce qu'ils sont de courtes durées et touchent un grand nombre d'enfants. Il importe donc que ces spécificités soient prises en compte dans le respect des rythmes de vie de l'enfant et en cohérence avec les autres temps de la journée. Ils contribuent à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement de l'enfant.



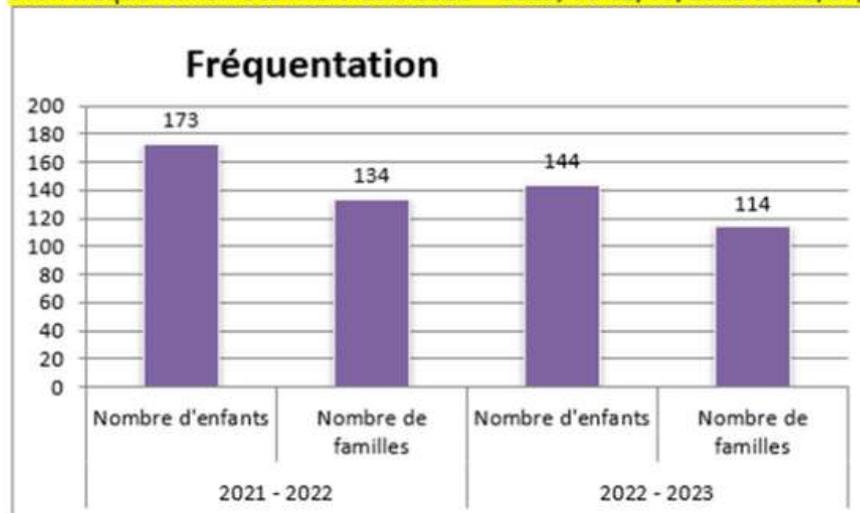
Grâce à une équipe d'animateurs diplômés, dynamiques et motivés, l'implication des animateurs, des parents et des enseignants, les Accueils de Loisirs continuent à être un service actif auprès des familles.

ACCUEIL DE LOISIRS DE L'OASIS

Bilan fréquentation des vacances scolaires



Bilan fréquentation des Mercredis 2022 – 2023, du 02/09/2022 au 05/07/2023



On constate une baisse de fréquentation sur les vacances de Toussaint.

De nombreux CM2 ont intégré le collège et sont donc partis au Local Ados.

Une arrivée massive de PS en janvier a remonté l'effectif des maternelles à 32 enfants, effectif maximal.

On constate que le groupe de primaires + de 8 ans est en baisse.

On peut constater que suite aux années COVID, les attitudes et besoins, les modes de garde des familles ont changé.

Bilan fréquentation été 2022.



32 maternelles de moyenne en Juillet 2022.
33 primaires de moyenne en Juillet 2022.
21 maternelles de moyenne en Août 2022
24 primaires de moyenne en Août 2022

Déclaration auprès de jeunesse et sport pour l'Accueil de loisirs de L'OASIS

- 32 maternelles et 48 primaires en Juillet
- 24 maternelles et 24 primaires en Août

Pour l'année 2022, les enfants et les équipes ont pu s'épanouir avec de nombreuses animations.

L'Accueil de Loisirs est une structure de loisirs éducatifs pour les enfants à partir de 3 ans.

Des activités diversifiées respectueuses des rythmes de vie et des âges des enfants (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques, etc...)

Chaque animateur a organisé et réalisé des animations tout au long de l'année sur des thèmes divers et variés.



LES LOUSTICS

L'équipe : VALLADE Amélie / DELAGE Julien / GOUAUD Bénédicte / BARTOWIAK Rébecca / SOWA Amandine / CHAPRON Aline (qui a pris la direction de l'ALSH en mai 2022 suite au départ de Sébastien CAVALIERE)

Les missions du service :

- Répondre aux demandes de garde et d'accueil des familles
- Développer la notion de plaisir à travers le jeu, l'échange, la vie collective et la participation de tous.

Les Objectifs 2022 :

- Socialisation et sensibilisation à la citoyenneté de l'enfant
- Autonomie et responsabilisation de l'enfant
- Expression, création, détente, découverte et bien être de l'enfant
- Créer un lieu d'accueil agréable et adapté au public.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
- Conduire l'enfant à être acteur de ses loisirs.
- Favoriser les relations avec les familles.



Les animations 2022

- Journée Terre de Jeux 2024 organisée par la mairie de Busserolles
- Patinoire de Limoges (33 enfants)
- Défilé de carnaval à Piégut-Pluviers
- Wakari et parcours aérien
- Aquajump à l'étang de St Yrieix sur Charente pour clôturer l'année scolaire 2021/2022) 26 enfants de primaire
- Parc des dinosaures (51 enfants)
- Parc des loups (41 enfants)
- Spectacle des Loustics pour clôturer l'été
- Parc sauvage (65 enfants)
- Château du logis à Javerlhac (parcours énigmes pour Halloween) avec 43 enfants
- Stage cheval (3 jours) pour 10 enfants proposé lors des vacances de la Toussaint au centre équestre de Mérigaud
- Spectacle de Noël offert à tous les enfants des centres de loisirs de la communauté de communes



PERISCOLAIRE :

-4 lieux d'accueil périscolaire pour 6 écoles :

- RPI Augignac / St Estephe,
- RPI Bussière / Varaigne / Busserolles,
- L'école de Piégut-Pluviers accueil les enfants de la TPS au CM2.

Lieux d'accueil	Augignac	Bussière	Piégut-Pluviers	Varaignes
Niveaux accueillis	Maternelles + Primaires	Maternelles + Primaires	Maternelles + Primaires	Maternelles + Primaires
Personnel	-DESAGE Annie -Nadège	-VALLADE Amélie -Bernadette	-Annette -BAS Lauriane -CHAPRON Aline -SOWA Amandine	-CHARRIERE Marie-Claude -MAUGUIN Corine

Fréquentation :

- Le centre de loisirs des Loustics a accueilli sur l'année scolaire 2021/2022 (du 2 septembre 2021 au 1er septembre 2022) 152 enfants pendant les vacances scolaires.

- Le périscolaire (la garderie matin et soir des jours d'école) a été utilisé par 204 enfants sur cette même période :

- 78 enfants sur les 114 inscrits à l'école de Piégut-Pluviers
- 70 enfants sur les 91 inscrits sur les écoles d'Augnac et St Estèphe
- 56 enfants sur les 94 inscrits sur le RPI Bussière / Varaignes /

Busserolles.

Cette prestation a été utilisée par 149 familles.

- Lors des mercredis en période scolaire, le centre de loisirs a bénéficié à 113 enfants de 81 familles différentes.

Au total, sur l'année scolaire 2021/2022, 259 enfants ont bénéficié de ces services au moins une fois.

ARC EN CIEL

Liste des Agents :

CALLOCH Jessica (directrice Vacances scolaires), BORIE Coralie, COUDERT Charlotte, LAURIER Kassendra, LEBLANC Marlène, MALPONT Lise. FAURE Carine (entretien)

Objectifs généraux :

- Permettre d'offrir à l'enfant un lieu convivial et de détente où il pourra s'épanouir pleinement.
- Créer un lien entre enfant.
- Permettre la socialisation, la découverte, la créativité.

- Participer au développement de l'autonomie.
- Elaborer chaque année un projet sur l'année.
- Respecter les rythmes de vie.

- Favoriser la participation des enfants, ainsi que l'ouverture d'esprit et la curiosité.

Sur l'année 2022 : « Il était une fois... »

Les animations et sorties :

- Sorties mensuelles : cinéma, piscine, médiathèque.
- Laser-Game et Tobogan à Périgueux
- Théâtre à Thiviers,
- Mobilu avec le centre de Nontron,
- Château des Milandes,
- Etang de SAINT-SAUD, 3 sorties sur l'été.
- Accrobranches et Lutins 24.
- Parcs au dinosaures,
- Antipode, Wakari et trampoline parc
- Spectacle de Noël avec L'Oasis et les Loustics (spectacle offert par la CCPN)
- Séjour ski et séjour d'été



Accueil Périscolaire :

3 lieux d'accueil périscolaire sur le secteur :

- RPI ST PARDOUX/ST FRONT à l'école de ST PARDOUX (50 enfants inscrits)
- RPI ST SAUD/ABJAT, 1 accueil à ST SAUD avec 15 enfants,
- 1 accueil à ABJAT avec 15 enfants inscrits.

Fréquentations :

Le centre de Loisirs « Arc-en-Ciel » a accueilli sur les vacances 2022 , 333 enfants.

Sur les mercredis, 1606 enfants avec une augmentation en septembre 2022 (entre 49 et 60 enfants par mercredis).



POLE ADOS : Baptiste REJOU

T

PÔLE ADOS

2022

EXPLORE
TRAVEL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PERIGORD NONTRONNAIS

X Présentation :

L'enfance jeunesse fait partie intégrante de la politique menée par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais. Le secteur ados, appelé Pôle Ados bénéficie de l'ensemble des choix et des actions des élus du territoire.

Le pôle ados est divisé en deux entités :

- ✓ Les 11/14 ans : Animatrice Lauriane BAS (responsable) et Elise LOZACH
- ✓ Les 14/18 ans : Animateurs Baptiste REJOU (responsable) et Julien DEFORGE

L'année 2022 fut marquée par une forte fréquentation du pôle ados . En effet la fréquentation des ados est à son maximum depuis quelque temps déjà.

Cette fréquentation conséquente et maximale quasiment chaque journée d'ouverture est une réelle réussite. Il est facile de constaté que bon nombre d'associations sportives ou autre ont subi une forte baisse de fréquentation. Concernant le pôle ados, et ce, tout au long de l'année les effectifs étaient très élevés.

La pandémie avait mis en avant la nécessité de trouver un local ados adapté à la fréquentation de ce dernier. C'est désormais chose faite avec l'acquisition d'un local ados 45 rue ANDRE PICAUD qui sera opérationnel pour l'été 2023. Ce bâtiment sur deux étages offre une belle capacité d'accueil. De plus son emplacement (proche de la cité scolaire) permettra aux adolescents de pouvoir s'y rendre facilement.

Enfin les bureaux des animateurs y seront installés afin d'ouvrir cet espace une bonne partie de la semaine.

Le bâtiment étant non meublé, une subvention et un investissement de la CCPN à permis un aménagement de ce dernier.

→ [Bilan 11/14ans LOCAL ADOS](#)

2 animatrices: Lauriane BAS & Élise LOZACH

L'augmentation constante des effectifs depuis septembre 2018 s'explique de la manière suivante :

- **Le travail :**

La qualité du travail et l'implication des animateurs. Le public ados reste très difficile à capter. La personnalité des animateurs en place ainsi que la relation avec les ados est primordiale afin d'obtenir des résultats.

- **La collaboration :**

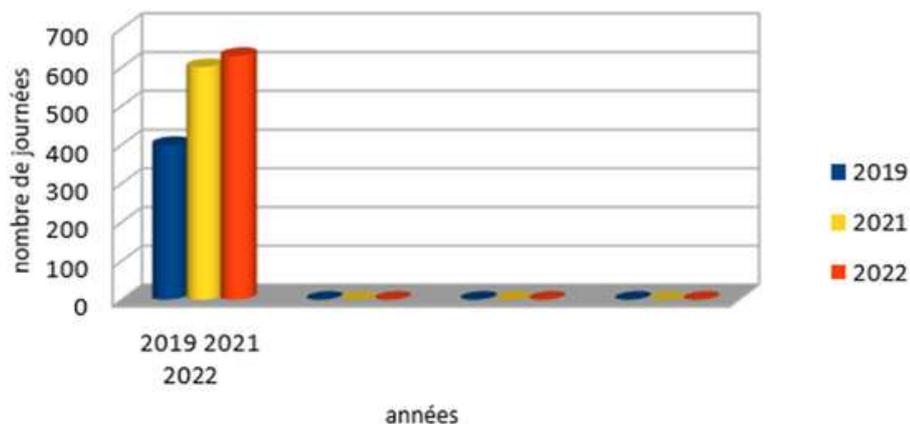
L'objectif était de se servir de la réussite sur les 14/18 ans et profiter de cette dynamique. La collaboration d'une part avec les animateurs des 14 /18 ans, ainsi que l'harmonisation de leurs compétences ont participé à cela. D'autre part avec les accueil de loisirs et la mise en place de « journées passerelles » afin d'accueillir les futurs ados.

- **L'accessibilité :**

Afin de couvrir le territoire, des navettes ont été mises en place pour amener les jeunes au local ados. Des points de ramassages quotidiens ont lieu à Piégut, Augignac, Milhac de Nontron, St Pardoux, d'autres pourront ponctuellement être mis en place sur demande.

Les chiffres en 2022 :

Nombre de journées 11/14 ans



630 journées réalisées en 2022 soit une augmentation de 29 journées par rapport à 2021

La loi en vigueur autorise 12 ados par animateur. La seule présence d'une animatrice permettait donc d'accueillir 12 ados maximum par jour.. Cependant lorsque le nombre d'ados dépasse 8, les activités doivent se faire sur place par soucis de transport. La présence d'un animateur supplémentaire sur certaines périodes était nécessaire. De ce fait une autre animatrice a été recrutée dans le but d'accueillir plus de jeunes ce qui explique en partie cette augmentation

Il faut ajouter à cela tous les mercredis hors vacances scolaires où le local ados est ouvert. La présence des ados est difficilement quantifiable. Du fait de leurs occupations les mercredis après midi (UNSS, code , musique...), les ados se servent de cet accueil de manière épisodique dans l'après midi. C'est donc un lieu de passage fréquenté et spontané.

L'objectif pour 2023 est de maintenir un taux de remplissage élevé et de se servir du nouveau local pour développer d'autres projets. Certaines périodes (février ou avril) sont moins prisées par les ados. La météo sur ces périodes oblige des activités d'intérieurs qui trouveront toutes leurs places dans les nouveaux locaux.

→ [Bilan 14/17 ans 2018](#) :

Projet Citoyen :

2 Animateurs : Julien / Baptiste

Depuis l'arrivée de Julien en août 2017, deux chantiers sont réalisés simultanément chaque semaine de vacances scolaires. En 2022 le projet citoyen a très bien fonctionné, 56 ados ont pu réaliser 13 jours de travail en moyenne. Les retours des mairies sont très positifs. Grâce à l'ensemble des jours réalisés les jeunes pourront partir au ski en février, au Mont Dore en juillet ou au Puy du Fou pendant les vacances de la Toussaint.

Le projet citoyen en chiffre :

Projet citoyen	Nombre d'ados	Nombres de communes	Nombre de chantiers	Total des gains
2017	40	13	15	8 133 €
2018	43	12	16	9 849 €
2019	46	15	17	10 054 €
2020	51	14	15	11 738 €
2021	53	10	11	8410 €
2022	56	14	16	9 686,4€

Une forte participation des communes est une nouvelle fois notable. 3 chantiers étaient destinés à la rénovation et l'aménagement du nouveau pôle ados.

Depuis trois ans le projet citoyen fonctionne à plein régime. Les possibilités d'évolution sont minces. La priorité, reste de maintenir la qualité d'engagement et de satisfaction des ados et des communes du territoire.



Projet Citoyen depuis la fusion



La carte ci contre, montre l'implication et la confiance des communes en ce projet. En effet 86 % des communes du territoire ont déjà réalisé 1 ou plusieurs chantiers.

Les chantiers en 2021 :

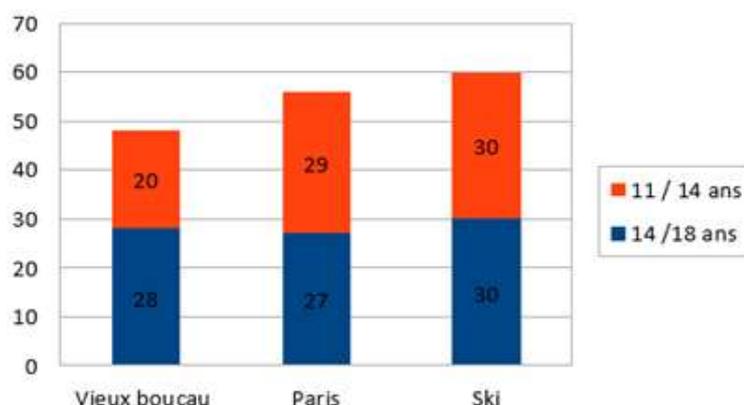
Communes	Descriptif de chantier
Busserolles	Création de jeux dans la cour de l'école
<u>Le Bourdeix</u>	Préparation + plantation d'un massif devant la mairie
Soudat	Ponçage + peinture des menuiseries d'un bâtiment communal
<u>St Saud Lacoussiere</u>	Nettoyage de chemins
Augignac	Peinture des barrières de l'école
<u>St Estephe</u>	Peinture des barrières du stade
Etouars	Peinture + lasure de la mairie
Javerlhac	Peinture des portails de l'église
Javerlhac	Peinture du sol du City stade
Nontron	Création d'un circuit routier dans la cour de l'école
St Martin le Pin	Peinture des menuiseries +portail du personnel technique
Communauté de Communes	Rénovation du pôle ados

Ce projet nécessite deux mini-bus en permanence et donc restreint nos possibilités d'accueil à 16 jeunes pour deux animateurs. Le taux d'occupation pour le projet citoyen est de 100 % toute l'année. Le projet citoyen est maintenant connu de tous et sa réputation dépasse les frontières de la CCPN. Des collectivités voisines se renseignent sur le projet afin de créer des accueils 14/18 ans. La quantité d'adolescents ainsi que le nombre conséquent de chantiers n'altère pas la qualité du travail réalisé. L'objectif est donc de continuer ainsi.

Séjours & Sorties :

Les deux tranches d'âges ont participé en même temps aux mêmes séjours. Ce brassage a entraîné une véritable émulation entre les « générations ». Pour la 5e année le taux de remplissage des sorties et séjours a atteint les 100%.

En chiffre:



Tous les séjours ont affiché complet. 48 places à vieux boucau et 56 à Paris. Le différentiel 11/14ans et 14/18 ans est plus important sur le séjour mer car les plus grands étaient prioritaires avec les jours travaillés sur le projet citoyen. Les deux autres séjours montre quant à eux un équilibre entre le deux tranche d'âge. L'effort réalisé sur les 11/14 ans depuis 4 ans porte ses fruits.

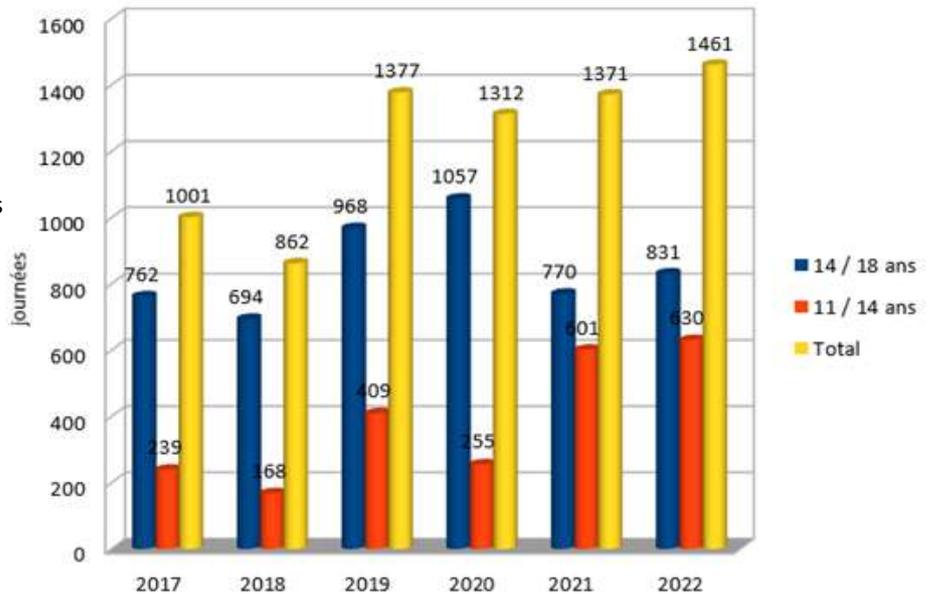
Les sorties ont rencontré la même réussite que les séjours avec un taux de remplissage de 100%.



Bilan & Fréquentations

Le diagramme montre une forte augmentation jusqu'en 2019. Les fréquentations des années 2020 et 2021 sont très importantes en sachant que le local ados est resté fermé en avril 2021 et l'été 2020 pour les 11/14 ans. Il est fort à parier que sans la pandémie, la courbe de fréquentation du pôle ados aurait continué sa progression. L'année 2022 confirme les prévisions et révèle une nouvelle augmentation des fréquentations.

*Fréquentation du pôle ados
Nombres de journées*



Projections politiques Enfance Jeunesse sur le Territoire

- X Accentuer notre démarche pédagogique avec les ALSH (journées passerelles ...).
- X Stabiliser les fréquentations sur l'été et les augmenter sur les périodes creuses.
- X Convaincre l'ensemble des communes de participer au projet citoyen.
- X Création de nouveaux projets en rapport avec les nouveaux locaux

I/ BILAN QUALITATIF

A destination des professionnelles :

- Lancement du projet CNRACL avec l'accompagnement du cabinet KPMG. Le projet de la CNRACL sur les conditions de travail des auxiliaires de puériculture a démarré en Mars 2022 avec l'accompagnement technique du cabinet KPMG et financier de la CNRACL à hauteur de 110000€.

Le premier travail, en présence du groupe projet et du cabinet KPMG, a eu pour objectif d'élaborer une cartographie des risques professionnels auxquels pouvaient être exposés les agents de la crèche.



Suite aux résultats du diagnostic avec KPMG, 2 axes comportant des risques ont été mis en évidence avec des actions à mettre en œuvre :

- **Axe 1 : risques psycho organisationnel** : formations, réunions le soir, Analyse de la pratique professionnelle, fiches de postes, sensibilisation RH

- **Axe 2 : risques physiques** : les assises ergonomiques des professionnels dans les différents espaces de vie, aménagement des espaces et des plans de change des 2 sections, la rehausse des machines à laver et sèche-linge, chariot à roulettes, réaménagement de l'espace d'accueil, étude sur le confort thermique intérieur et extérieur du bâtiment, aménagement des dortoirs (lits des enfants), portes anti pinces doigts, tables et chaises adaptées aux enfants et assises adaptées pour les professionnelles.



Chaque action identifiée a fait l'objet d'un travail collectif avec, dans un premier temps, l'équipe éducative pour définir les objectifs, les étapes, les moyens à mettre en œuvre ainsi que la prévision budgétaire en partie. Ce travail a été présenté en présence du DGS, élu, coopérateur CAF. Le déploiement de ces actions débutera en 2023 jusqu'en 2024.

- **Mise en place de 2 formations professionnelles en intra :**

- Gestes et postures (1j)
- De la connaissance à l'accompagnement des enfants de 0 à 3 ans (2j)

A destination des enfants :

- Développement du projet favorisant l'accueil en inter âge (rencontres régulières entre les deux sections) : favoriser la continuité d'accompagnement des enfants, favoriser la sécurité affective et le développement des compé



- Optimisation de l'espace extérieur pour les 2 sections : acquisition d'un parasol pour la section des bébés favorisant ainsi les jeux extérieurs dans un espace ombragé. Cette démarche est également prévue pour la section des plus grands.

- Promenade autour de la crèche avec la section des moyens grands et parfois la section des bébés (besoin d'acquérir des poussettes supplémentaires pour permettre à davantage d'enfants de participer)



- Mise en place de piques niques sur la période estivale ou repas en extérieur

- Propositions de jeux d'eau sur la période d'été

- Spectacle pour la période de Noël : A l'initiative de l'ALSH l'Oasis, 6 enfants de la crèche ont pu participer au spectacle proposé.

II/ BILAN QUANTITATIF

Répartition géographique des familles 2022

secteurs	Communes	Nbre de Familles	Nbre d'enfants
Communauté des communes du Périgord Nontronnais	<u>Abjat</u>	3	3
	Augignac	1	1
	Busserolles	0	0
	Bussière <u>Badil</u>	0	0
	Champniers de Reilhac	1	1
	Champs Romain	3	3
	Connezac	0	0
	<u>Etouars</u>	0	0
	Hautefaye	0	0
	Javerlhac	1	1
	<u>Le Bourdeix</u>	1	1
	<u>Lussas et Nontronneau</u>	1	1
	<u>Milhac de Nontron</u>	1	1
	Nontron	24	26
	Piégut Pluviers	0	0
	Saint Barthélémy de Bussière	0	0
	Saint Martial de Valette	4	4
	Saint Front la rivière	5	5
	<u>Saint Front sur Nizonne</u>	0	0
	Saint Martin le Pin	1	1
	Saint Pardoux la rivière	5	5
	<u>Saint Saud Lacoussière</u>	1	1
	Saint Estèphe	2	2
	Savignac de Nontron	0	0
	Sceau Saint Angel	0	0
	Soudat	0	0
Teyjat	1	1	
Varaignes	1	1	
Total		55	57
Hors secteur	Cantillac	2	2
	Château Lévêque	1	1
	Champeau et la Chapelle Pommier	1	1
	<u>Périgueux</u>	1	1
	<u>St Jory de Chalais</u>	1	1
	Saint Romain et St Clément	1	1
	Marthon	1	1
	Nantheuil	1	1
Vouzan	2	3	
TOTAL		11	12
TOTAL		66	69



Taux d'occupation 2022 : 66.12%

En augmentation par rapport à 2021 ou le taux se situait aux alentours de 59%.

Les explications possibles :

- Accueil satisfaisant sur les horaires 9h-17h/17h30 mais impact sur le taux d'occupation sur les horaires non pourvus, les absences non remplacées et les maladies du début d'année (janvier / Février).

- Les départs des enfants à l'école sur la période de septembre et les arrivées progressives de septembre à décembre. (Adaptation des enfants et organisation du passage des bébés dans l'autre section)

- Planning irrégulier de certaines familles (du matin ou du soir prévenue au dernier moment par leur employeur) ne permet pas forcément de répondre à d'autres familles en complémentarité.



Taux de facturation 2022 : 111.65%

En augmentation par rapport à 2021 où le taux était de 108, 87%.

Les raisons possibles :

- Carences maladies (3 jours)
- Les convenances personnelles
- Le non-respect des horaires de contrat

Ces motifs évoqués correspondent à des heures facturées aux familles alors que les enfants sont absents ce qui augmentent l'écart entre les heures facturées et réalisées.



L'Espace Enfance Familles

Un espace petite enfance commun à diverses actions :

Des améliorations en 2022 :

- Une toiture neuve
- Des équipements de motricité
- Une amélioration des espaces « techniques » : installation d'un point de lavage (jouets ; textiles)

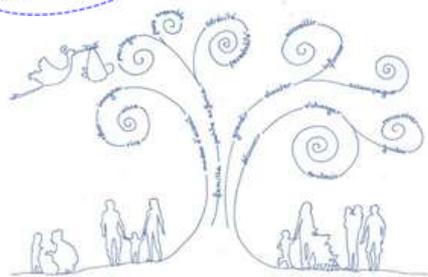
Encore des projets d'amélioration :

- de la sécurité des issues
- des performances thermiques, énergétiques et lumineuses du local



Sur la CCPN :

84 naissances en 2022
39 assistantes maternelles
3 structures collectives



Le Relais Petite Enfance :

Pour les professionnel.les (ou futurs professionnel.les) de l'accueil individuel (assistant.es maternel.les ; gardes à domicile) et les parents (ou futurs parents) qui ont besoin d'un mode d'accueil pour leur enfant

- 39 assistantes maternelles agréées (-42% en 10 ans)
- 87 permanences administratives :
- 378 questions administratives accompagnées (en constante progression)
- 105 temps collectifs (ateliers d'éveil) :
- 14 personnes par séance en moyenne (également en constante progression)

Permanences administratives:

Les mardis et jeudis, de 13h30 à 19h00 à Nontron, de préférence sur rendez-vous. D'autres temps sont possibles, exclusivement sur rendez-vous

Ateliers d'éveil: (pour les enfants et les professionnel.les de l'accueil individuel : ass mats ; gardes à domicile)

De 9h30 à 11h30 le Lundi à Saint Estèphe ; le Mardi et Vendredi à Nontron

L'accompagnement des parents et futurs parents : soutenir, écouter, partager...

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

35 séances :

16 personnes par séance en moyenne

2 accueillants à chaque séance

C'est un lieu entre la vie familiale et la vie sociale, pour se rencontrer, échanger, partager, découvrir, explorer...

Il est ouvert aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte

L'accueil y est libre, gratuit et anonyme.

Chacun peut venir au moment qui lui convient, rester 5 minutes comme 2 heures.

Ouvert chaque **jeudi**, hors vacances scolaires,
De 9h00 à 11h30

Les ateliers parents enfants

- **Des ateliers à vivre ensemble**, chaque 1ère semaine des vacances scolaires, sauf Noël

De 9h00 à 11h30

Frères et sœurs bienvenus

- **Des temps conviviaux** (sorties, spectacles, cinéma, bébés lecteurs...)

- **Des informations** à destination des adultes, pour accompagner le rôle de parent...

Parking Anatole France - Nontron
07 85 90 49 75
rpe@ccpn.fr

Retrouver les informations sur :

<https://www.perigord-nontronnais.fr>
https://www.facebook.com/CCPerigordNontronnais/intra_muros

SERVICES CULTURELS

CINEMA : Xavier HIRISSOU

2022 - Une année de transition, une année de reconquête

L'année 2022 est une année de transition, marquée par la fin des protocoles liés au COVID (Avril signe l'arrêt d'obligation du pass-sanitaire pour l'accès au cinéma), et par la mise en place d'une équipe modifiée. Maxime Taris a été recruté suite au départ de Céline Lacroix, et Xavier Hirissou a pris la responsabilité de la salle. Les missions ont été réparties pour 3 salariés (2,5 ETP).

Le cinéma Louis Delluc continue d'axer sa politique de programmation et d'animation sur la diversité : Des films art et essai mais également des grands films populaires, avec un accent mis sur les séances accompagnées et animations spéciales (jeune public, débats, rencontres...).

Cette année a également vu la modernisation de la salle, par le remplacement du système de son 5.1 par du dolby 7.1 pour une expérience toujours plus immersive, ainsi que par la mise en place du Pass-culture, accessible sur l'application smartphone, permettant une offre attractive et un accès abordable au public jeune (Lycéens, et bientôt aux collégiens).



A noter enfin, le retour de la 3D, avec les séances événements de fin d'année du film AVATAR : LA VOIE DE L'EAU (presque 1000 spectateurs (971) sont venus voir le film dans notre salle (4 séances complètes) Nous avons pu obtenir la copie du film une semaine après sa sortie, grâce au travail en commun avec l'association Ciné-passion en Périgord Une fin d'année encourageante pour une reprise de fréquentation d'avant-covid attendue en 2023 !

LES RECETTES D'EXPLOITATION

- **Recettes guichet : 76 896,70 €**
- **960 séances**
- **17 337 entrées payantes** (-17% par rapport à 2019 (année exceptionnelle en terme de fréquentation) dans un marché national à -26%).
- **Prix moyen : 4,44 €**
- **Moyenne de 18 spectateurs/séance et de 47 spectateur/jour.**
- **Prime Art & Essai : 9 630,00 € (label Jeune Public + obtention du label Patrimoine)** Une prime en hausse et l'obtention du label Patrimoine (que nous n'avions pas)



LES AIDES EXCEPTIONNELLES A L'EXPLOITATION

Afin de soutenir l'exploitation cinématographique dans le contexte post-pandémie, le Centre national du cinéma et de l'image animée et le conseil départemental de Dordogne Périgord a accordé plusieurs aides au salle :

CNC - soutien automatique renforcé : **1 688 €**

Département : Fonds d'aide aux salle de cinéma : **10 815,00 €**

EDUCATION A L'IMAGE

A une époque où nos enfants sont assaillis d'images (Téléphones, TV, tablettes), le Cinéma est le seul lieu où on leur propose de réfléchir à ce qu'ils regardent. Ainsi, permettre aux enfants, dès le plus jeune âge, d'aller au Cinéma dans un cadre scolaire est un atout majeur pour eux. Ils découvrent des œuvres d'art qu'ils n'auraient jamais vu sinon, et on leur permet d'exprimer leur avis et de réfléchir ensemble au sens des images. C'est pourquoi l'éducation à l'image est un objectif majeur du Cinéma Louis Delluc : permettre à tous les enfants des communes à l'entour d'avoir accès à la salle, même ceux qui n'en n'ont pas les moyens : centre de loisirs, écoles, collèges et lycées, ainsi que le relais d'assistante maternelle, se sont tous incontestablement appropriés la salle. Une large place est accordée à l'échange avec les enfants et adolescents pour discuter du sens des histoires. Le cinéma Louis Delluc poursuit ainsi son rôle d'acteur et de partenaire professionnel via les dispositifs nationaux que sont :

- « Ecole & cinéma » (comprenant le développement de « maternelle et cinéma »),
- « Collège au cinéma »
- « Lycéen et apprenti au cinéma ».

En 2022, c'est 3 376 entrées scolaires, à raison de 3 séances par an pour 1 120 élèves, des écoles de 14 communes à l'entour -de la maternelle au lycée- qui dans le cadre scolaire peuvent découvrir des œuvres cinématographiques dans la salle de cinéma de Nontron.

A noter qu'au début d'année 2022, le protocole sanitaire étant toujours en place, l'équipe du Louis Delluc a redoublé d'efforts en démultipliant le nombre de séances pour assurer à chaque élève de voir les films dans les conditions sanitaires en vigueur.

BILAN DES ACTIONS / ANIMATIONS

De Janvier à Mai

Déploiement de l'offre Pass-culture (offre individuelle et collective (solliciter notamment par les établissements scolaires). Modernisation du système son en 7.1.

Animation ...

- Festival Télérama (reprise des meilleurs films art et essai de 2021)
- 4 Avant-premières
- Saison Opéra/Ballet/Théâtre (Tartuffe, Le rouge et le noir, les noces de figaro...)
- Partenariat avec le festival nature **La chevêche** CPIE (Projections et débats)
- Ciné collector' « Le parrain »
- Printemps du Cinéma 2022
 - 3 Séances « Ciné 4' h » à partir de 3 ans + séance pour les plus petits en partenariat avec le RAM (adapté au plus jeune âge)
 - Animation en partenariat (Pompier, ciné débat, Post master « Design des Mondes ruraux »)
 - Retransmission ouverture du festival de Cannes + Avant-première du film « Coupez ! »
- Soirée Epouvante



De Juin à Août

Fin de l'obligation du pass-sanitaire.

- 3 Avant-premières
- Séances collectors : Eyes Wide Shut/Chantons sous la pluie
- 4 séances atelier avec l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) avec atelier + projection d'un film
- Mise en place de la Saison Opéra/Ballet/Théâtre 2022/23
- Séances « Ciné p'tit Déj » à partir de 3 ans, le mercredi matin. Coloriages et collation offerts
- Succès Phénomène de l'été « TOP GUN : MAVERICK »

Séances de cinéma plein-air organisées en partenariat avec Ciné Passion. Deux projections, ont eu lieu à :

- Champniers & Reilhac avec l'Amicale Laïque - Projection de « Buzz l'éclair » (70 entrées)
- Javerlhac avec le Comité des Fêtes - Projection de « Les minions 2 (120 entrées)



De Septembre à Octobre

- Festival « Play it again ! » Diffusion de 3 films « Patrimoine » (dont une séance jeune public) avec animation (atelier « Stop Motion ») + Séance exceptionnelle Patrimoine « La maman et la putain »
- Séance exceptionnelle autour du documentaire « Autonomes » en présence du réalisateur et écrivain **François Bégaudeau**
- Ciné 4'h (Une animation + un film + un gouter) pour les 4/6 ans (Proposé une fois par mois)



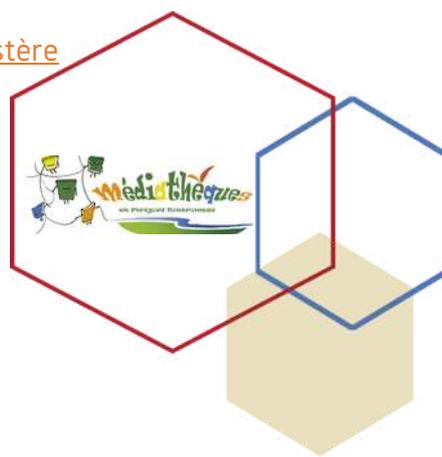
De Novembre à Décembre

- Proposition à destination du public jeune / Animat autour du film « Les démons d'argile » en partenariat a CINA et le « Musée imaginé » / Atelier ciné Game (en p local Ado de Nontron)
- Mois du Doc' (4 documentaires programmés avec intervenants et échange après la projection) : « **Chaylla** » en présence de la réalisatrice / « **Timing the Garden** » en partenariat avec SOS Forêt / « **Dames et Princes de la préhistoire** » en présence de la réalisatrice / « **Tu nourriras le monde** » en présence du réalisateur.
- 11 séances spéciales de Noël (pour les écoles et Comité d'Entreprise) autour de proposition de film adapté (564 entrées)
- La fin d'année est marquée par carton « AVATAR 2 » (650 spectateurs en 1 semaines/ 3 séances complètes et le retour des lunettes 3d !)



2022 en quelques chiffres :

- 1383 adhérents dont 451 nouveaux inscrits
- 22 546 documents
- 116 personnes par jours d'ouvertures
- 9 expositions
- 377 accueils de classe
- 67 animations ou ateliers



Les nouveautés en 2022 :

• **Des nouveaux partenariats :**

P.E.M.A , Conservatoire à rayonnement départemental, Comité de jumelage.

• **Développements des expositions dans les bibliothèques et points**

lectures : des expositions ont eu lieu plus régulièrement dans les médiathèques et les bibliothèques du réseau qui peuvent accueillir des expositions ont bénéficié des expositions en prêt (BDDP).

• **Mise en place d'une lettre d'information**, cette lettre envoyée mensuellement permet à nos adhérents d'être informés de l'ensemble des animations qui ont lieu sur le réseau et de mettre en avant des collections thématiques. Elle est ouverte chaque mois par environ **600** adhérents.

• **Développement de notre présence sur les réseaux : Instagram.**

Notre présence sur Instagram vise un public plus jeune que le public "Facebook". Ouvert en novembre 2022, le compte a pour l'instant seulement **66** followers mais tout comme la page Facebook ouverte en 2021 et qui compte aujourd'hui **800** followers nous espérons que ce compte permettra de mieux faire connaître le réseau.

Bilan des animations

Prix des lecteurs du 01/11/2021 au 30/04/2022

Une petite participation cette année avec seulement **22** votants sur le réseau. Le prix des lecteurs fonctionne bien à Nontron, les débuts sont plus compliqués à St Pardoux la Rivière.

Atelier écriture Samedi après-midi

A partir de mars, les ateliers écriture ont eu lieu les samedis après-midi, par cession de 4 après-midi consécutifs. A la reprise de septembre un groupe fixe de 5/ 6 personnes s'est constitué. Bonne humeur et retours très positifs des participants.

Alors raconte (mensuelle)

Après une année d'essai, l'animation proposant la lecture aux enfants les mercredis et les samedis n'a pas repris en septembre 2022. Logistique importante et taux de participation trop aléatoire. Une autre formule est en cours de réflexion afin que l'offre soit plus adaptée aux besoins du territoire.

Les petites oreilles (mensuelle)

Peu de participants, quelques habitués, un manque de visibilité sur le territoire. Entre **2 et 7** participants mais certains ont été annulé.
L'accueil du RPE fonctionne bien, environ **15** participants enfants et adultes.

Soirées jeux de sociétés

7 temps de jeux sur l'année 2022, toujours entre **15 et 30** participants. De bons retours surtout sur les soirées jeux

Ateliers numériques

16 cours, **8** participants

Les ateliers numériques sont ouverts à tous et facilitent l'accès aux outils du numérique quels qu'ils soient, téléphone, tablette, ordinateur...
Ils favorisent l'inclusion numérique.

Conte musical en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement départemental

Un conte musical a été proposé par le conservatoire à rayonnement départemental joué à la médiathèque de St Pardoux la Rivière il a été interprété par des enfants et a attiré plus de **40** spectateurs.

Faire des histoires : en partenariat avec le PEMA

Le réseau des médiathèques et le PEMA ont proposé au public de vivre une aventure collective alliant découverte de savoir-faire métiers d'art et récits contés.

Le principe est simple : 5 créatrices métiers d'art ont réalisé 5 tableaux thématiques qui constituent des décors somptueux pour stimuler l'imaginaire et favorisent la naissance de grandes histoires ! Les tableaux ont fait l'objet d'une restitution publique sous les halles de la mairie en décembre.

En parallèle, le public a participé à cet ouvrage en créant les figures et éléments de décor qui sont venus animer les fonds. 5 ateliers menés par les artisanes ont été proposés à Nontron et à St Pardoux : entre **12 et 15** participants, enfants et adultes, ont eu le plaisir de s'initier à une technique métier-d'art.

Les réalisations sont exposées à la médiathèque de Nontron et font, d'ores et déjà, l'objet de créations d'histoires avec les scolaires.

Expositions

- Habiter autrement
- Artisans immortels
- Comme un arbre
- Laure Gatet
- Artistes locaux : Dominique Evrard, Estelle Danger/Aprilcacoline/Maud Albina
- La Forêt du Parc
- Les mots de la gourmandise
- Gabriel Dugros
- Objectif développement durable

Répartition des achats/dons sur le réseau

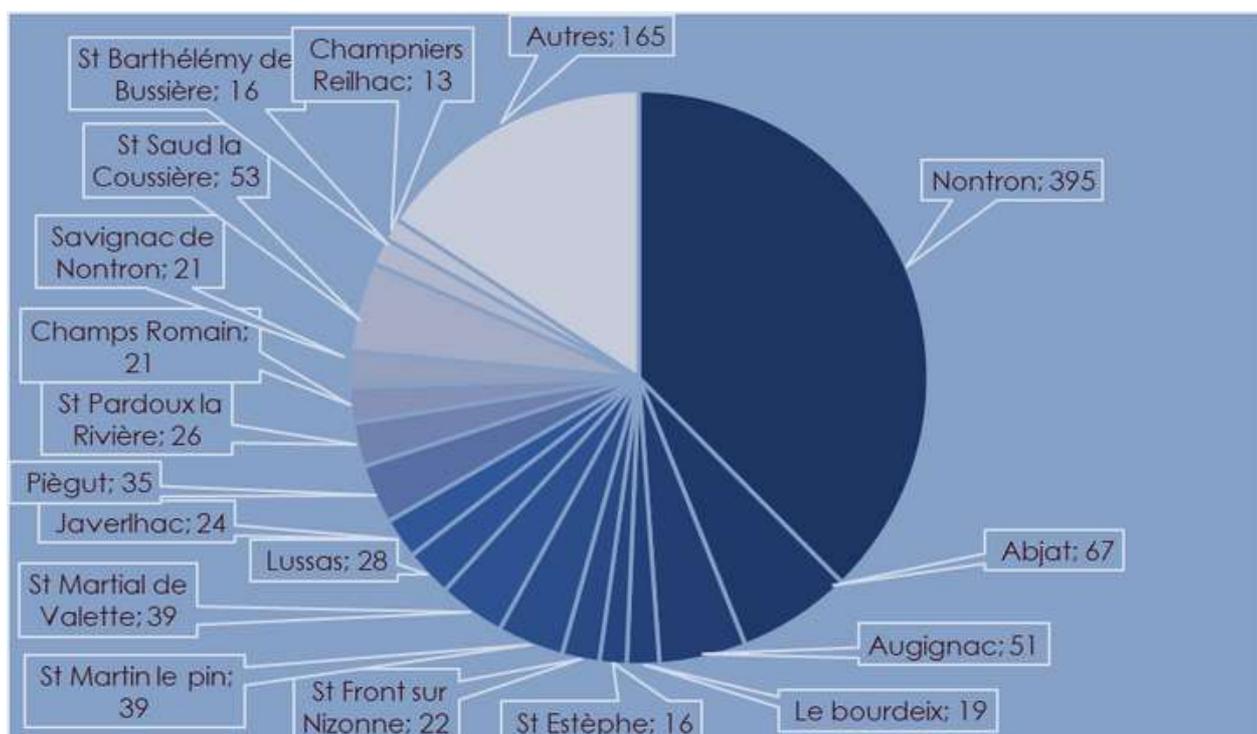
	Livres	Périodiques	CD	DVD vidéo	MP3	Kamishibai	Jeux	Total	%
Adulte	639	36						675	56%
Jeune	483	28				3		514	44%
Discothèque			4					4	
Multimédia			8					8	
Vidéotheque				45				45	
Ludotheque							3	3	
Total	1122	64	12	45		3	3	1248	

Cette année, le réseau a pris la décision d'acheter des dvd qui ne pouvaient pas être fournis par la bddp, dvd jeunesse de films récents et séries complètes récentes, ces achats expliquent la baisse du nombre d'acquisitions totales par rapport aux années précédentes.

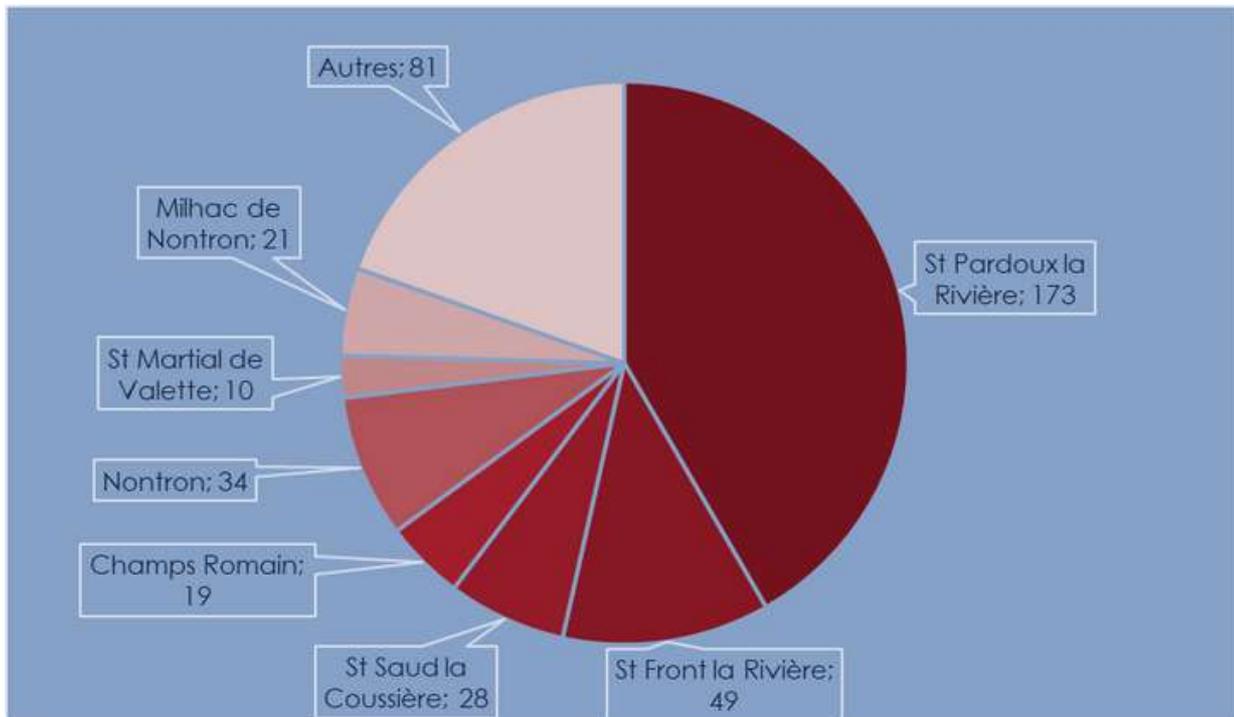
D'où viennent les adhérents des médiathèques ?

Les médiathèques du territoire ont un rayonnement large mais une partie de la population du territoire est sous représentée. La mise en place de la médiathèque de Piégut-Pluviers va venir compléter et harmoniser le service sur le territoire.

Médiathèque de Nontron



Autres : Busseroles(9), Bussière Badil(5), Sceau st Angel(8), Teyjat (7), Mareuil sur Belle(7), Varaignes(5), Connezac(4), Milhac de Nontron(3), Etouars(6), Beaussac(2), Bourdeilles(2), Champagnac de Bélair(1), Brantôme(1), Quinsac(1), Rudeau Ladosse(4), Villars (2), Champeau et la Chapelle Pommie(7), Marval(3), Pensol(4), St Mathieu(1) Hors territoire(83)



Autres : Sceau St Angel(8), Augignac(5),Quinsac(4), Abjat(4),Savignac(3), Piégut(3), St Front sur Nizonne(3), St Martin le Pin(2),Varaignes(2), Busserolles(2), Le Bourdeix(1),Lussas(1),St Estèphe(1),Teyjat(1), Connezac(1), Etouars(1), Soudat(1), Beaussac(1), Brantôme(1), Mareuil sur Belle(1), Villars(1),Chalais(1),Champeau et la Chapelle Pommie(1), Miallet(1)

Le réseau ne fonctionnerait pas sans les bénévoles, les secrétaires de mairie et les agents postaux :

Mme Bassot, Mme Berto, Mme Brouillet, Mme Charlat, Mme Charriaud, Mme Curie, Mme Doumain, Mme Friconet, Mme Gilabert, Mme Gorre, Mme Granvaud, Mme Juge , Mme Lachaud, Mme Lalisou, Mme Lapeyre, Mme Maslard, Mme Maurange, Mme Montaud, Mme Moutailler, Mme Roulet, Mme Roussarie, Mme Salesse, Mme Séjourné, Mme Valpy , Mme Vincent Gaillou, Mme Vérichon, Mme Valleau

Merci à elles.

FETE DU COUTEAU : Anais RATINEAUD

La 26ème édition de la Fête du Couteau s'est déroulée les 6 et 7 Août 2022.

Moyens humains mis en œuvre :

• Personnel

Depuis novembre 2018, un agent de la CCPN prenait en charge à temps plein l'organisation de la Fête du Couteau. Il assurait en complément l'accompagnement des associations communautaires. Suite à la demande de changement de service de cet agent, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais a fait appel à un prestataire pour la partie organisation logistique et sécurité de la manifestation. Jean-François Laidin a été choisi. Il a pris le relais à l'organisation à la mi-avril. Depuis 2019, un travail de collaboration est mis en place avec le PEMA (Pôle Expérimental des Métiers d'Art). Le PEMA prend en charge l'organisation du concours de création coutelière et aide à la communication des stages (forge, métallurgie module 2, affûtage, scrimshaw).

Enfin, le bon déroulement de la manifestation tient aussi et surtout au travail commun et à la coordination des services techniques de la CCPN et de la mairie de Nontron.

• Bénévoles

Cette édition a été marquée par un manque de bénévoles. Ce constat est le même sur bon nombre de manifestations rurales. L'objectif des prochaines années est de réunir des bénévoles à des postes plus motivants et intéressants (moins de gestion stratégique, plus de relationnel avec les couteliers).

Communication :

• Internet

Depuis 2018 les efforts sont maintenus pour favoriser la communication sur les réseaux sociaux (Facebook ; Instagram) avec des publications plus régulières et plus nombreuses à l'approche de la manifestation. La page de la Fête du Couteau sur le site web du PEMA (www.feteducouteau.fr) a été mise à jour comme chaque année. Les communiqués de presse des stages et ateliers enfants-familles, le communiqué de presse de la Fête du couteau, la liste des couteliers participants et le plan du salon ainsi que les dernières informations sanitaires y ont été publiés.

• Papier

- Affichage urbain : la campagne d'affichage publicitaire formats abribus, 4X3m (Périgueux, Limoges, Bergerac, Brive, Bordeaux) et dos de bus (sur Angoulême) a été similaire à celle mise en place depuis 2019.

- Au total : 650 affichettes en 40X60cm, 250 affichettes format A4 (plus appréciées des commerces) et 11 000 flyers ont été distribués.

- 500 affiches et 6 000 flyers ont été distribués sur le grand Périgueux et le grand Angoulême par 2 diffuseurs.

- 2 500 dépliants avec le plan du salon ont été distribués.



- **Presse écrite et radio :**

- **Insertions payantes :** dans les revues spécialisées Excalibur, La Passion des Couteaux et dans l'Annuaire de la Chasse. Comme tous les ans, Sud-Ouest a également réalisé un supplément de 8 pages dans son édition du mercredi 3 août, ainsi que plusieurs articles dans les parutions fin juillet et le week-end de la Fête. Les spots publicitaires diffusés sur France Bleu Périgord et Limousin en juillet et août ont été renouvelés.

- **Revue de presse et gratuits :** Parution dans le Carnet de Route Métiers d'art et dans la presse : Sud-Ouest, Ateliers d'Art, Dordogne Libre, etc.

Une interview a eu lieu annonçant la Fête du Couteau sur France Bleu Périgord le mercredi 3 août à 18h ainsi qu'une courte interview en direct le samedi 6 août vers 9h30. Un reportage sur place a été réalisé pendant les stages de forges.

- **Photo**

Le partenariat avec Clic Clac Nontron, association locale de photographie, a été renouvelé. Les photos correspondent au mode de communication adopté. Il faudra veiller autant que possible à maintenir ce précieux partenariat. De plus, cette année, Mr François Xavier Salle, ancien rédacteur du magazine spécialisé La Passion des Couteaux, a également pris des clichés des couteaux sur les différents stands ainsi que des portraits des couteliers. Ces photos nous permettront d'avoir davantage d'éléments pour notre communication durant l'année.



Résultats :

- **Fréquentation**

4581 entrées payantes et 953 entrées gratuites (invités, - de 16 ans) ont été comptabilisées. Soit, en tout, 371 entrées supplémentaires par rapport à l'année dernière.

- **Couteliers**

Tous les couteliers étaient heureux de se retrouver pour cette édition, les ventes étaient au rendez-vous. La majorité attend avec impatience l'édition 2023.

Pour cette édition, il a été accueilli une vingtaine de nouveaux couteliers.

Deux prix ont été décernés lors de la Fête :

- Prix Alexandre Salle-La Passion des Couteaux, qui récompense un jeune coutelier talentueux. Cette année le prix a été décerné à Alain Conesa - Acier & Cuir.

- Prix de création coutelière, organisé en partenariat avec le PEMA. Cette année le prix a été décerné à la Coutellerie Nontronnaise. Les couteaux participants au concours étaient exposés sur le salon.

- **Nouveautés 2022**

Pour cette édition, le Japon était à l'honneur avec des démonstrations de sabre par Mickael Auger, 6ème DAN de jiu-jitsu.

Une exposition photo a été mise en place dans la halle de la mairie de Nontron, clichés de forges japonaises ainsi qu'un hommage à monsieur Eric Plazen.

Notons la réussite du stage de scrimshaw avec une session à destination des professionnels.

Financements et Partenariats :

- Une subvention de 4 000 € a été accordée par le Conseil Départemental et une de 3 000 € a été accordée par la Région.
- Nous avons eu 12 partenaires privés pour cette 26^e édition.

Conclusion :

La Fête du Couteau reste un temps fort en période estivale en Périgord Vert et en Région Nouvelle-Aquitaine. La renommée de cet événement s'étend hors des frontières régionales, les visiteurs venant de toute la France, et même d'au-delà (Belgique, Pays Bas, Allemagne, voire d'autres pays européens). C'est une manifestation majeure qui participe au soutien de l'économie touristique du territoire.

L'événement attire de nombreux visiteurs néophytes et des collectionneurs. Il faudra d'ailleurs veiller à maintenir l'intérêt que ceux-ci portent à l'événement aux vues de la multiplicité des salons couteliers qui se développent. Il faudra également continuer à rechercher des idées innovantes pour les attirer.

La Fête du Couteau de Nontron reste un des plus importants salons couteliers en France avec Coutellia à Thiers, le SICAC et le FICX à Paris. C'est une manifestation d'envergure, renommée dans le monde de la coutellerie.



ASSOCIATIONS : [Anais RATINEAUD](#)

FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS 2022 REPORTÉ

Le Forum intercommunal des associations se déroule habituellement début septembre à la salle des fêtes et à la maison des sports de Nontron. Il est organisé par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais avec l'aide de la Mairie de Nontron. Il a été reporté en juin 2023.

Habituellement le Forum réunit une cinquantaine d'associations des domaines sportif, culturel, caritatif et environnemental. Les buts de cette manifestation sont divers : présenter à la population du territoire les associations existantes sur le secteur, susciter l'envie de s'inscrire à une nouvelle activité de loisirs mais aussi mettre le tissu associatif en avant et favoriser les rencontres entre les différentes associations du territoire. Des stands sont installés afin de présenter l'activité de chaque association, d'informer le public et d'échanger avec les associations et des démonstrations ont lieu.

AIDE AUX ASSOCIATIONS

Le dynamisme de la vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants. La Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN) peut intervenir sous forme d'une aide financière pour soutenir des actions spécifiques conduites par des associations ou aider au fonctionnement.

La politique communautaire repose sur la volonté forte des élus d'établir un véritable partenariat avec les associations. La Communauté de Communes affirme le rôle important tenu par les associations dans la vie du territoire et les accompagne dans leurs actions par le biais de subventions directes (aides financières) et indirectes / en nature (prêts de matériels, mise à disposition de personnel, prêt de locaux ou infrastructures, prêt de véhicules.....).

Les subventions sont allouées selon le règlement des subventions et après validation en commission Culture et en Conseil Communautaire. (Règlement d'attribution consultable sur le site de la CCPN <https://www.perigord-nontronnais.fr/> Onglet Les services>Service Culture>Associations).

Chaque année, à la mi-décembre, le dossier de demande de subvention auprès de la Communauté de Communes est envoyé à ceux qui en font la demande auprès du service des associations de la CCPN par mail à : cultureccpn@gmail.com et est téléchargeable sur le site internet de la CCPN <https://www.perigord-nontronnais.fr/> (Onglet Les services>Service Culture>Associations).

Le dossier est à retourner complété au service Associations de la CCPN avec les pièces demandées avant le 31 janvier.

Dans le domaine culturel, la CCPN travaille en collaboration avec le Conseil Départemental de la Dordogne dans le cadre de deux dispositifs du département : CICC (Contrat aux Initiatives Culturelles Concertées) et Pratiques Amateurs. En 2022, 6 associations ont bénéficié du dispositif SICC et 2 associations entraient dans le cadre des Pratiques Amateurs.

En 2022, la Communauté de Communes est venue en aide à 43 associations. Une enveloppe de 65 550 € a été allouée à ces associations dont 18 800 € pour la culture, 15 950€ pour le sport, 17 800 € pour le domaine économique et social et 13 000€ pour le soutien et le développement de l'animation de la vie sociale.

L'équipe :

Directrice : Sophie ROLIN, 1 ETP

Responsable des publics : Camille AURIERE, 1 ETP

Agent d'accueil et secrétariat : Aurore ESCANDE, 1 ETP

Responsable de la Boutique Métiers d'Art : Philippe CIAIS (salarié de l'association PEMA et non de la CCPN)

Responsable de la Fête du couteau et des associations : Anaïs RATINEAUD, 0,2 ETP.

Missions :

L'objet du Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin est de favoriser et de participer au développement du secteur métiers d'art sur la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, en Périgord Vert et plus largement sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Le Pôle Expérimental Métiers d'Art organise des expositions et propose des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public. Il soutient les professionnels métiers d'art en créant une dynamique propice à l'émulation, en proposant des formations et en favorisant la promotion de leur activité.

La priorité du Pôle Expérimental Métiers d'Art est de structurer et de coordonner ses efforts afin de :

- développer l'organisation d'expositions, conférences, animations, formations et autres activités,
- développer un travail pédagogique et de sensibilisation aux métiers d'art auprès de tous les publics,
- mettre en place des résidences de designers, artistes et professionnels dans le domaine des métiers d'art,
- favoriser l'installation de professionnels métiers d'art en Périgord Vert, sur le Parc naturel régional Périgord-Limousin et plus particulièrement sur la Communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais,
- accompagner et faciliter le développement de l'activité des professionnels métiers d'art, établir des partenariats entre les divers acteurs du secteur professionnel des métiers d'art et entre les communes du Périgord Vert et du Périgord-Limousin,
- animer l'Espace Lames et Métaux,
- favoriser la redynamisation et le développement de l'activité économique, touristique et culturelle des communes de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais.

Bilan moral 2022

Le Pôle Expérimental Métiers d'Art valorise et participe au développement des métiers d'art à Nontron, en Périgord Vert et sur le Parc naturel régional Périgord-Limousin, au cœur de la Nouvelle-Aquitaine.

La programmation du PEMA dévoile la qualité et le dynamisme du secteur métiers d'art local mais elle construit également des partenariats à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, offre un regard et une ouverture sur les métiers d'art en France et crée des passerelles entre les divers univers de la création contemporaine.

Le PEMA est un outil structurant pour la filière métiers d'art. Ses actions s'adressent au grand public et aux scolaires grâce à une programmation culturelle de qualité présentant les métiers d'art et le design, toujours accompagnée d'actions de médiation, souvent gratuites. Il développe des partenariats et tisse des liens avec les autres acteurs des métiers d'art en Nouvelle-Aquitaine et en France (Ateliers d'Art de France, INMA, Ville et Métiers d'Art, Parc naturel régional Périgord-Limousin, Chambre de Métiers, Resocuir, etc.). Il soutient les associations et participe au développement des événements du territoire (Marché céramique de Bussière-Badil, Marché des tisserands de Varaignes, Fête du Couteau à Nontron, Rencontres du Cinéma et des Métiers d'Art à Nontron...).

Mais surtout, le PEMA est un véritable outil de développement et de soutien aux professionnels métiers d'art. Il compte 73 professionnels métiers d'art adhérents à l'association. 65 professionnels exposent à la Boutique Métiers d'Art de Nontron. Nous invitons des créateurs métiers d'art de Nouvelle-Aquitaine et de France à exposer et à participer au salon Rue des Métiers d'Art. Au total, plus de 100 professionnels des métiers d'art bénéficient de nos actions chaque année. Le PEMA anime ce réseau de professionnels, il impulse une dynamique de territoire, rompt l'isolement, fait leur promotion, les soutient dans leur développement par le biais des expositions, des outils de promotion (internet, presse etc.) et des résidences de designers.

Nous attirons votre attention sur le fait que le Château de Nontron, lieu d'exposition du Pôle, est désormais fermé pour travaux. Nous avons donc pensé et conçu une programmation axée sur les publics - notamment scolaires-, les actions en partenariat et le hors-les-murs tout en poursuivant nos missions et en menant nos actions de promotion et de sensibilisation aux métiers d'art. L'absence de lieu d'exposition offrant une visibilité qualitative aux métiers d'art se fait toutefois cruellement sentir.

Le Pôle intervient également en coordination sur des projets d'envergures comme celui de Postmaster design des mondes ruraux de l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs ou le programme Manufacto de la Fondation d'entreprise Hermès à déployer sur un territoire plus large à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Nous profitons de cette période de transition pour mettre en œuvre de nouveaux projets et imaginer des dispositifs d'actions différents. Il est également temps de travailler au développement du Pôle et au déploiement de ses activités en vue de sa réouverture au public après travaux.

Réalisations et résultats :

Professionnels métiers d'art concernés par les actions du PEMA : plus de 150.

3 programmes à destination des scolaires

3 expositions hors-les-murs.

10 actions

1 salon des métiers d'art

Communication / presse / médias :

Réalisation systématique, pour chaque action de communiqués et dossiers de presse envoyés à un fichier de plus de 250 contacts presse locale, régionale et nationale, grand public et spécialisée.

En moyenne une 20aine d'articles par an dans la presse nationale et locale.

Diffusion au moins deux fois par mois d'une newsletter (7185 contacts).
Site internet : 39100 utilisateurs, 60370 pages vues.

Réseaux sociaux : Facebook : 7174 abonnés (Rue des Métiers d'Art : 2200 ; Boutique Métiers d'Art : 1300)

Instagram : 1736 abonnés

Budget :

La mise en place et le suivi des expositions et des évènements ainsi que la médiation, l'accueil et le gardiennage sont assurés par 3 postes à plein temps pris en charge par la Communauté de communes du Périgord Nontronnais et mis à disposition par convention à l'association PEMA. La mise à disposition et l'entretien des locaux, le téléphone, internet, l'électricité, le chauffage, l'eau, certains frais d'envois, sont pris en charge directement par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (convention de partenariat avec le Pôle Expérimental Métiers d'Art).

L'association Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin perçoit par ailleurs des subventions de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, du Conseil départemental de la Dordogne, du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, d'Ateliers d'Art de France, du Parc naturel régional Périgord-Limousin et plus ponctuellement sur certains projets : de la Commune de Nontron, de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et de partenaires privés. Ces subventions financent le programme d'expositions et d'évènements du PEMA (communication, transport des œuvres, assurances supplémentaires, démonstrations - animations, vernissages, matériel etc.).

I - PROGRAMMATION 2022

Dialogues entre design et métiers d'art

Exposition à la salle du minage de PIÉGUT-PLUVIERS - Du 5 au 26 mars 2022

Exposition organisée en partenariat avec l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

dans le cadre du programme départemental de résidences de création*

Dans le cadre du programme départemental de résidences de création*, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, en partenariat avec le Pôle Expérimental des Métiers d'Art invite des designers à collaborer avec des professionnels métiers d'art lors de séjours de recherche et de création en Nontronnais. Depuis plus de 20 ans, ces collaborations voient naître des créations originales et innovantes. L'Agence culturelle a fait l'acquisition d'objets issus de ces expériences, réunis au sein d'une Collection design et métiers d'art.

L'exposition offre un support privilégié aux nombreuses actions de sensibilisation organisées à l'occasion de parcours d'éducation artistique et culturelle, dans le département, en lien avec l'Education nationale. Pour cette nouvelle étape, c'est la commune de Piégut-Pluviers qui a accueilli l'exposition.

13 classes, de la maternelle au lycée (dont les élèves en arts appliqués du Lycée Claveille de Périgueux et les élèves de DNmade du lycée Charles Coulomb d'Angoulême) ont visité l'exposition et bénéficié d'une visite guidée et d'un atelier pratique proposé par une médiatrice du Pôle.

Des visites guidées en français et en anglais, et des ateliers en famille autour du design et des métiers d'art ont également été proposés pour le grand public.

Sur 16 jours ouvrables : 465 visiteurs (moyenne : 29 visiteurs par jour), dont 281 élèves.



Journées européennes des métiers d'art - « Nos mains à l'unisson » Du 1er au 3 avril 2022 - Nontron, Place Alfred Agard

Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art a organisé deux événements en centre-ville de Nontron afin de s'adresser aux scolaires et au grand public... Le Pôle a ainsi pu mettre en œuvre des actions de sensibilisation aux métiers d'art et de promotion des professionnels métiers d'art du territoire en proposant une programmation riche et variée. L'entrée était libre et gratuite.

1 - A la découverte des gestes et des matières :

Programme de démonstrations-vente sur 3 jours autour de 3 thématiques : chaque jour, 4 artisans différents, sortis de leurs ateliers pour cette occasion, sont venus munis de leurs outils et de leurs matières premières faire la démonstration de leurs savoir-faire. Ils ont également proposé leurs productions à la vente. La journée du vendredi était dédiée aux scolaires.

« Savoir-faire et nature » : avec Romuald Belisson - L'osier du Teillaud (vannier), Olivier Constantin

- O Création Bois (créateur de mobilier en bois), Gaëlle Fouquet - Atelier Sorgho (teinturière végétale), Rudy Becuwe (sculpteur sur pierre).

« Savoir-faire et décoration » : avec Laurence Girard - L'étoffe du siège (tapissière d'ameublement), Marie-Pierre Dupérier - Macréalux (abat-jouriste), Sandrine Rongier - Atelier Polychromies (peintre en décor), Sabrina Nabli - Vésone atelier (marqueterie de paille)

« Savoir-faire et création » : avec Natalie Appert - La fée cuir (maroquinière), Sylvie Lemal - Atelier des fées tisserandes (tisserande), Céline Giry (céramiste), Aline Pillenière - Api sculpteur (sculpteur sur bois).

2 - Métiers d'art et design à l'unisson :

Création collective dans l'espace public. Samedi 2 avril - 10h-17h.
Dimanche 3 avril : présentation au public et activation du dispositif.
Dans le cadre de la commande ESS et métiers d'art (cf. « autres actions 2022 »), nous avons lancé un défi aux professionnels des métiers d'art et aux étudiants du Postmaster design des mondes ruraux de l'École Nationale supérieure des arts décoratifs de Paris / antenne de Nontron : créer une œuvre collective, mêlant savoir-faire et matières, en public, pendant les JEMA.

Les objectifs du collectif de créateurs : sensibiliser le public aux métiers d'art, partager des compétences et des savoir-faire pour faire ensemble, se fédérer autour d'un projet commun, et participer à la vie publique.

3 - Portes-ouvertes des ateliers de nos adhérents :

Ona Volungeviciute, céramiste à Saint-Jean-de-Côle, l'Atelier Mataguerre - Claire Lecreux, céramiste et Thomas Villette, graveur à Périgueux, Pierre Carcauzon, Atelier art'pierre, sculpteur sur pierre à Saint-Séverin, Véro&Didou : créateurs de mobilier et luminaires à Trélissac, Céramique des corps - Sahelia KEITA et Adeline Teubner, chapelière à Nontron.
Sur 4 jours ouvrables : 280 visiteurs (moyenne : 70 visiteurs par jour), dont 115 élèves des écoles primaire de Piégut-Pluviers et maternelle de Nontron.

20 professionnels des métiers d'art concernés

A noter : une bonne fréquentation malgré un week-end très froid et un vendredi sous la neige !



Faire des histoires !

Juin à décembre 2022... et au-delà !

En partenariat avec le réseau des médiathèques du Périgord nontronnais

Le réseau des Médiathèques du Périgord Nontronnais et le Pôle Expérimental des Métiers d'Art ont proposé au public de vivre une aventure collective alliant découverte de savoir-faire métiers d'art et récits contés.

Comment mêler lecture et métiers d'art ? Comment favoriser l'imagination et la créativité ? Comment créer ensemble une œuvre-outil utilisable par tous ? Comment embarquer le public dans une aventure collective avec des créatrices détentrices de savoir-faire métiers d'art ?

Les équipes des médiathèques et du Pôle répondent à ces défis en proposant la création d'un support à histoires, le plus ouvert possible, afin de pouvoir raconter et imaginer toutes sortes de récits avec un public d'enfants principalement. L'idée est de développer leur imaginaire en inventant de nouvelles histoires, mais le support pourra aussi permettre de donner vie à des contes déjà existants.

Le principe est simple : 5 artisanes d'art ont réalisé 5 tableaux thématiques (le végétal, le minéral, l'eau, la nuit, l'architecture). Ces derniers constituent des décors somptueux pour stimuler l'imaginaire et favoriser la naissance de grandes histoires !

Nous avons proposé au public (enfants, adultes, famille, selon les ateliers) de participer à ce travail en créant les figures et éléments de décor qui viendront animer ces fonds. 5 ateliers ont donc été proposés cette année : textile / couture, émail, sculpture papier et fibres végétales, céramique, feutre.

Les créatrices métiers d'art associées : Anne Le Dorlot - créatrice terre, fil et papier, Isabelle Bailly - sculptrice papier, Natacha Baluteau - émailleuse d'art, Céline Giry - céramiste et Nico van de Velde - feutrière.

Le vendredi 9 décembre, le public a pu alors découvrir ce support à histoires créé en synergie par des artisanes d'art et nos artistes en herbe.

Les réalisations feront l'objet d'un prêt et seront exposées dans le réseau des médiathèques et activées avec les scolaires, mais aussi le grand public, lors de rendez-vous spécifiques. Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art pourra également s'appuyer sur le cycle « Faire des histoires » dans le cadre d'action de sensibilisation aux métiers d'art auprès des scolaires.

Atelier 1 : textile / couture, 7 participants.

Atelier 2 : émail, 9 participants

Atelier 3 : sculpture papier et fibres végétales, 10 participants.

Atelier 4 : céramique, 10 participants.

Atelier 5 : feutre, 10 participants.

Présentation publique : 50 visiteurs.

5 professionnelles des métiers d'art concernées.



Les balades métiers d'art et nature

Été - Périgord nontronnais et Parc naturel Régional Périgord-Limousin
En partenariat avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin

Les balades métiers d'art et nature ont eu lieu pour la 1ère fois en 2021. Face au succès de ces dernières, le Pôle Expérimental des Métiers d'Art a décidé de s'associer à nouveau au Parc Naturel Régional Périgord-Limousin afin de proposer une nouvelle édition de cette programmation avec de nouveaux savoir-faire.

Le concept : Chaque rendez-vous débute par une promenade ou la découverte d'un lieu spécifique et se poursuit par une initiation à un savoir-faire métiers d'art. Ces rendez-vous, situés sur différents sites en Périgord nontronnais ou du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, permettent au public de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de ce territoire. Certains rendez-vous ont été pris en charge financièrement par le Parc Naturel Régional Limousin, dans le cadre des rendez-vous du Parc. La journée ou demi-journée était donc gratuite pour les inscrits.



6 rendez-vous ont été proposés en juillet et août 2022 et ont à nouveau connu beaucoup de succès :

- Plantes et couleurs : l'art de la teinture végétale au Jardin des Chaos Granitiques à Augignac avec Gaëlle Fouquet, atelier Sorgho, teinturière végétale. **10 participants.**

- Inspiration végétale au camping Parenthèses Imaginaires à Milhac-de-Nontron avec Clothilde Deschamp, céramiste. **9 participants.**

- Histoire de cuir dans l'atelier Fée Cuir à Milhac-de-Nontron avec Natalie Appert, maroquinière. **8 participants.**

- Oiseaux des jardins aux jardins de Saint-Pierre-de-Frugie avec Joff Williams, atelier Libre-Oreille, céramiste. **7 participants.**

- Créer avec la forêt dans l'atelier et la forêt d'Olivier Constantin à Paussac-et-Saint-Vivien, O création Bois, créateur de mobilier en bois. **6 participants.**

- Botanica dans les jardins des arts de Nontron avec Charlotte Reine, graveuse. **10 participants.**



A la découverte des savoir-faire couteliers.

Été 2022

En partenariat avec la Fête du Couteau.

Depuis 2014, le PEMA participe à l'organisation des stages de forges et travaille en partenariat avec la Fête du Couteau. En 2021, nous avons proposé de nouveaux ateliers en famille, en lien avec l'univers de la coutellerie.

1 - Ateliers en lien avec l'univers de la coutellerie :

- Mon étui à couteau en cuir : création d'étui à couteau en cuir, adaptés aux couteaux de Nontron manches boules, avec Natalie Appert, gratuits, 10 inscrits sur 10 places disponibles.

- 2 ateliers Monte ton couteau de Nontron avec Benoît Batisso de la Coutellerie nontronnaise: ateliers complets avec liste d'attente. 10 participants.

Le stage de forge coutelière animé par Michel Lemans et Alain Conesa était complet comme chaque année. Les 3 stages de scrimshaw ont été complets. Les stages d'affûtage ont également été honorés.

2 - Exposition photographique :

« Atelier japonais » et « Hommage à Eric Plazen » par François-Xavier SALLE
Passionné de photographie depuis l'enfance, François-Xavier Salle, ancien directeur du magazine La Passion des Couteaux a photographié des milliers de couteaux. Il a aussi parcouru le monde afin de faire découvrir à ses lecteurs, l'ambiance qui règne dans les ateliers des couteliers.



L'exposition présentait une sélection de photos d'ateliers et forges de couteliers japonais.

François-Xavier Salle a également saisi l'opportunité de cette exposition photographique pour rendre hommage à Eric Plazen, coutelier de talent, fidèle à la Fête du Couteau depuis les débuts et décédé en 2015.

Le fonds de photographies constitué pour cette exposition sera exposé dans le futur Espaces Lames et Métaux.

3 - Organisation du concours de création coutelière :

La Fête du Couteau en partenariat avec le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et le magazine La passion des couteaux organise un concours de création coutelière. Le thème 2022 était « L'ingénieur recyclé ».



Les couteaux proposés devaient être composés essentiellement de matériaux et éléments recyclés, surcyclés, de chutes ou de déchets valorisés. Le réemploi, le détournement et l'éco-responsabilité sont à l'honneur dans la conception du couteau, de la lame au manche.

Le couteau gagnant du concours, « Premier Prix de la 26e édition de la Fête du Couteau », a été acquis par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais et fera partie de la collection permanente de l'Espace Lames et Métaux. Le premier prix a été décerné cette année à la Coutellerie Nontronnaise pour son couteau « L'écolo nontronnais ».

II - AUTRES ACTIONS 2022

N. B. : Ces programmes font l'objet de demandes de subvention spécifiques et indépendantes de la programmation globale du Pôle.

Parcours d'Education Artistique et Culturelle (EAC) Design et métiers d'art

Dispositif piloté par Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin.

Un partenariat Education Nationale (DSDEN 24 et DAAC du Rectorat de Bordeaux), DRAC Nouvelle-Aquitaine, Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin.

Le Pôle des Métiers d'Art propose un parcours de découverte du Design et des métiers d'art. Ce projet se développe autour de l'exposition « Dialogue(s) entre design et métiers d'art » (cf. page 3) et s'articule autour de plusieurs axes :

- La découverte des grands enjeux du design mais aussi des spécificités des savoir-faire métiers d'art au travers de la collection design et métiers d'art.
- Action de sensibilisation et de médiation pendant le temps scolaire, facilitant la rencontre avec l'objet, les créateurs, les métiers du design et les métiers d'art.
- Favoriser la pratique artistique
- Le croisement des disciplines enseignées : arts plastiques, sciences, technologie, français, histoire des arts, Enseignement Moral et Civique, seront abordés à travers ce projet pluri disciplinaire.

Pour l'année 2021-22, le dispositif a été ouvert à 13 classes du département de la Dordogne : 7 pour le premier degré, 6 pour le second degré.

7 classes pour le 1er degré :

École de la Tour Blanche, 18 élèves de CP-CE1-CE2. Intervention d'Olivier Constantin, O création bois, créateur de mobilier en bois.

École de Saint-Estèphe, 2 classes de 24 CE2-CM2 et 17 élèves de CM1. Intervention de Claire Lepape, céramiste.

Ecole Primaire Louis-Aragon à Piégut-Pluviers, 2 classes de CE2-CM1 + CE2-CM2. Intervention de Romuald Belisson, L'osier du Teillaud, vannier.

École de Tursac, 15 élèves du CE1 au CE2. Intervention de Catherine Carrot, Les céramistes de Fanlac, céramiste.

École de Marcillac-Saint-Quentin, 22 élèves de CE2-CM2. Intervention de Catherine Carrot, Les céramistes de Fanlac, céramiste.

6 classes pour le 2nd degré :

Collège La Boétie, Sarlat-La-Canéda, 2 classes de 6eme de 30 élèves chacune. Intervention de Cécile Tricoire, La Petite Minoche, modiste.

Lycée Antoine de Saint-Exupéry, Terrasson Lavilledieu, 1 classe de première Bac Pro, 25 élèves. Intervention de Catherine Teyssou, tapissière d'ameublement.

Collège les Marches de l'Occitanie, Piégut-Pluviers, 2 classes de 6eme de 25 élèves chacune. Intervention de Caroline Samuel, La Cakoquinerie, maroquinière.

Lycée Albert-Claveille, Périgueux, 1 classe de 1ère ST2A, 35 élèves. Intervention de François Desplanches, vannier.

Les restitutions sont à découvrir sur le site du Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron à l'adresse suivante :

<https://metiersdartperigord.fr/blog-eac-design-et-metiers-dart-restitution-des-projets/>

Certaines classes ont présenté les objets réalisés au cours d'un évènement au sein de l'établissement.

Manufacto, la fabrique des savoir-faire

Un programme de la Fondation d'entreprise Hermès.

Un programme de la Fondation d'entreprise Hermès, en partenariat avec Les Compagnons du Devoir et du Tour de France, l'académie de Bordeaux, le campus des métiers et des qualifications Cuir, textiles, mode et luxe de Thiviers.

Coordination et restitution de Manufacto 2021-2022

Lancement de Manufacto 2022-2023



FONDATION
D'ENTREPRISE
HERMÈS



Le programme Manufacto est complémentaire et en cohérence avec les actions menées par le Pôle depuis 20 ans. Depuis 2020, le Pôle Expérimental des Métiers d'Art est coordinateur du programme Manufacto sur le territoire.

Les objectifs : faire découvrir aux élèves les gestes liés aux savoir-faire artisanaux ; valoriser les métiers de la main auprès des élèves et des équipes pédagogiques ; fournir aux élèves une approche esthétique en les conduisant à s'interroger sur le rôle des objets qui les entourent, sur les formes et les matières ; permettre aux élèves de se découvrir de nouvelles aptitudes à travers des enseignements dits non académiques ; promouvoir les valeurs portées par ces métiers, telles que la transmission, l'entraide et l'exigence.

Les élèves bénéficient de 24h d'atelier accompagnés par un professionnel. Ils réalisent des objets dessinés par les designers du studio BrichetZiegler.

En 2021-2022 : Les 18 élèves d'1 classe de CM2 de l'Ecole Anatole-France de Nontron ont réalisé des Toolbox en bois selon les techniques de l'ébénisterie avec Alexander Hay. Les 18 élèves d'1 classe de CM2 de l'Ecole Anatole-France ont réalisé des porte-monnaie animaux en maroquinerie avec Nathalie Marbouty de la Maroquinerie nontronnaise - Hermès. Les 28 élèves d'1 classe de seconde professionnelle du Lycée Alcide-Dusolier ont réalisé des coussins Ghetto-blaster selon les savoir-faire de la sellerie avec Laurence Girard. Trois designers-étudiants du Postmaster design des mondes ruraux de l'ENSAD à Nontron ont été recrutés comme assistants, en tant que stagiaires au Pôle.

Pour 2022-2023, le programme s'étend à **4 classes du Périgord nontronnais** : écoles primaires de Piégut-Pluviers et Saint-Estèphe, collège de Piégut-Pluviers et Lycée de Nontron.

Ce programme demande un important travail de coordination et nous devons donc organiser notre équipe en conséquence. Mais cette expérience est extrêmement bénéfique pour sensibiliser les jeunes - et à travers eux la population locale - aux gestes et aux savoir-faire métiers d'art et - pourquoi pas ? - susciter des vocations !

Ce programme s'inscrit dans une démarche de coopération avec l'Education nationale, avec le parcours d'Education Artistique et Culturelle autour du design et des métiers d'art, qui renforce et complète nos actions de sensibilisation aux métiers d'art et au design auprès des scolaires et permet également de faire intervenir des professionnels des métiers d'art dans les classes.



Acte 1 - Exposition des projets d'élèves du Postmaster
Design des Mondes Ruraux de l'École des arts décoratifs
à Nontron
Du 11 au 25 juin - Halle de la Mairie de Nontron



Misant sur la capacité du design à redynamiser les territoires, l'École des Arts Décoratifs a lancé à la rentrée 2021 un programme de niveau Post-Master dédié au Design des mondes ruraux, à Nontron, en relation étroite avec la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, le Pôle Expérimental des Métiers d'Art et les acteurs locaux. Ce programme accueille 6 à 8 étudiant·es par an et tient à la fois de la résidence, du laboratoire, de l'incubateur et du bureau d'études, avec le souci de répondre à des problématiques concrètes. Moins considérés que les zones urbaines, confrontés à diverses formes de déprise, engagés dans une dynamique de transition que la crise sanitaire tend à accélérer, les territoires ruraux concentrent les grands sujets de notre époque. Le design, qui accorde une importance capitale aux usages, a un rôle fondamental à jouer sur les champs d'application peu explorés de la ruralité. En se saisissant de cette échelle, en en faisant son terrain d'étude, l'École des Arts Décoratifs contribue à former une génération d'artistes et de designers soucieux de réinventer nos façons de vivre et engagés en faveur d'une transition vers un mode plus durable. La formation s'organise autour de trois commandes portant sur des sujets prioritaires pour le territoire mais susceptibles de concerner la ruralité en général. L'exposition « Acte 1 » présentait cinq projets, en réponse à ces questions : Espace-TERRE par Antoine Bachmann, D'âge en âge par Kelly Eng & Marie Piplard et Marguerita Said, Roulez Jeunesse par Victor Bassigny et Ségolène Gaillon, Futurematique par Andrea Gaidano et Simon Geneste, Artisanat social et solidaire par Antoine Bachmann, Victor Bassigny et Marguerita Said. Les Commanditaires 2021-2022 étaient la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Nontron et le Pôle Expérimental des Métiers d'Art.

De nombreux partenariats sont mobilisés autour de ce projet et les acteurs locaux sont impliqués.

Le Pôle est partenaire de l'ENSAD et coordinateur local. Il est également en charge du suivi de la restitution publique des travaux du postmaster.

Sur 13 jours ouvrables : 444 visiteurs (moyenne : 34 visiteurs par jour), dont 102 scolaires et jeunes des écoles et du Lycée de Nontron, du Pôle ados et de la Mission locale.

8 professionnels de métiers d'art concernés

L'Economie Sociale et Solidaire porteuse d'innovation pour les métiers d'art en milieu rural, par le postmaster Design des Mondes Ruraux de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris à Nontron. AMI innovation sociale de la Région Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre du Postmaster Design des Mondes Ruraux de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris à Nontron, les étudiants ont répondu à la commande suivante : « Que peut l'économie sociale et solidaire pour les professionnels des métiers d'art en milieu rural ? » ; l'objectif étant d'imaginer des outils innovants relevant de l'ESS et spécifiques aux métiers d'art à la campagne.

Trois étudiants de la coopérative étudiante Acc'ESS de la Chaire ESS de Sciences-Po Bordeaux ont complété l'équipe et apporté leurs compétences en matière d'Economie Sociale et Solidaire.

Un étudiant en Master 2 Géographie - Développement durable local et solidaire de l'université d'Orléans a apporté son expertise et a imaginé les outils d'évaluation du programme.

Ils se sont intéressés entre autres aux problématiques suivantes : ateliers partagés, partage de matériel et outillage, approvisionnement local et éthique, projets en collaboration, cocréation, échanges de savoir-faire etc.

Ce projet est donc un modèle de coopération entre grandes écoles et universités pour la recherche et le développement des territoires ruraux. Concrètement, les étudiants ont rencontré, mobilisé et travaillé avec les professionnels des métiers d'art membres du Pôle Expérimental Métiers d'Art, les acteurs de l'économie sociale et solidaire du Périgord nontronnais, l'équipe et les membres du Pôle.

Ils ont dû imaginer des dispositifs pour apporter des solutions innovantes, inédites et originales pour le développement économique, social et culturel du secteur métiers d'art en milieu rural par le biais de l'Economie Sociale et Solidaire. L'idée de ce projet n'était pas d'importer à la campagne des modèles pensés pour la ville, mais de voir ce que la ruralité a à dire.

Suite aux premiers échanges (réunions, visites d'ateliers, rencontres) avec les artisans d'art, trois types d'expérimentation se sont dessinées.

1 - Le module d'exposition itinérant

par Victor Bassigny et Marguerita Saïd de l'ENSAD, animé avec les étudiantes d'Acc'ESS : Lisa et Zoé.

L'idée d'un module itinérant a d'abord été initiée pour pallier la fermeture du Château pendant les travaux et pour offrir des possibilités d'exposition aux artisans d'art sur le territoire et au-delà. Les étudiants ont organisé un atelier, autour de leurs besoins d'expositions et de ventes, pour imaginer ensemble les formes et les usages du module itinérant. Ils parviennent à esquisser des scénarios dans lesquels les artisans se projettent : une boîte vitrine, une artothèque de l'artisanat, un fourgon atelier, exposer dans des commerces, un camion d'exposition... Acc'ESS proposent également des modes de gestion de ce module dans le cadre de l'ESS. Les grandes lignes du module étant définies, le projet pourrait être développé dans les années à venir avec le concours d'un animateur et d'un designer.

2 - Le diagnostic métiers d'art / ESS

La Scic ACC'ESS est intervenue en appui aux étudiants concernant les outils économique juridique et les méthodes d'animation de l'ESS. Elaboration d'un questionnaire pour mieux connaître le profil des professionnels des métiers d'art de l'association. Création de fiches-outils ESS.

3 - Créations collectives

par Antoine Bachmann, commandes aux artisanes afin d'intégrer leur travail dans l'espace public.

Une première commande a eu lieu à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art. 6 artisanes ont décidé de travailler ensemble pour une œuvre sous la halle de la Mairie. Elles ont choisi de revisiter deux balancelles industrielles avec différents savoir-faire et matériaux (cuir, tissu, céramique).

Une seconde commande consistait à faire réaliser 100 gobelets à une céramiste qui serviront au Pôle Expérimental des Métiers d'Art lors des vernissages et autres événements.

L'évaluation du programme

Yaya Dieng, étudiant en Master 2 Géographie - Développement durable local et solidaire de l'université d'Orléans a apporté son expertise et a imaginé les outils d'évaluation du programme Postmaster design des mondes ruraux à Nontron.

Un élargissement du champ des possibles :

Au-delà de la commande et des attentes liées à la commande à proprement parler, d'autres pistes de travail ont émergé en lien avec l'ESS.

-Le « cahier des possibles » du Pôle ados, Par Victor Bassigny et Ségolène Gaillon. Dans le cadre de la commande sur la jeunesse portée par la Communauté de Communes du Périgord nontronnais. Victor et Ségolène ont rédigé un « cahier des possibles » recueil de projets à partager entre les jeunes du Pôle ados et acteurs locaux dont les professionnels des métiers d'art.

-De nouveaux liens ont été tissés avec les structures de l'ESS sur le territoire.

Résidence design graphique - Bureau CIME

Fin de résidence et restitution de la commande.

Dans le cadre du programme départemental de résidences de création, coordonné par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord. Ce programme est soutenu par le Ministère de la Culture/DRAC Nouvelle Aquitaine, le Conseil départemental de la Dordogne et la Région Nouvelle-Aquitaine ; la résidence en Périgord nontronnais est soutenue par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais et coordonnée par le Pôle Métiers d'Art.

En lien avec la réhabilitation du Château de Nontron, pilotée par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, et avec le projet de développement du Pôle Expérimental Métiers d'Art, la résidence s'est orientée vers le design graphique avec pour thème « l'identité ».

Les designers graphiques Marie Brochier et Thibault Dumain du studio Bureau Cime ont été choisis pour mener un temps de recherche et de création sur une identité visuelle propre au Pôle en prenant en compte les spécificités liées aux métiers d'art du territoire. En 2021, la résidence a fait l'objet de temps d'échanges dont un workshop avec les professionnels des métiers d'art, « La Joyeuse Fabrique », et un atelier de création de logo avec les jeunes du Pôle Ados du Périgord nontronnais.

En 2022, une commande leur a été proposée pour la réalisation des déclinaisons de l'identité visuelle du Pôle et le suivi de fabrication des éléments graphiques destinés à la signalétique. Le résultat de ce travail et leur processus de création ont été présentés lors d'une rencontre publique en novembre 2022 qui lançait officiellement la nouvelle identité visuelle du Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron.

[Présentation publique : 50 participants.](#)

Autres :

- Partenariats associations métiers d'art

Le Pôle est partenaire des associations métiers d'art du territoire, il participe notamment à la communication de leurs événements et les accompagne concrètement dans l'organisation des manifestations.

Marché céramique de Bussière-Badil, 26-29 mai
Aide à l'organisation de la formation professionnelle, tournage monumental.

Marché des tisserands de Varaignes, 4-6 juin
Aide à l'organisation et au montage de l'exposition.

- **Nouveaux adhérents à l'association**

Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art compte actuellement 70 adhérents professionnels des métiers d'art dont 9 nouveaux adhérents en 2022 :

Romuald Belisson - vannier, Thomas Cadith - céramiste, Pierre Cornélis - tourneur sur bois, Gaëlle Fouquet - teinturière, Laura Gourmel - créatrice textile, Tom Jablin - sculpteur sur pierre, Susanne Köhl - graveuse et décoratrice murale, Lionel Lalague - coutelier, Juliette Tiberghien - céramiste.

- Le Pôle est membre du **Comité stratégique de la Filière cuir, luxe, textile et métiers d'art de la Région Nouvelle-Aquitaine.**
- Participation aux ateliers et groupes de travail proposés par le réseau **Astre**, notamment autour de l'accompagnement des artistes et créateurs et de la question de l'organisme de formation.
- Le Pôle est membre du Groupe d'Action Local - **GAL du Pays Périgord Vert.**
- Sophie Rolin est membre du **Conseil d'Administration du Lycée Alcide-Dusolier de Nontron.**

- **Aide et soutien à d'autres pôles et organismes métiers d'art :**

Pôle cuir de St-Junien, Commune de Montbron, Villaines-les-rochers, Ardèche (Ecce terra), La Maison Zabaldu (Anglet) (tiers-lieu, échoppes), Essonne - projet de maison des artisans d'art à Milly-la-Forêt.

Déménagements :

Enfin, cette année aura été marquée par les préparatifs en vue de la restauration du Château de Nontron et du développement du PEMA et par la recherche de mécénat.

L'équipe a géré un nouveau déménagement : celui des collections, mobilier d'exposition et réserves.

Nos locaux le temps des travaux au Château :

Siège social : Château de Nontron - Avenue du général Leclerc 24300 NONTRON

Bureaux : 22, rue Carnot 24300 NONTRON

Boutique Métiers d'Art : 5, rue Carnot 24300 NONTRON

Les loyers sont pris en charge par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais. Les déménagements ont été assurés avec les services techniques de la CCPN.

III - SALON RUE DES MÉTIERS D'ART 2022

28, 29, 30 OCTOBRE À NONTRON



La 12^e édition du salon Rue des Métiers d'Art s'est déroulée les 28, 29 et 30 octobre 2022, pendant les vacances de la Toussaint. 30 exposants, tous professionnels des métiers d'art, dans les domaines de la mode, des arts de la table et de la décoration étaient répartis sur 3 sites couverts dans le centre-ville de Nontron, autour de la Place Alfred Agard.

Le salon, créé en 2010 à la demande des professionnels des métiers d'art mais aussi des élus, habitants et commerçants du territoire, a pour double objectif de soutenir les métiers d'art en favorisant la commercialisation de leurs productions et la promotion de leurs savoir-faire mais aussi de dynamiser et d'offrir de la visibilité au Périgord nontronnais à la Toussaint, période plutôt creuse en termes d'animation.

L'ensemble du salon se concentre autour de la Mairie. Sous la halle, mais aussi sur la place Alfred Agard et la Voie des Tanneurs. La configuration de ces espaces permet une circulation idéale du public qui est également invité à visiter la ville et à se rendre à la Boutique des Métiers d'Art et dans les ateliers-boutiques des artisans d'art. Le salon constitue ainsi un parcours vivant dans Nontron.

Avec 1950 visiteurs et une nette augmentation du chiffre d'affaire des professionnels des métiers d'art, le salon atteint ses objectifs.

Les créateurs des métiers d'art ont présenté leurs nouvelles collections et fait la démonstration de leur savoir-faire et de leur créativité. La sélection rigoureuse s'appuie sur la nomenclature officielle des métiers d'art et fait la part belle à l'excellence du geste, à la noblesse des matières, à la rigueur des finitions et à une esthétique irréprochable. Le salon Rue des Métiers d'Art présente des créateurs maîtrisant des savoir-faire d'exception qui partagent nos préoccupations actuelles et aspirent à un futur meilleur.

Parmi eux, 18 primo-exposants car la découverte reste au cœur de notre identité. Couteliers d'art, sculptrices sur papier ou céramique aux univers très personnels, tourneur sur bois mêlant tradition et modernité, styliste tendance et éthique, bijoutière raffinée, maroquinières, abat-jouriste, graveuse ou encore productrice de laine angora... ont su surprendre et ravir notre public.

Ils venaient de Nouvelle-Aquitaine mais aussi de Haute-Loire, du Rhône, d'Ariège, de Haute-Garonne ou de Paris. Les membres du Pôle avaient bien sûr toute leur place cette année encore. Le Pôle des Métiers d'Art a pour vocation de soutenir le développement du secteur des métiers d'art. Il a donc invité le Campus des Métiers et Qualifications Cuir, Textiles, Mode et Luxe de Nouvelle-Aquitaine à venir présenter les formations à ces savoir-faire. Autre exposant de marque : la Maison d'édition Citadelles et Mazenod venue présenter ses ouvrages d'art.

Le public a pu trouver sur le salon des objets d'art, pièces uniques ou de petites séries dans les domaines de la décoration, de la mode et des arts de la table.

Des ateliers ont permis à petits et grands de s'initier à ces savoir-faire d'une haute technicité : gravure d'une boule de Noël en verre soufflé avec Floriane Tourrilhes et création d'objets en laine feutrée avec l'Atelier Yocha. Le Café Fil de Nontron était également invité à présenter ses activités : filage, tissage, tricot, dentelle, etc.

Enfin, le salon se déployait dans la ville avec les ateliers et boutiques ouverts au public et la Boutique Métiers d'Art, qui a pris place rue Carnot pendant les travaux de restauration du château.

A quelques heures des grandes villes, nos visiteurs ont pu découvrir et acquérir des objets originaux, durables, produits en France et adaptés aux usages contemporains.



Annnonce officielle des financeurs pour la restauration du Château de Nontron :

Lors de l'inauguration officielle du salon a eu lieu la présentation des financeurs de la restauration du Château de Nontron et des grands mécènes avec la Fondation du Patrimoine : Fondation Axa, Fondation Dassault Histoire et Patrimoine, mission Patrimoine, donateurs privés. Les autres financeurs sont : l'État, l'Europe, la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Dordogne, la Communauté de communes du Périgord nontronnais et la commune de Nontron.

Les moyens humains mis en œuvre :

Forte implication des partenaires locaux et des bénévoles. L'équipe du PEMA (4 personnes) et 25 bénévoles ont assuré la conception, l'organisation, l'installation, l'accueil et l'animation du salon. Le personnel des services techniques de la Mairie de Nontron et de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais a largement apporté son soutien à l'équipe du PEMA (notamment accrochage des banderoles, montages des stands, électricité, fléchage, ménage etc.). La Mairie de Nontron a également mis plusieurs locaux à disposition.

La communication : Le PEMA a assuré une communication à l'échelle locale, régionale et nationale autour de cet événement (affiches, cartons d'invitation, dépliants, insertions presse, achat d'espace radio, flyers, internet et réseaux sociaux etc.). Les visiteurs ont reçu un dépliant avec une présentation de chacun des exposants (coordonnées et visuels).

Résultats :

Les exposants et professionnels des métiers d'art :

Rue des Métiers d'Art a rassemblé plus de 30 ateliers et entreprises métiers d'art : dont 11 de Dordogne, 11 d'autres départements de Nouvelle-Aquitaine et 8 d'autres régions ; dont 7 adhérents à Ateliers d'Art de France. Les trois-quarts des exposants ont été renouvelés par rapport à 2021, édition précédente. Tous ont proposé à la vente des créations mêlant exigence, savoir-faire et qualité.

Les ateliers-boutiques de Nontron ont joué le jeu de l'ouverture : Sylvie Capellino (1P2L), la Coutellerie nontronnaise, Natalie Appert avec Le Coin des Filles et Fozia Hafiz (Chuuutes) ont ouvert leurs ateliers.

Chiffre d'affaire :

Les professionnels métiers d'art ont réalisé un chiffre d'affaire moyen de **1 355,70€**, chiffre en nette hausse. Les **commandes** ont également été nombreuses.

Par ailleurs, la **Boutique des Métiers d'Art** a réalisé son deuxième meilleur chiffre d'affaire depuis la création du salon.

Le public :

L'entrée est à 2,00€ pour le grand public, elle est gratuite pour les moins de 16 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA.

Sur 3 jours ouvrables, nous avons comptabilisé 1732 entrées payantes et un total de **1949 visiteurs** venus principalement de Dordogne, Haute-Vienne, Charente et Région parisienne. Une fréquentation en hausse par rapport à 2021. Nous notons d'excellents retours des visiteurs, tous ont loué la diversité et la qualité des créations exposées.

Rue des Métiers d'Art remplit de ce point-de-vue son rôle de vitrine de l'excellence des savoir-faire et de l'innovation créative en Nouvelle-Aquitaine.

La parole aux exposants :

Nous sommes particulièrement fiers du niveau de satisfaction des exposants. Leurs retours sont particulièrement encourageants et nous engageant à poursuivre sur cette voie.

« merci au @polemetiersdart nontron qui fait si bien les choses 🙌🐱🥰 »

« C'était vraiment bien Un grand merci à toute l'équipe de Rue des Métiers d'Art - Salon à Nontron »

« De retour de l'expo Rue des Métiers d'Art - Salon à Nontron où l'accueil a été top... »

« Le salon Rue des Métiers d'Art, c'était top ! Organisation aux petits oignons, des visiteurs curieux et intéressés et de chouettes rencontres avec des artisan.e.s. Merci au Pôle Métiers D'art et aux bénévoles ! »

« Salon Rue des Métiers d'Art Nontron. Un salon exceptionnellement accueillant et riche d'un public passionné et curieux. »

« Retour en images et un grand merci également au Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin, à son équipe, à ses bénévoles et à leurs partenaires. Ce fut un régal tant pour les yeux que pour le cœur, les créations étaient superbes et les rencontres nourrissantes. Merci ! »

« Merci ! Pour notre premier salon métiers d'art, vous avez placé la barre très haute ! Nous sommes ravis d'être « entrés dans ce monde » de cette manière. »

« C'est tellement bien... une organisation de grande qualité, bravo ! »

« Merci pour votre accueil et toute cette organisation au top ! »

« Merci, c'est un salon avec des conditions optimales (tarif, accueil, hébergement...), très chouette ! »

« Nous serions ravis de participer au salon l'année prochaine ! »

« Qu'il s'agisse de l'accueil ou de l'organisation, c'est la meilleure manifestation à laquelle j'ai pu participer. Un grand merci à tout le monde ! »

« Très très satisfaite.

Franchement parfait !

Qualité d'accueil +++ à Nontron par rapport aux autres salons. En 5 ans d'activité je n'ai jamais fait un CA aussi élevé en 2,5 jours. »

« [...] nous vous remercions pour cette fabuleuse édition [...] »

Les Partenaires publics : Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, Commune de Nontron, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Dordogne.

Les Partenaires privés : Ateliers d'Art de France, Chambre de Métiers de la Dordogne, Domaine de Montagenet, Sud-Ouest, France Bleu.

TOURISME

OFFICE DE TOURISME DU PERIGORD NONTRONNAIS - Présidente de l'association Mme Jacqueline LAPEYRE

Horaires d'ouverture Nontron

Toute l'année

Lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h.

Ouvert les samedis matin : 9h - 12h30

Haute saison (juillet-août) : lundi au vendredi : 10h - 18h.

Samedi : 10h - 12h30 / 13h30 - 18h.

Dimanche, jour férié : 10h - 12h30 / 13h30 - 17h.

Horaires d'ouverture Piégut

Toute l'année

Lundi 13h30 - 17h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Samedi 9h - 12h30

En Juillet et août

Lundi 14h30 - 18h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9h - 12h30 et 14h30 - 18h

Samedi 9h - 12h30

Horaires supplémentaires juillet - août (accueil assuré par Mme Lapeyre)

Dimanche et lundi - 10h - 12h

Horaires d'ouverture Varaignes

Lundi 14h-17h

Mardi 10h-12h et 14h-17h

Jeudi 09h-12h et 14h-17h

Vendredi, samedi 14h-17h

En Juillet et août

Lundi, mardi, mercredi, 09h-12h et 14h-18h

vendredi, samedi

Horaires d'ouverture Saint-Pardoux-la-Rivière (juillet - août)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h et dimanche de 9h à 12h30

MISSIONS REALISÉES

- Accueil physique et « à distance » (téléphone, numérique, courrier)
- Traitement courriers papier, mails
- Mise à jour des documents : guide pratique, calendrier des manifestations, feuillet gourmand, brochure des hébergements, guide touristique, vide-greniers et brocantes, feuillet des producteurs
 - Création d'un feuillet "Rochers et légendes", d'un feuillet "Le circuit du tacot" et d'un feuillet "Circuit des musées"
 - Mise à jour du site internet de l'office, de la base de données régionale Sirtaqui (manifestations, hébergements, restaurants, activités de loisirs, ...) et des pages Facebook
 - Création d'un nouveau site internet avec IRCF
 - Maintenance et suivi des parcours Terra Aventura Nontron et Piégut
 - Programmation des activités sportives de pleine nature « Eté Actif » en partenariat avec le CD24, prise des réservations et encaissements pour les animations durant la saison estivale (bureaux Nontron et Piégut)



- Prise des réservations pour les activités nautiques de l'association Ski Club Périgord Vert à l'étang de St-Saud-Lacoussière (bureaux Nontron et Piégut)
- Swimbike-Aquathlon : prise de contact avec les producteurs, confection de paniers garnis
- Hébergeurs : visite des meublés et chambres d'hôtes souhaitant paraître dans la brochure des hébergements, aide et conseils au classement - taxe de séjour
- Gestion et récolte de la Taxe de Séjour : passage au quadrimestre
- Visites commentées de la ville de Nontron et du Musée des Tisserands et de la Charentaise
- Réunions / visios avec les partenaires : CDT24, PNR Périgord-Limousin, Flow Vélo...
- Participation aux actions des partenaires institutionnels (exemple : Châteaux en Fête avec le CDT24)
- Mise à jour des documents touristiques des partenaires (PNR, Périgord Découverte, Dordogne en Famille...)
- Rapprochement avec 3 OT (OT Périgord Dronne Belle, OT Périgord Limousin, OT Naturellement Périgord) : confection d'un set de table « Destination Périgord Vert » et d'un livre blanc dans le cadre de la GRC
- Poursuite du programme GRC (Gestion Relation Clientèle) du Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne
- Statistiques de fréquentation
- Assistance aux personnes qui viennent consulter internet sur l'ordinateur mis à disposition au bureau de Piégut (service gratuit) et sur le site internet de la SNCF à Nontron (réservations/ annulations / échanges / renseignements)
- Rotation des agents dans les 4 bureaux en remplacement des absents
- Déménagement du bureau de Nontron



FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Nontron : 7721 visiteurs en 2022 (7748 visiteurs en 2021), 85.60% de la clientèle est Française (91.40% en 2021). Parmi les 14.40% restant (9.60% en 2021) on note pour la clientèle étrangère une majorité d'Hollandais 3.59% (3% en 2021), de Belges 1.80% (2.80% en 2021), puis d'Anglais 5.04% (2% en 2021), puis d'Allemands et d'Espagnols 1.34% (0.80% en 2021) et enfin 1.74% pour les autres nationalités (0,80% en 2021).

Piégut : 3 968 visiteurs en 2022 (3 774 en 2021, 3 381 en 2020) 78,75 % de la clientèle est Française. Concernant la clientèle étrangère, 12% est Britannique, 5,05% vient des Pays-Bas, 2,5% de Belgique, 1,7% d'autres nationalités (Allemagne, Espagne, Etats-Unis, Québec, ...).

Varaignes : 1 518 visiteurs (1040 visiteurs en 2021) 89.60% de français, 3.20% de belges, 2.70% de britanniques, 3% de néerlandais et 0.4% d'espagnols.

BIT de Saint-Pardoux-la-Rivière : 304 visiteurs (383 en 2021, 416 en 2020)

TOTAL : 13 511 visiteurs dans les 4 bureaux (12 945 en 2021, 10 135 en 2020, 13 284 en 2019).

Musée des Tisserands et de la Charentaise à Varaignes

TOTAL ANNEE : 1342 visiteurs (1353 en 2021)

ACCUEIL HORS LES MURS

- Le mercredi matin sur le marché de Piégut en juillet et août
- Stand devant le bureau pour la foire aux dindons de Varaignes

ANIMATIONS

- **Visites de Piégut** : la Mairie, la rue principale (architecture + histoire du marché), l'église.

Une dizaine de personnes à chaque visite. 3 mercredis matin.

- **Programme de « l'Eté Actif en Périgord Nontronnais »** :

Activités sportives de pleine nature organisées en partenariat avec le CD24 et l'OT du Périgord

Nontronnais. Les activités proposées sont à prix réduits.

Les agents ont participé à l'élaboration du programme avec le service des sports du

département. Inscriptions et règlements dans les bureaux de Nontron et Piégut.

Fréquentation en hausse cette année. Taux de remplissage : 52,4 % cette année, 38,6% en 2021.

- **Ski Club Périgord Vert** Prise des réservations pour les activités de l'association : babyski, ski nautique, bouée tractée, paraski à l'étang de St-Saud.

VENTES

Total des recettes à Nontron : 1808,40€ (1944,10€ en 2021)

Total des recettes à Piégut : 1335,24€ (1197,10€ en 2021)

Total des ventes à Varaignes : 381,80€ (250,60€ en 2021)

Total des ventes à Saint-Pardoux-la-Rivière : 72,50€ (141,50€ en 2021)

GESTION DE LA TAXE DE SEJOUR

Taxe de Séjour 2022 : 40 633,74€ (manque le Domaine de Montagenet et le Sully) A ce jour : + 6 590.74 € (2021 : 34 043 €)

WIFI TERRITORIAL

Rappel : c'est un système sécurisé, en conformité avec la loi, de bornes Wifi extérieures mises en réseau et réparties sur le territoire de la CCPN. Elles permettent aux touristes de se connecter à internet depuis leur smartphone ou leur tablette en Wifi et accéder aux informations dont ils ont besoin. Le portail d'accueil a été personnalisé et fait apparaître le site internet de l'OTI afin d'accéder directement aux informations touristiques (agenda des manifestations, sites à visiter...).



27 bornes ont été installées sur le territoire de la CCPN depuis 2016.

Ces bornes, ainsi connectées à un même réseau, peuvent permettre de dégager des statistiques

précises : nombres de connexions ou de reconnexion sur chaque commune, les tranches

horaires, les jours, les nationalités...

Nombre de connexions 2022

10 126 connexions sur les 27 hotspots (10 039 connexions en 2021).

SITE INTERNET DE L'OT

www.tourisme-nontron.fr

Toujours sur le site gratuit Wix.

Fréquentation du site : 8 809 sessions en 2021 (fréquentation 2022 non connue. Début de création du nouveau site internet www.tourisme-perigord-nontronnais.fr en décembre 2022

PAGES FACEBOOK

- Page OT Périgord Nontronnais : 4089 « amis » (3104 en 2021)
- Page pro Office de Tourisme Périgord Nontronnais - Nontron : 1821 abonnés (1 783 en 2021)
- Page pro Office de Tourisme du Périgord Nontronnais - Piégut : 1 384 abonnés
- Page OT Varaignes Périgord Nontronnais : 172 « amis »

PROJETS 2023

- Poursuite de toutes les actions 2022
- Mise en ligne du nouveau site internet
- Renforcer le rapprochement des 4 OT/CC dans le cadre de l'appel à projets NOTT (dépôt du dossier de candidature en décembre)
- Privilégier les échanges avec nos différents partenaires et les offices de tourisme voisins
- Mise en place du nouveau statut de l'OT



CIAS DU PERIGORD NONTRONNAIS

CIAS de Nontron / Piégut-Pluviers / St Pardoux la Rivière - [Sylvie VIROULAUD](#)

LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
du Périgord Nontronnais

Siège social : 22 rue Carnot - 24300 NONTRON

Tél : 05.53.60.80.40

Courriel : cias-nontron@orange.fr



Le territoire d'intervention est celui de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN), composé de 28 communes.

Le service d'aide à domicile est divisé en 3 secteurs d'intervention : Nontron, Piégut et St Pardoux. Le siège, situé à Nontron, accueille les services administratifs et le personnel d'encadrement des secteurs de Nontron et St Pardoux. Une permanence est assurée le jeudi matin à St Pardoux la Rivière par les référentes de ce secteur. Une antenne est installée à Piégut Pluviers, qui accueille les référentes de ce secteur.



Interventions du service d'aide à domicile :

Les interventions à domicile sont organisées 7 jours sur 7, entre 7 h 30 et 20 h, étant précisé que les week-end et jours fériés, le SAAD assure uniquement les prestations d'aide à la personne.

Fédération :

Le CIAS du Périgord Nontronnais est adhérent aux Unions Nationale et Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS et UDCCAS).

LES BENEFICIAIRES DU SAAD

Le service d'aide à domicile est intervenu auprès de 715 bénéficiaires au cours de l'année 2022 (soit 700 en SAAD et 15 en SAP) contre 739 bénéficiaires en 2021 (soit une baisse de 3,25%).

Nombre de bénéficiaires par tranche d'âge :

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
Moins de 40 ans		2	2
Entre 41 ans et 59 ans	24	27	51
Entre 60 ans et 69 ans	20	28	48
Entre 70 ans et 79 ans	38	73	111
Entre 80 ans et 89 ans	83	197	280
Entre 90 ans et 99 ans	66	143	209
Plus de 100 ans	3	11	14
TOTAUX	234	481	715

Le service d'aide à domicile intervient principalement auprès de personnes très âgées, plus de 70 % des bénéficiaires étant âgés de plus de 80 ans.

Les personnes aidées sont majoritairement des femmes, à plus de 67 %.

Répartition par situation familiale :

Situation familiale	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures
Célibataire	65	7 477,42
Concubin(e)	5	465,75
Divorcé(e)	33	3 382,00
Marié(e)	319	34 448,00
Séparé(e)	6	636,25
Veuf(ve)	272	46 410,58
TOTAUX	700	92 820,00

Les personnes vivant seules à leur domicile représentent plus de la moitié des bénéficiaires du service, pour un nombre d'heures à hauteur de plus de 62 % de l'activité totale.

Répartition par niveau de dépendance :

GIR	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures
G.I.R. 1	5	1 786,75
G.I.R. 2	39	12 981,75
G.I.R. 3	83	23 606,25
G.I.R. 4	284	39 524,00
G.I.R. 5	188	10 345,50
G.I.R. 6	101	4 575,75
TOTAUX	700	92 820,00

Le niveau de dépendance des bénéficiaires est élevé :

- 18 % des bénéficiaires sont en GIR 1 à 3, ce qui représente près de 41,3 % des heures effectuées.
- 40,5 % des bénéficiaires sont en GIR 4, ce qui représente 42,5 % des heures effectuées.

LES RESSOURCES HUMAINES

LE PERSONNEL :

- Personnel administratif

Le personnel administratif comprend 8 personnes, dont 6 à temps complet, 1 personne à temps non-complet et 1 personne pour 70% de son temps au SAAD et 30% au Service Action Sociale.

Une apprentie a été recrutée depuis le 1er septembre 2021 sur un poste administratif (accueil et aide ponctuelle aux référentes de secteur).

Le Service des Ressources Humaines est assuré à la Communauté de Communes, conformément à la convention de service commun, créé au 1er septembre 2018.

- Personnel d'intervention

Le SAAD a employé 109 intervenants à domicile au cours de l'année 2022, dont 66 à titre permanent, 42 personnes en contrat de remplacement à durée déterminée (CDD), et 1 personne en contrat PEC (parcours emploi compétence).

Au cours de l'année 2022, 19 personnes ont quitté le service, soit :

- 6 départs à la retraite,
- 1 licenciement pour inaptitude (fin de droits à congé de maladie),
- 9 demandes de disponibilité pour convenances personnelles,
- 1 radiation
- 1 mutation,
- 1 détachement

Parallèlement, le service a rencontré des difficultés de recrutement, particulièrement marquées au cours du deuxième semestre 2022.

Age moyen au 31/12/2022

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Adjoint administratifs			
Adjoint administratif ppal 1 ^{er} cl	50 ans	2	1,86
Adjoint administratif ppal 2 ^{er} cl	50 ans	4	4
Agents sociaux territoriaux			
Agents social	42 ans	26	20,06
Agents social ppal 1 ^{er} classe	54 ans	13	11,46
Agents social ppal 2 ^{er} classe	52 ans	23	19,13
Hors cadre d'emplois			
Agents sans Grade	47 ans	29	20,69
Rédacteurs territoriaux			
Rédacteur principal 1 ^{er} cl.	59 ans	2	2

Age moyen de la collectivité

48 ans

L'ABSENTEISME :

ARRETS DE TRAVAIL	NOMBRE DE JOURS		COVID	TOTAL 2022	Pour mémoire 2021	Différence 2022-2021
	Personnel administratif	Personnel d'intervention				
Maladie ordinaire - 8 jours	9	174	252	435	206	229
Maladie ordinaire 8 jours et +		491		491	463	28
Maladie ordinaire +30 jours	444	1 614		2058	1 821	237
S.total	453	2279	252	2984	2490	494
Longue ou grave maladie				0	1 147	-1 147
Accident travail et Maladie pro				0	474	-474
Maternité				0	432	-432
S.total	0	0	0	0	2053	-2053
TOTAL	453	2279	252	2984	4543	-1559

L'année 2022 est toujours impactée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 avec 252 jours d'arrêt de travail du personnel (cas avérés et/ou isolement des cas contact).

Il faut noter une augmentation des congés de maladie ordinaire par rapport à l'année 2021, mais l'absence des jours de congés de longue (ou grave) maladie.

Cette année est particulièrement marquée par les arrêts de longue durée du personnel administratif :

- 2 personnes en arrêt de plus de 60 jours,
- 2 personnes en arrêt depuis juillet et août 2022, qui n'ont pas repris leur poste.

Le taux d'absentéisme passe ainsi de 12,71 % (en 2021) à 10,05 % du temps de travail.

L'EVOLUTION DES CARRIERES :

Avancements d'échelon :

Au cours de l'année 2022, 24 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

Avancements de grade :

32 agents ont bénéficié d'un avancement de grade, soit :

- 1 agent au grade d'adjoint administratif remplissant les conditions d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe.
- 1 agent au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe remplissant les conditions d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^e classe.
- 23 agents au grade d'agent social principal de 2^e classe remplissant les conditions d'avancement au grade d'agent social principal de 1^e classe,
- 7 agents au grade d'agent social remplissant les conditions d'avancement au grade d'agent social principal de 2^e classe,

L'ACTIVITE DU SAAD

LA REPARTITION DES HEURES EFFECTUEES :

Activité des 5 dernières années

Activité	2018	2019	2020	2021	2022
Heures prévues	115 650	113 400	113 000	110 800	110 800
<i>Heures Totales réalisées</i>	<i>113 963</i>	<i>112 947</i>	<i>106 472</i>	<i>106 515</i>	<i>93 981</i>
<i>dont SAP</i>	<i>2 336</i>	<i>2 359</i>	<i>2 044</i>	<i>1 681</i>	<i>1 161</i>
Heures SAAD	111 627	110 588	104 428	104 834	92 820
Ecart SAAD		-1 039	-6 160 <small>(compensation Covid : 5 761,75 H)</small>	+ 406	-12 014

La baisse d'activité est particulièrement marquée au cours du 2^{ème} semestre 2022. Elle est due en partie à la diminution des heures accordées par les organismes financeurs, mais surtout par le manque de personnel (encadrement et IAD) et les difficultés de recrutement rencontrées.

Répartition par secteur :

Secteur	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'accords	Nombre d'heures
PIEGUT	267	478	34 932,50
SAINT-PARDOUX	179	284	24 637,50
NONTRON	269	449	34 411,50
TOTAUX	715	1 211	93 981,50

Répartition par financeur :

Financeur	Heures prévues	Heures effectuées	pourcentage d'activité
APA	79 239,00	70 457,00	74,97
PCH	3 459,00	2 814,75	3,00
AIDE SOCIALE	268	291	0,31
Total Département	82 966,00	73 562,75	78,27
CARSAT	7 122,00	5 935,50	6,32
MSA	2 949,00	2 495,50	2,66
Autres caisses	2 814,00	1 866,25	1,99
Total Caisses	12 885,00	10 297,25	10,96
CPAM		95,25	0,10
Mutuelles	900	941,25	1,00
Taux plein bénéficiaires	14 049,00	7 923,50	8,43
Total autres	14 949,00	8 960,00	9,53
TOTAL SAAD	110 800,00	92 820,00	98,76
SAP	1 750,00	1 161,50	1,24
TOTAL 2021	112 550,00	93 981,50	100,00

L'activité du SAAD est destinée principalement aux personnes en perte d'autonomie. En effet, les heures d'APA financées par le Département représentent près de 75 % de l'activité.

LES ELEMENTS BUDGETAIRES DU SAAD

LA TARIFICATION DU SAAD :

1- Au 1er janvier 2022 :

Heures financées par les caisses de retraite (27,50 €/heure le dimanche et jour férié)	: 24,50 €/heure
Heures APA, PCH, ASPA/ASPH	: 22,00 €/heure
Heures autres financeurs et usagers payants	: 22,50 €/heure.

2- A compter du 1er novembre 2022 :

Heures financées par les caisses de retraite (27,50 €/heure le dimanche et jour férié)	: 24,50 €/heure
Heures APA, PCH, ASPA/ASPH	: 22,00 €/heure
Heures autres financeurs et usagers payants	: 24,56 €/heure.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Une comptabilité analytique a été réalisée au cours de l'exercice 2022, qui détaille les charges et les produits des 3 unités de répartition, soit :

- Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)
- Le service à la personne (SAP)
- L'action sociale (AS)

Le résultat d'exploitation :

Section de fonctionnement	SAAD 2022	SAP 2022	AS 2022	CA 2022
DEPENSES				
Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	133 898,62	566,61	1 274,34	135 739,57
Groupe II Dépenses afférentes au personnel	2 259 684,95	22 777,01	15 183,61	2 297 645,57
Groupe III Dépenses afférentes à la structure	174 616,09	195,16	2 905,57	177 716,82
TOTAL DEPENSES	2 568 199,66	23 538,78	19 363,52	2 611 101,96
RECETTES				
Groupe I Produits de la tarification et assimilés	2 307 529,61			2 307 529,61
Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	100 879,23	22 961,17	20 000,00	143 840,40
Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	73 103,55	780,97		73 884,52
TOTAL RECETTES	2 481 512,39	23 742,14	20 000,00	2 525 254,53
Résultat exercice 2022	- 86 687,27	203,36	636,48	- 85 847,43
Déficit antérieur reporté	- 47 241,00			- 47 241,00
Résultat cumulé 2022	- 133 928,27	203,36	636,48	- 133 088,43

LES DEPENSES DU SAAD :

Les dépenses du groupe I - exploitation courante :

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 133 898,62 € et représentent 5,21 % du budget total du SAAD.

Elles comprennent notamment :

- Le carburant des 23 véhicules de service, pour 22 962,66 €
- Les achats de protections individuelles (EPI) du personnel (gants, gel hydroalcoolique, masques, blouses jetables, etc.), pour 6 238,15 €.
- les boîtes à clés pour les véhicules de service, pour 1 280,00 €.
- Les frais de déplacement du personnel pour 86 337,69 €
- Les frais postaux et de télécommunication, pour 12 214,10 €.

Les dépenses du groupe II - personnel :

Les dépenses de personnel s'élèvent à 2 259 684,95 € et représentent 87,99 % du budget total du SAAD.

Le service commun RH (compte 621) s'élève à 46 418,00 €. Il faut noter l'arrivée d'une nouvelle salariée en novembre 2022, afin d'assurer le remplacement de la responsable RH qui fait valoir ses droits à la retraite en 2023 et doit solder ses congés.

Le compte 641 (rémunérations) s'élève à 1 938 051,93 €.

Quelques dépenses relatives aux rémunérations sont détaillées ci-dessous :

- Des indemnités de licenciement ont été versées à un agent ayant épuisé ses droits à congé de maladie, à hauteur de 8 372,14 €.
- L'indemnité inflation, versée en janvier 2022, s'élève à 9 200 €. Cette indemnité, versée au compte 641, fait l'objet d'un remboursement de l'URSSAF au compte 6459.
- Le Complément Indiciaire de Traitement (CTI), versé aux IAD d'avril à décembre 2022, s'élève à 125 808,30 €.
- Le régime indemnitaire (RIFSEEP) représente 106 392,44 €. Les autres indemnités (astreintes, dimanches et jours fériés, congés payés, supplément familial) s'élèvent à 58 650,10 €.

Le compte 645 (cotisations sociales) s'élève à 231 739,50 €.

Les autres charges sociales s'élèvent à 29 293,65 €, avec les particularités suivantes :

- Les œuvres sociales (CDAS et participation à la prévoyance) s'élèvent à 20 086,84 €.
- Les frais de médecine professionnelle (visites d'expert, frais médicaux liés aux accidents du travail ou maladies professionnelles) s'élèvent à 516 €.

NB : le trésorier a demandé de ne plus inscrire la cotisation à la CNP (assurance statutaire) au compte 64788, mais au compte 61688, ce qui modifie le groupe de dépenses.

Les dépenses du groupe III - structure :

Les dépenses afférentes à la structure s'élèvent à 174 616,09 € et représentent 6,80 % du budget total du SAAD.

Ce groupe de dépenses comprend notamment :

- les locations immobilières + charges (bureaux du SAAD) pour 16 529,40 €,
- La location des 20 véhicules de service, de juillet à décembre 2022, pour 21 704,88 €,

- l'entretien et la maintenance du matériel (véhicules de service, maintenance informatique, etc.), pour 12 394,16 €,
- les primes d'assurance : véhicules : 8 090,14 €, responsabilité civile : 571,16 €, et assurance statutaire : 72 157,83 € €.
- Le compte 617 (études et recherches) comprend l'accompagnement de niveau 2 du cabinet d'ergonomie pour la mise en œuvre du programme « aidants, aidés », à hauteur de 7 542,50 €, un diagnostic complexe chez un bénéficiaire pour 450 €, et les frais liés au marché public d'assurances statutaires pour 1 884 €.
- les cotisations à l'UDCCAS et à l'UNCCAS, pour 2 030,13 €.
- Les frais d'abonnement à la télégestion, mise en place au 01/01/2022, pour 13 248 €,
- les frais de la ligne de trésorerie, pour 2 398,86 €.
- les dotations aux amortissements et aux provisions, pour 8 850,86 €, soit 5 600,86 € d'amortissements et 3 250 € de provisions pour le coût de restitution des véhicules de service.

LES RECETTES :

Les produits de la tarification - groupe I :

Les produits de tarifications s'élèvent à 2 307 529,61 €, soit 92,99 % des recettes de l'exercice 2022, répartis comme suit :

- Produits à la charge du département : 1 640 139,34 € (contre 1 540 017,43 € en 2021), qui tient compte des dotations pour la flotte de véhicules à hauteur de 30 922,60 €, et pour le CTI à hauteur de 165 465,35 €.
- Produits à la charge de l'utilisateur : 467 369,31 € (contre 595 191,91 € en 2021)
- Produits à la charge d'autres financeurs : 200 020,96 € (contre 213 237,20 € en 2021).

Les produits d'exploitation - groupe II :

Les produits relatifs à l'exploitation s'élèvent à 100 879,23 €, et comprennent :

- La participation des usagers pour les courses, soit 3 224,82 €,
- Les subventions et dotations perçues, soit :
 - 13 742,50 € de la CARSAT, relatifs au solde de la participation au « programme aidants, aidés »,
 - 50 000 € de participation du budget principal.

NB : Le trésorier a demandé une répartition du remboursement sur rémunérations du personnel comme suit :

- Le remboursement des indemnités journalières de la CPAM, au compte 6419 (13 341,77 €),
- Le versement de l'ASP pour le contrat PEC, au compte 7488 (11 369,48 €),
- Le remboursement de la CNP (assurance statutaire), au compte 778 (63 510,19 €).

Les produits financiers et autres produits - groupe III :

Ce groupe s'élève à 73 103,55 € et concerne des remboursements de la CNP :

- 63 510,19 € de remboursement d'indemnités journalières (compte 778),
- 9 593,36 € de trop versé de cotisations 2021 (compte 773).

Résultat de l'exercice 2022 :

L'exercice 2022 présente un déficit de la section de fonctionnement du SAAD d'un montant de 86 687,27 €.

Le déficit reporté de 47 241 € correspond à la moitié du déficit de l'exercice 2020. En effet, le rapport du Département sur le budget prévisionnel 2022 prévoyait une reprise du déficit 2020, d'un montant de 94 482,34 € sur deux ans (exercice 2022 et 2023).

Le résultat cumulé présente donc un déficit de 86 687,27 € + 94 482,34 € = 181 169,61 €, qui entraîne notamment un problème de trésorerie.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Section d'investissement	SAAD 2022	SAP 2022	AS 2022	CA 2022
Dépenses	16 350,00	-		16 350,00
Recettes	25 994,44			25 994,44
<i>dont report exercice antérieur</i>	<i>16 687,58</i>			<i>16 687,58</i>
Résultat 2021	9 644,44	-	-	9 644,44

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 16 350 €, et concerne l'achat du matériel de télégestion.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 25 994,44 €, et comprennent :

- La dotation du FCTVA pour 456 €,
- L'amortissement des immobilisations pour 5 600,86 €,
- La dépréciation des comptes (provision flotte de véhicules) pour 3 250 €,
- Le report de l'excédent antérieur de 16 687,58 €.

L'exercice 2022 présente un excédent cumulé de la section d'investissement d'un montant de 9 644,44 €.

LES POINTS FORTS DE L'ANNEE 2022

Télégestion

A compter du 1er janvier 2022, le CIAS s'est doté d'un système de Télégestion, qui consiste à moderniser la gestion des prestations à domicile par un système informatisé.

Ainsi, tous les intervenants à domicile (IAD) sont équipés d'un boîtier relié au logiciel de gestion du SAAD, et un badge est déposé au domicile de chaque bénéficiaire, qui permet de justifier de l'arrivée et du départ de chaque IAD.

Le boîtier de télégestion remis à chaque IAD est un outil professionnel qui permet :

- d'accéder à plusieurs informations (planning actualisé, fiche du bénéficiaire, mission à effectuer, etc.),
- de justifier des interventions effectuées au moyen du badge placé au domicile des bénéficiaires (qui remplace la fiche de vacation),
- de communiquer avec les autres IAD ou les référentes de secteur (envoi et réception de messages de type SMS).

De plus, les bénéficiaires ou leur famille ont accès au portail Internet dédié au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe fournis par le SAAD, sur lequel ils peuvent récupérer le planning mensuel, les factures, l'attestation fiscale, etc. Les IAD ont également accès à ce portail en complément des informations qui apparaissent sur leur boîtier de télégestion.

La formation du personnel s'est déroulée en fin d'année 2021, pour se familiariser avec ce nouveau matériel, aussi bien pour les référentes de secteur que pour les IAD, et être opérationnel au 1er janvier 2022. Une formation complémentaire du personnel d'encadrement s'est déroulée en début d'année 2022 afin d'apprendre à utiliser le système sur des données réelles, et à analyser les anomalies.

Après un temps de mise en place assez controversé, la télégestion permet aujourd'hui un gain de temps administratif au moment de la facturation, ainsi que des économies sur les frais de papier et d'affranchissement.

La charge financière reste importante sur l'exercice 2022 :

- Achat du matériel (investissement) : 16 350,00 €
- Abonnement au système de télégestion : 13 579,20 €
- Abonnement au portail Web RH/Familles : 1 308,00 €
- Total 2022 : 31 237,20 €

Flotte de véhicules de service :

Les 20 véhicules de service, issus du groupement de commande du Conseil Départemental de la Dordogne (CD24), sont arrivés le 1er juillet 2022, et répartis sur l'ensemble du territoire à destination des IAD. Ils viennent s'ajouter aux 3 véhicules que le SAAD avait achetés précédemment.



Les voitures commandées par le CD24 sont en contrat de location sur 3 ans. Le CD24 met également à disposition des SAAD les services du Parc Départemental pour la gestion de la flotte de véhicules.

Les conditions de mise en œuvre et de financement de la flotte de véhicule ont donné lieu à la signature d'une convention entre le SAAD et le CD24 en date du 04/07/2022.

Le SAAD a choisi de remiser les véhicules sur des parkings dédiés, sur plusieurs communes du territoire. Ainsi, l'attribution des véhicules est organisée en fonction des besoins du service : tournées les plus longues, remplacements de personnel en congés, intervention les week-ends et jours fériés, etc.

Coût de la flotte en 2022 :

Données	Dotation CD24	CA 2022 du SAAD
Carburant	9 000,00	16 655,78
Location véhicules	21 706,80	21 704,88
Assurances	6 820,80	6 957,30
Coûts divers	1 000,00	2 039,62
Provision	3 250,00	3 250,00
<i>Frais déplacements déduits</i>	- 10 855,00	- 14 194,64
TOTAL	30 922,60	36 412,94

Le nombre de kilomètres parcourus avec la flotte s'élève à 127 544 km (au lieu de 116 400 km au contrat).

Le Parc Départemental a alerté sur les dépassements kilométriques de certains véhicules, fin septembre 2022, et les causes ont été recherchées afin d'adapter l'affectation des véhicules :

- Constatation d'une utilisation anormale des véhicules par certaines IAD :
 - un rappel a été fait aux agents concernés sur la charte qui avait été signée avant la première utilisation du véhicule,
 - le véhicule de service a été retiré à 3 agents au cours du 4ème trimestre 2022, pour non-respect de la charte.
- Constatation d'un kilométrage plus ou moins élevé selon le planning d'intervention sur le territoire :
 - échange de véhicules entre les IAD afin de répartir le nombre de kilomètres sur l'ensemble de la flotte.

Toutefois, la gestion optimisée des véhicules de service génère aussi des dépassements kilométriques. Le respect du kilométrage moyen fixé par le contrat de location conduit alors à laisser certains véhicules à l'arrêt, et à payer des frais de déplacement aux IAD pour lesquelles un véhicule n'est pas attribué.

D'autre part, le coût du carburant est supérieur à l'estimation faite par le CD24, soit + 0,05 €/km. La dotation devrait être augmentée de 5 820 € (116 400 x 0,05), soit à hauteur de 14 820 € au lieu de 9 000 €.

Le surcoût du carburant constaté en 2022, en lien avec le dépassement kilométrique des véhicules (soit 1836 €), est largement compensé par l'économie des frais de déplacements payés aux IAD :

- Frais de déplacements payés sur l'année : 86 337,69 €, dont 32 797,36 € de juillet à décembre 2022, soit une économie estimée à plus de 14 000 € sur la période.
- Le nombre de kilomètres payés en moyenne mensuellement à une IAD à temps plein est de 424 km/ETP au 1er semestre 2022 (avant l'arrivée de la flotte de véhicules), et de 283 km/ETP au 2ème semestre 2022 (avec la flotte).

Enfin, depuis la mise en place de la flotte de véhicules, quelques accrochages, pneus percés, négligences sur l'entretien de certains véhicules sont à déplorer, avec des conséquences plus ou moins importantes.

Dès le mois de juillet 2022, une voiture a été accidentée sans engager la responsabilité de l'IAD, et une déclaration de sinistre a été déposée via le Parc Départemental. Concernant les autres dommages, ils sont évalués au fur et à mesure (avec ou sans réparation, selon le cas), et des consignes sont régulièrement données aux IAD.

Complément de Traitement Indiciaire :

La loi de finances rectificative n°2022-1157 du 16 août 2022, relative au versement d'un Complément de Traitement Indiciaire (CTI) aux agents publics exerçant des missions d'aide à domicile au sein des SAAD, a été mise en œuvre en octobre 2022, avec effet rétroactif au 1er avril 2022.

Le CD24 a pris un arrêté de tarification modificatif (n° 22-011 du 20/09/2022), qui tient compte du versement du CTI sur la base de 49 points d'indice majorés. Une dotation départementale complémentaire est accordée sur la base des heures financées par le CD24 (APA, PCH, AS).

Une augmentation de tarif est par ailleurs accordée pour les heures non prises en charge (hors caisses de retraite). Le Conseil d'Administration du CIAS, lors de sa séance du 05/10/2022, a validé ce tarif à compter du 1er novembre 2022, soit 24,56 €/heure (au lieu de 22,50 €/heure).

Le CTI a été versé aux IAD sur la paye d'octobre 2022, avec un rappel depuis le 1er avril 2022 versé aux personnels actifs ainsi qu'aux agents ayant quitté le service au-delà de cette date.

Le montant du CTI versé aux IAD d'avril à décembre 2022 s'élève donc à 125 808,30 € nets, auquel il convient d'ajouter les cotisations correspondantes versées aux organismes sociaux.

Mouvements de personnel et difficultés de recrutement :

Crise sanitaire :

En 2022, l'organisation du service a encore été perturbée par les arrêts de travail liés à l'épidémie de Covid 19 (isolement des cas contact et/ou cas avérés) et/ou par la gestion des interventions auprès des bénéficiaires contaminés. Le nombre de jours d'arrêt de travail du personnel en lien avec l'épidémie (isolement et/ou contamination) est de 252 jours en 2022 (contre 282 jours en 2021 et 295 jours en 2020).

Par ailleurs, l'obligation vaccinale de l'ensemble des personnels des SAAD perdure, malgré la sortie de crise officielle à compter du 01/08/2022. Le recrutement de nouveaux salariés s'en trouve impacté (environ 1 candidat sur 3 ne peut pas être recruté faute de vaccination).

Mouvement de Personnels :

Il faut noter la démotivation de certaines IAD, qui ont quitté le service au cours du 1er semestre 2022 (phénomène déjà constaté depuis septembre 2021), en raison des surcharges de travail liées au manque de personnel et face aux annonces d'améliorations qui tardaient à arriver.

Les difficultés de recrutements des IAD n'ont pas permis de remplacer la totalité du personnel en congés, en arrêt maladie, en disponibilité ou partis à la retraite. De plus, les personnes recrutées sont le plus souvent sans expérience dans le métier.

Par ailleurs, face aux difficultés de recrutement des IAD qui touchent l'ensemble des SAAD, des actions sont menées avec le Pôle Emploi et le Conseil Départemental afin de mettre en place une nouvelle politique de recrutement et de formation au premier emploi :

- Un film a été réalisé pour promouvoir le métier d'IAD et transmis à l'ensemble des services par le CD24. Ce film est accessible sur la page du CIAS du site de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais.
- Des périodes d'immersion sont régulièrement organisées avec le Pôle Emploi avant le recrutement de nouveaux salariés (conventions de PMSMP).
- Le SAAD a participé à deux sessions de Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) en juin et en décembre 2022.

D'autre part, l'année 2022 a été particulièrement marquée par le manque de personnel administratif, soit : 5 personnes en arrêt de plus de 30 jours (dont 2 qui n'ont pas repris le travail), une demande de détachement et la prévision d'un départ à la retraite début 2023.

Le SAAD a procédé au recrutement de 6 référentes de secteur depuis août 2022 pour 3 postes pourvus, l'un en novembre 2022, l'autre en janvier 2023 et le dernier en février 2023. Il est bien évident que le fonctionnement du service s'en est trouvé considérablement bouleversé.

En effet, une nouvelle référente de secteur a besoin d'une période de 2 à 3 mois pour prendre la mesure du poste et de l'ensemble des missions qui s'y rattachent. Ainsi, sur une période de 6 mois, le service a connu une désorganisation liée au changement régulier de personnel d'encadrement, qui a eu un fort impact sur la baisse d'activité.

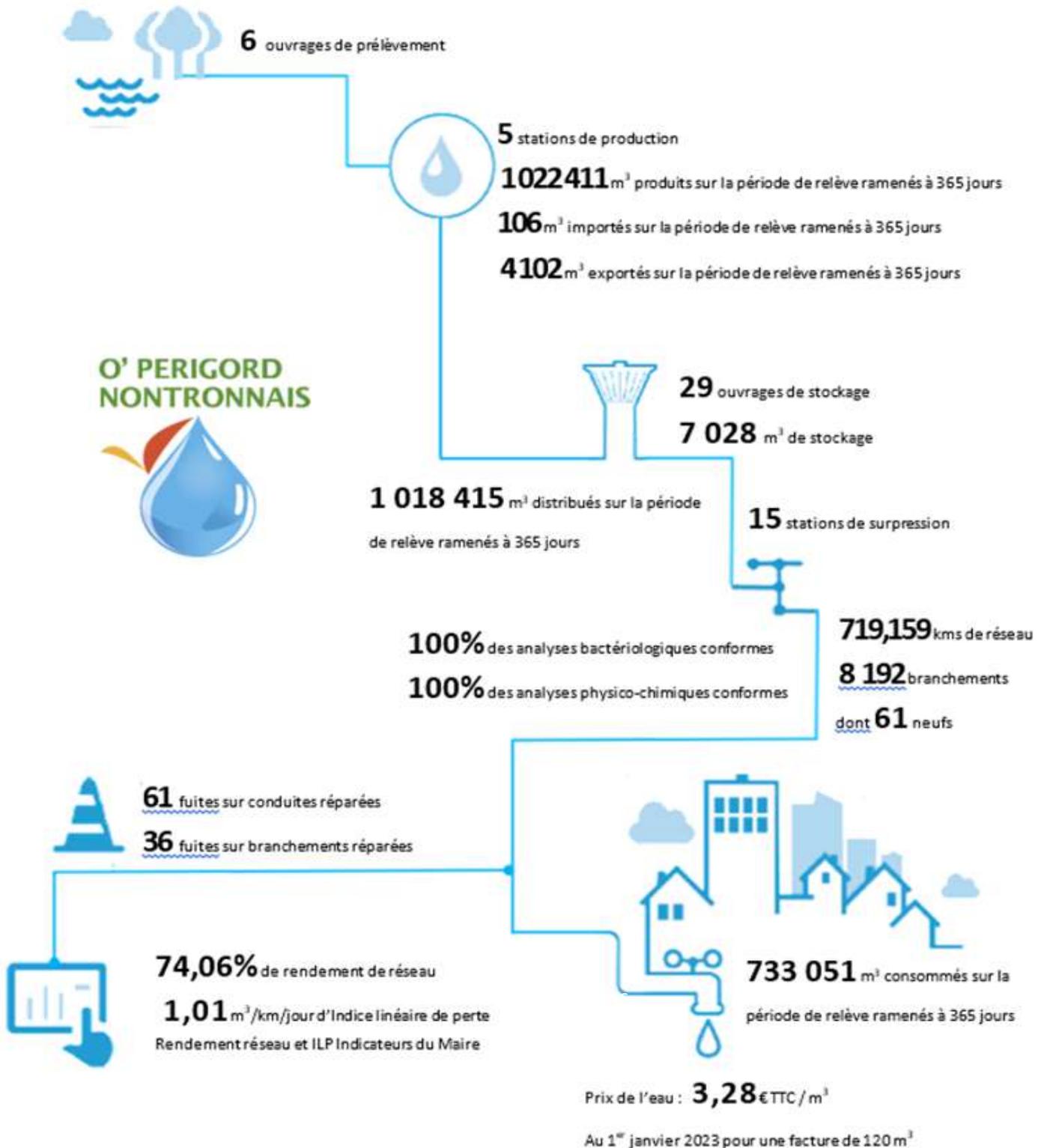
EAU ET ASSAINISSEMENT

REGIE EAU - Bertrand VILLEVEGOUX

LES CHIFFRES CLES SUR LE SECTEUR DESSERVI PAR O'PERIGORD NONTRONNAIS



LES CHIFFRES CLES SUR LE SECTEUR DESSERVI PAR O'PERIGORD NONTRONNAIS



LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT ET DE RENFORCEMENT REALISES PAR LA COLLECTIVITE EN 2022

N°Tranche	Communes concernées	Secteurs	Montant HT des travaux	Linéaire de réseau concerné
110	ABJAT SUR BANDIAT	Le <u>Châtenet</u>	104 326,60 €	Réhabilitation réservoir – création bache 20 m ³
121-2	NONTRON	Les Salles	198 221,59 €	850 ml de PVC 63 + 805 ml de PVC 90 + 370 ml PE 40 + 110 ml de PE 32
121-2	NONTRON	La Côte	42 042,25 €	350 ml de PVC 63
121-2	NONTRON	Rue de la Mothe	32 582,11 €	147 ml de PVC 63
121-2	SAINT MARTIAL DE VALETTE	La <u>Guizardie</u> , Lage, <u>Ribiéras</u>	173 766,18 €	1215 ml de PVC 63 + 110 ml de PE 32 + 90 ml de PE 50
121-2	NONTRON	Route de Villars	208 583,22 €	935 ml de Fonte 150 + 92 ml de PVC 63 + 4 ml de PVC 110
121-2	NONTRON	Rue de la Manganèse	36 767,39 €	267 ml de PVC 63
121-2	NONTRON	Rue des Belles Places	94 577,95 €	473 ml de PVC 63
121-1	JAVERLHAC ET LA CHAPELLE ST ROBERT	<u>Jommelières</u>	63 931,46 €	170 ml de PVC 63 + 400 ml PVC 110
121-1	JAVERLHAC ET LA CHAPELLE ST ROBERT	<u>Pys Boisseuil</u>	158 506,41 €	1 605 ml de PVC 63
121-1	JAVERLHAC ET LA CHAPELLE ST ROBERT	<u>Pys Tassat</u>	359 055,79 €	2 100 ml de PVC 225 + 285 ml PVC 63 + 4 ml de PVC 110 + 10 ml PVC 140
121-1	AUGIGNAC	Moulin de <u>Nebout</u>	395 988,51 €	1 500 ml de 250 <u>Fte</u> + 8 ml de 150 <u>Fte</u> + 12 ml de 63 PVC + 150 ml de PE 32 + 3 ml de PVC 110
121-1	CHAMPNIERS – REILHAC	La <u>Parentie</u> , <u>Laubergie</u>	229 645,60 €	1 485 ml de 140 <u>Fte Blutop</u> + 350 ml de PVC 63 + 5 ml de 110 + 4 ml de PVC 90
114-BC5	PIEGUT – PLUVIERS	Impasse du Chemin Vert	28 269,56 €	195 ml de PVC 50
114-BC6	CHAMPNIERS – REILHAC	La <u>Coudénie</u>	38 631,18 €	600 ml de PVC 50

Soit un investissement de 2 164 895,80 € HT sur 14 704 mètres linéaires, la réhabilitation d'un réservoir et la création d'une bache de stockage.



REHABILITATION
RESERVOIR - CREATION
BACHE 20 M3
LE CHATENET ABJAT SUR
BANDIAT



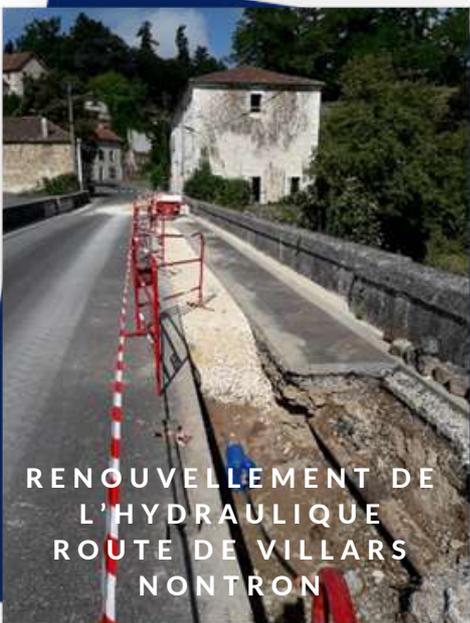
RENOUVELLEMENT DE
L'HYDRAULIQUE DU
SECTEUR DES SALLES
A NONTRON



RENOUVELLEMENT DE
L'HYDRAULIQUE DU
RESERVOIR AU MOULIN
DE NEBOUT AUGIGNAC



RENOUVELLEMENT DE
L'HYDRAULIQUE LA
GUIZARDIE, LAGE ET
RIBIERAS SAINT MARTIAL
DE VALETTE



RENOUVELLEMENT DE
L'HYDRAULIQUE
ROUTE DE VILLARS
NONTRON



RENOUVELLEMENT DE
L'HYDRAULIQUE PYS
TASSAT JAVERLHAC
ET LA CHAPELLE
SAINT ROBERT

Les missions du service public d'assainissement sont :

- la collecte,
- le transport,
- l'épuration des eaux usées,
- l'élimination des boues produites,
- les travaux de mise en conformité des ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sur demande du propriétaire et les travaux de suppression ou d'obturation des fosses et autres installations de même nature à l'occasion du raccordement de l'immeuble,
- pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, la collectivité assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif,
- la sanction des infractions.
- Mise en place des autorisations des rejets des industriels et des conventions de rejets

Les collectivités assurent notamment (articles L. 2224-7 et suivants du code général des collectivités territoriales) le contrôle des raccordements au réseau public de collecte

Réalisation des travaux au cours de l'année 2022 engagés par la régie de l'assainissement en dépenses d'investissement :

Commune de JAVERLHAC LA CHAPELLE SAINT ROBERT : Le système de traitement des eaux usées est déclaré non conforme pour l'année 2021 au titre de la réglementation nationale (arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement) issue de la directive européenne « eaux résiduaires ».

- Etude technique et projet réalisé, marché public réhabilitation du système d'assainissement-canalisation-conformité des branchements. Marché attribué au groupement ERCTP /DUBREUILH pour le lot canalisation et mise en conformité des branchements assainissement. Début des travaux en 2023.
- Mise en séparatif du réseau d'assainissement et mise en conformité des branchements pour 811 000€ HT.

Etudes archéologiques attribué à l'opérateur EVEHA classé n°1

- Tranche ferme pour un montant de 118 268 € HT soit 141 921.6 € TTC
- Tranche conditionnelle pour un montant de 10 860 € HT soit 13 032 €TTC pour un montant total de 129 128 € HT soit un montant total de 154 953,6 € TTC pour les fouilles préventives pour un montant de 129 128 €HT.

Commune de SOUDAT : travaux de réalisation de l'assainissement collectif du bourg, avec 28 branchements début des travaux en septembre 2021 et fin des travaux à printemps 2023.

Prévisionnel 2022 : -267 000€ HT lot canalisation et station- Maîtrise d'œuvre : 27000€ HT

Total paiement 2022 : 266 577 € HT pour les travaux et 6 000€ HT pour la maîtrise d'œuvre.



STATION D'ÉPURATION DE SOUDAT

Diagnostic assainissement NONTRON et SAINT- MARTIAL DE VALETTE :
démarrage de l'étude en septembre 2021 -phase 1 en cours. Marché attribué à ARTELIA pour un montant de 155 850 € HT. Dépenses en 2022 :
38 118 € HT

Synthèse de la phase 1 :

Une bonne partie du réseau d'assainissement est soumis à l'aléa moyen du risque retrait et gonflement des argiles. La commune n'est par contre pas soumise au risque inondation et le réseau pluvial n'est pas situé sur des zones à risque de remontée de nappes.

-Le milieu naturel est le Bandiat dont l'état global est bon d'un point de vue chimique et moyen d'un point de vue écologique;

- Les prélèvements effectués en amont et en aval de l'agglomération montrent la présence rejets d'eaux usées dans le réseau pluvial qui débouche sur le Bandiat (augmentation de l'ammonium et du phosphore en aval des rejets) ;

- Le linéaire de réseau pluvial est de 32,1 km dont 24,8 km de réseau et 7,3 km de fossés/drains;

- 63% du réseau est en béton ;

- 19,6% du réseau gravitaire (4,9 kml) est inférieur à 300 mm. En général, le diamètre minimal pour le réseau pluvial est en 300 mm. Une attention particulière sera portée à ces réseaux ;

- Les anomalies majeures du réseau sont l'état de vétusté des regards et les dépôts importants.

- La possible connexion du réseau EP et EU au niveau du lotissement Les belles places et la rue Jean moulin due à la présence de regards mixtes;

-Il semble aussi que dans plusieurs secteurs, le réseau EP collecte des branchements d'eaux usées, notamment rue Jean Jaurès, rue de Charroux, rue Mataguerre et rue Antonin Debidour ;

-Le traitement du MNT, le découpage du réseau et les visites sur le terrain ont permis de définir 26 bassins versants de collecte des eaux pluviales, dont 8 sous-bassins du bassin versant du Rino ;

-Le réseau pluvial reçoit les surverses d'un trop plein de poste (Trop-plein PR Faubourg Magnac). En amont, d'autres surverses vers le Bandiat sont présentes sur la commune de Saint-Martial-de-Valette;

-L'ensemble des rejets ont été visités et si possible relevés au GPS. Il a été mis en évidence trois suspicions de rejet d'eaux usées. Bien que le test au niveau du rejet du Rino soit négatif, il est fort probable que des eaux usées soient tout de même présentes au niveau de ce rejet (dilution de l'échantillon).

Diagnostic assainissement SAINT SAUD LA COUSSIERE : démarrage de l'étude en OCTOBRE 2021 - phase 2 terminée. Marché attribué au bureau d'étude AUDIT ENVIRONNEMENT pour un montant de 52 100 € HT.

Dépenses en 2022 : 8 785 € HT.

Synthèse de la phase 2 : CONCLUSION S UR LACAMPAGNE DE MESURES DE NAPPE HAUTE

L'aire d'étude présente les problématiques suivantes :

● Station d'épuration :

- Hydraulique : Selon les conditions Nappe haute 2023, pas de sous-capacité hydraulique en temps sec et hors ressuyage mais très forte augmentation des débits suite aux épisodes pluvieux, entraînant un dépassement de la capacité hydraulique de l'ouvrage ;

- Les débits d'eaux usées estimés sont cohérents ;

- Organiques : Flux de pollution supérieurs aux bilans réalisés par le SATESE ;

Les ratios de biodégradabilité cohérents avec un effluent urbain ;

- Observations diverses : des effluents rouge (type sang) ont été observés sur le système en provenance du Bassin versant (collectant la conserverie) ;

- Des traces de départs de flottants ont été observés le 23/03/2023 dans le clarificateur.

● Réseau d'assainissement (selon conditions NH 2023) :

- Collectant des volumes d'ECM très importants surtout au niveau des BVA et BVC et en moindre mesure le BVD, malgré la structure en séparatif du système de collecte ;

- Collectant des volumes d'ECPP modérés mais des valeurs de ressuyage très importantes entraînant des dépassements de la charge hydraulique en temps sec après les épisodes pluvieux ; le réseau en amont a été obturé durant quasiment toute la durée de la campagne de mesures malgré deux interventions d'hydrocurage de la collectivité.

● Ouvrage de surverse en entrée de STEP :

- Trois déversements enregistrés dont un pour un épisode pluvieux d'intensité très faible (supérieure à l'hebdomadaire) non-respect de l'ouvrage vis-à-vis de la réglementation.

Suite à la campagne de mesures, il est proposé de réaliser des investigations complémentaires sur les secteurs les plus impactés afin de localiser, de manière précise, les anomalies sur le système de collecte : Inspections télévisées des réseaux ; Tests à la fumée.

LES MISSIONS DU SPANC

Le SPANC intervient pour :

- assurer l'instruction des dossiers d'assainissement ;
- apporter des conseils techniques ou réglementaires aux usagers, pour le traitement individuel de leurs eaux usées ;
- vérifier la conformité réglementaire d'un projet ;
- vérifier la conception technique, l'implantation et la bonne exécution des travaux d'installation de la filière d'assainissement non collectif ;
- effectuer les contrôles obligatoires des travaux et de fin de travaux ;
- effectuer le contrôle périodique de fonctionnement des installations, tous les 6 ans
- effectuer le diagnostic de fonctionnement et d'entretien.

Le service de l'assainissement est un service public obligatoire pour les communes qui doivent prendre obligatoirement en charge les dépenses relatives aux systèmes d'assainissement collectif et les systèmes de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif, comme le précise l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales

	CU	DP	PC	VTS	CM	DBF	CC	CET	
Abjat sur Bandiat	15		2		19	2	9	1	48
Augnac	5		3		6	1	5	0	20
Busserolles	0		4		14	109	3	4	134
Bussière-Badil	1		3		7	15	4	1	31
Champniers-Reilhac	0		4		13	7	7	4	35
Champs-Romain	0		1		8	0	3	1	13
Connezac	1		1		1	0	2	0	5
Etouars	0		1		3	0	2	0	6
Hautefaye	1		3		1	0	2	0	7
Javerlhac et la Chapelle St Robert	0		0		7	197	2	1	207
Le Bourdeix	1		0		2	1	1	0	5
Lussas et Nontronneau	0		1		3	0	2	2	8
Nontron	10		1		16	0	6	5	38
Milhac de Nontron	1		0		8	0	3	0	12
Piégut-Pluviers	2		1		10	1	5	3	22
Saint Front la Rivière	1	1	2		8	0	3	0	15
Savignac de Nontron	0		0		0	0	0	1	1
Sceau Saint angel	0		2		0	0	0	1	3
Soudat	0		0		2	0	1	1	4
Saint Barthélémy de Bussière			1		4	3	3	2	13
Saint Estèphe	4	2	2		11	9	6	8	42
Saint Front Sur Nizonne	0		0		1	0	2	0	4
Saint Martin le Pin	5		2		7	1	2	2	19
Saint Martial de Valette	5	1	4		8	4	3	1	26
Saint Pardoux la Rivière	0		0		6	0	1	4	11
Saint Saud Lacoussière	1		4		19	2	4	2	32
Teyjat	2		2		3	3	3		13
Varaignes	1		0		3	0	1	1	6
TOTAL	56	5	44	0	190	355	85	45	780
Nombre total d'ANC contrôlés					545				
Nombre de conformité							85		

CU : certificat urbanisme, PC : permis de construire, DP : déclaration préalable, VTS : visite terrain simple, CM : contrôle mutation, CC : contrôle conception, CET : exe travaux, Diagnostic de Bon fonctionnement DBF

Conclusion :

-780 contrôles exercées par les techniciens du SPANC dont 85 contrôlés conformes sur l'année 2022.

Diagnostic de bon fonctionnement 2022 : JAVERLHAC LA CHAPELLE SAINT ROBERT

Activité SPANC

Diagnostic Bon Fonctionnement

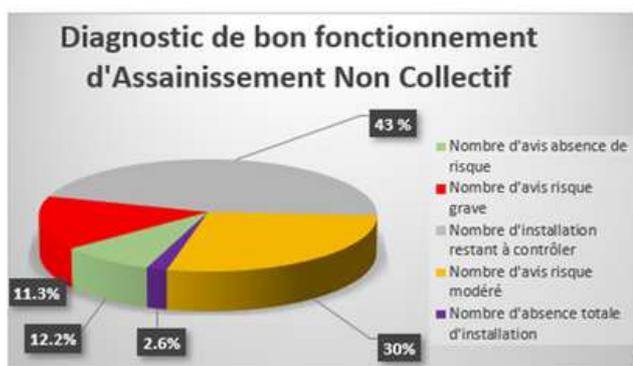
Cet état des lieux (ou diagnostic) est une photographie à un instant T des installations d'assainissement non collectif sur la commune. L'objectif est d'identifier chaque installation et d'en connaître son fonctionnement.

	Nombre
	Nombre
Nombre total d'installations	336
Nombre d'installations contrôlées	192
Nombre d'installations non contrôlées	144

La plupart des 144 installations sont des particuliers indisponibles ou n'ayant pas donné suite aux demandes de contrôle.

L'avis du technicien peut être de quatre natures : une absence de risque sanitaire ou environnemental, un risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration et/ou d'entretien, un risque grave sur le plan sanitaire ou environnemental et une absence totale d'installation.

Répartition du nombre d'installations d'assainissement selon le risque



ARS	Absence de risque sanitaire	41
RM	Risque modéré	102
RG	Risque Grave	38
ATI	Absence Totale d'Installation	9

Absence de risque sanitaire ou environnemental :

- Installation répondant à la réglementation en vigueur et pour laquelle aucune pollution ou dysfonctionnement n'est constaté.

Risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration et /ou d'entretien :

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur et ne présentant pas un risque sanitaire et/ou environnemental majeur

Cas des installations incomplètes, sous dimensionnées, présentant un dysfonctionnement n'engendrant aucun risque

Risque grave sur le plan sanitaire et/ou environnemental

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur et présentant un risque

Cas des installation présentant un défaut de sécurité des personnes, un défaut de sécurité sanitaire

Absence totale d'installation :

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur

Cas des installations réellement inexistantes ou lorsqu' aucun ouvrage n'a pu être constaté

Attention : En cas de vente immobilière, le propriétaire devra présenter un rapport de contrôle de moins de 3 ans. Le nouveau propriétaire devra avoir réalisé ses travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la vente pour toute installation d'assainissement individuelle non conforme à la réglementation.

Interprétation - constat :

- Au terme des diagnostics, il s'avère qu'environ 2/10ème des installations d'assainissement contrôlées présentent un risque grave et absence d'installation le plan sanitaire et/ou environnemental.

Ce risque peut être de deux natures :

- Non polluant (NP) : l'installation n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Elle ne présente pas de risque de pollution proprement dit (de rejet) mais confère un risque vis-à-vis de la sécurité des personnes

- Polluante (P), c'est-à-dire que l'on a constaté une pollution avérée ou un risque majeur pour la salubrité publique ou si le dispositif présente de graves défauts de conception ou est inexistant. Le propriétaire sera incité à se mettre en conformité avec l'aide du SPANC dans un délai de 4 ans maximum suivant le diagnostic et la remise du rapport de visite. Ce délai peut être raccourci par Monsieur le Maire suivant les prescriptions du SPANC.

**Répartition des installations d'assainissement selon leur pollution (en %).**

Parmi les installations d'assainissement contrôlées environ deux installations sur dix contrôlées sont polluantes.

Une réhabilitation de ces systèmes doit être envisagée.

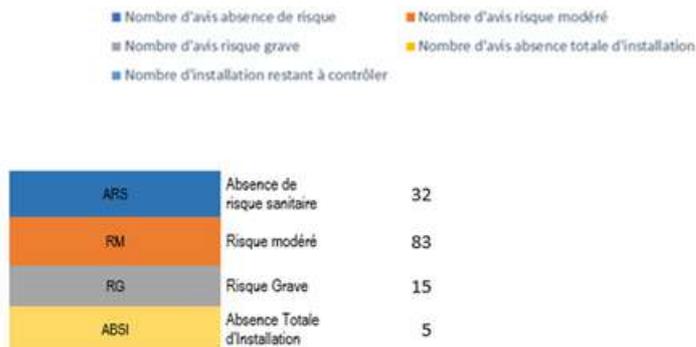
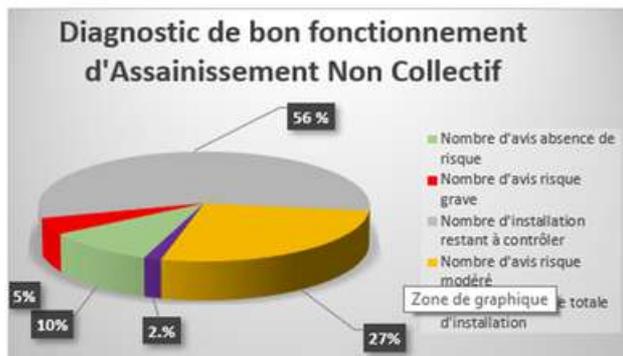
Diagnostic de bon fonctionnement 2022 : BUSSEROLLES**Activité SPANC****Diagnostic Bon Fonctionnement****Bilan chiffré**

Cet état des lieux (ou diagnostic) est une photographie à un instant T des installations d'assainissement non collectif sur la commune. L'objectif est d'identifier chaque installation et d'en connaître son fonctionnement.

	Nombre
Nombre total d'installations	310
Nombre d'installations contrôlées	135
Nombre d'installations non contrôlées	175

La plupart des 175 installations sont des particuliers indisponibles ou n'ayant pas donné suite aux demandes de contrôle.

L'avis du technicien peut être de quatre natures : une absence de risque sanitaire ou environnemental, un risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration et/ou d'entretien, un risque grave sur le plan sanitaire ou environnemental et une absence totale d'installation.



Absence de risque sanitaire ou environnemental :

- Installation répondant à la réglementation en vigueur et pour laquelle aucune pollution ou dysfonctionnement n'est constaté.

Risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration et /ou d'entretien :

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur et ne présentant pas un risque sanitaire et/ou environnemental majeur
Cas des installations incomplètes, sous dimensionnées, présentant un dysfonctionnement n'engendrant aucun risque

Risque grave sur le plan sanitaire et/ou environnemental

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur et présentant un risque
Cas des installation présentant un défaut de sécurité des personnes, un défaut de sécurité sanitaire

Absence totale d'installation :

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur
Cas des installations réellement inexistantes ou lorsqu' aucun ouvrage n'a pu être constaté

Attention : En cas de vente immobilière, le propriétaire devra présenter un rapport de contrôle de moins de 3 ans. Le nouveau propriétaire devra avoir réalisé ses travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la vente pour toute installation d'assainissement individuelle non conforme à la réglementation.

Interprétation - constat :

- Au terme des diagnostics, il s'avère qu'environ 3/10ème des **installations d'assainissement contrôlées présentent un risque grave** sur le plan sanitaire et/ou environnemental.

Ce risque peut être de deux natures :

- Non polluant (NP) : l'installation n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Elle ne présente pas de risque de pollution proprement dit (de rejet) mais confère un risque vis-à-vis de la sécurité des personnes

- Polluante (P), c'est-à-dire que l'on a constaté une pollution avérée ou un risque majeur pour la salubrité publique ou si le dispositif présente de graves défauts de conception ou est inexistant. Le propriétaire sera incité à se mettre en conformité avec l'aide du SPANC dans un délai de 4 ans maximum suivant le diagnostic et la remise du rapport de visite. Ce délai peut être raccourci par Monsieur le Maire suivant les prescriptions du SPANC.

Répartition des installations d'assainissement selon leur pollution (en %)



Parmi les installations d'assainissement contrôlées environ deux installations sur dix contrôlées sont polluantes.

Une réhabilitation de ces systèmes doit être envisagée.

Service entretien 2022 :

- 253 vidanges sur le territoire de la communauté de communes dont 419 m³ traitées sur l'UTMV et dont 24m³ de graisses.
- 51 interventions d'entretien sur les réseaux (postes, curage et stations)

Objectifs 2023 :

- Diagnostics de bon fonctionnement sur les communes de CHAMPNIERS ET REILHAC, AUGIGNAC ET SAINT ESTEPHE.
- vidanges et entretiens préventifs des réseaux